



Mémoire

pour l'obtention du Master Mention ICCD, Spécialité SID, parcours PRISME

Présenté et soutenu par

Aline Le Provost

le 13 septembre 2012

Organiser et maîtriser l'information professionnelle pour les acteurs de l'agriculture biologique

Etude de besoins dans le cadre d'une réflexion collective inter-organismes

Sous la direction de :

Madame Servane Penvern - Tutrice professionnelle, Ingénieur d'étude agronome (Institut National de la Recherche Agronomique)

Monsieur Ismaïl Timimi - Responsable universitaire, Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication (Université Charles de Gaulle Lille 3)

Université Charles de Gaulle Lille 3 (Site Pont de Bois)
BP 60 149, 59 653 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex

Année universitaire 2011/2012

Remerciements

Mes remerciements et toute ma reconnaissance vont tout d'abord à Servane Penvern, ainsi qu'à Pascal Aventurier et Guillaume Ollivier, pour avoir porté tant d'intérêt à mon travail et m'avoir accompagné et aidé tout au long de ma mission.

Je remercie ensuite tous les membres du groupe de travail « Veille scientifique et technique » du RMT DévAB : Céline Cresson, Nicolas Daspres, Jean-Marie Morin, Sophie Valleix, Aude Coulombel, Fabienne Delaby, Laetitia Fourrié, Emilie Tournadre et Virginie Emmanuel, pour la confiance qu'ils m'ont accordée et pour leur disponibilité au long des étapes de mon travail.

Je tiens aussi à remercier Marie-Hélène Cathala et Caroline Falize, membres de la DV-IST de l'INRA qui m'ont apporté leur expertise.

Merci également à Monsieur Ismaïl Timimi, pour l'accompagnement dans la rédaction de ce mémoire.

Enfin, j'exprime toute ma gratitude à l'ensemble du personnel de l'unité Ecodéveloppement de l'INRA et à tous les stagiaires, pour leur sympathie et leur accueil chaleureux.

Résumé

Ce mémoire propose de présenter les résultats d'une étude de besoins réalisée à l'échelle d'un réseau d'acteurs multi professionnels et dans le cadre d'une réflexion collective sur l'organisation et la maîtrise de l'information professionnelle dans un secteur en développement : l'agriculture biologique (AB). L'interrogation porte en particulier sur la manière de définir des moyens d'action prioritaires pour répondre aux besoins des acteurs de l'AB en termes d'information. Une description du contexte permet au lecteur de se familiariser avec les enjeux complexes de développement de ce secteur particulier, mis en perspective avec le rôle de l'information professionnelle. Ensuite, après une explication de la méthodologie employée -une méthodologie d'enquête, les résultats sont présentés, mettant en évidence deux principaux enjeux. En dernier lieu, une discussion permet de mettre en perspective ces résultats en proposant des pistes de réflexion pour la suite.

Mots-clés

Information professionnelle / Information Scientifique et Technique / Réseau / Mutualisation /
Médiation documentaire / Veille documentaire / Enquête / Information numérique / Information
informelle / Agriculture biologique / Connaissances

Table des matières

Remerciements	1
Liste des Sigles	6
Liste des tableaux	7
Liste des figures	9
Liste des annexes	10
Introduction	11
Première partie Contexte et approche du problème	13
1 Agriculture biologique et information professionnelle	13
1.1 <i>L'agriculture biologique : un secteur en développement</i>	13
1.1.1 Définition	13
1.1.2 Enjeux et dynamique de développement de l'agriculture biologique	14
1.2 <i>L'information et les enjeux de structuration du secteur</i>	15
1.2.1 Augmentation et dispersion de l'information sur l'AB	15
1.2.2 Co-construction, partage et diffusion des connaissances	16
2 Le RMT DévAB et le groupe de travail « Veille scientifique et technique ».....	18
2.1 <i>Le RMT DévAB : un outil partenarial pour l'action</i>	18
2.2 <i>Le groupe de travail « veille scientifique et technique » : une dynamique, des attentes multiples</i>	20
2.2.1 Présentation	20
2.2.2 Objectif	21
3 Cadres conceptuels et Problématique	22
3.1 <i>Cadres conceptuels</i>	22
3.1.1 L'information professionnelle.....	22
3.1.2 Approche de la mutualisation en réseau : échange, coopération ou collaboration ?	25
3.1.3 Médiation documentaire et dispositif de gestion de l'information et de médiation	26
3.2 <i>Définition d'un cadre de travail</i>	27
3.3 <i>Problématique</i>	28

Deuxième partie Méthodologie de recueil et d'analyse des données 30

1	Comprendre les pratiques et les attentes des acteurs du RMT en matière d'information	31
1.1	<i>Trois objectifs répondant au besoin de comprendre les pratiques et les points de vue de personnes amenées à collaborer</i>	31
1.2	<i>L'approche qualitative par entretien et la construction d'une grille d'entretien.....</i>	31
1.3	<i>Tenue et analyse des entretiens.....</i>	33
2	Le questionnaire : mieux saisir les besoins des usagers de l'information en AB	35
2.1	<i>Objectifs.....</i>	35
2.2	<i>Construction du questionnaire.....</i>	36
2.2.1	<i>Apport des entretiens pour la construction du questionnaire</i>	36
2.2.2	<i>Nécessité d'une approche générique</i>	36
2.2.3	<i>Choix de l'outil</i>	37
2.3	<i>Une diffusion en ligne et prioritairement ciblée</i>	38
2.4	<i>Choix du logiciel d'analyse : Le Sphinx, un outil privilégié pour le traitement d'une enquête de cette envergure.....</i>	39

Troisième partie Analyse croisée des résultats du questionnaire avec des points clés des entretiens..... 41

1	Préambule.....	41
1.1	<i>Synthèse de l'état des lieux des dispositifs de gestion de l'information réalisé auprès des membres du groupe de travail</i>	41
1.2	<i>Description des répondants au questionnaire</i>	45
1.2.1	<i>Origine géographique des répondants</i>	45
1.2.2	<i>Situation professionnelle</i>	46
1.2.3	<i>Durée et part de l'activité sur l'AB</i>	48
1.2.4	<i>Intensité du besoin d'information sur l'AB et existence de manque d'information.....</i>	49
2	Enjeu 1 : maîtriser l'information en ligne et l'information informelle	49
2.1	<i>Les acteurs de l'AB consultent massivement les sites Internet pour s'informer.....</i>	50
2.2	<i>Entre ressources documentaires formelles et information informelle</i>	50
2.3	<i>Le besoin de mieux maîtriser l'information : un besoin de médiation documentaire ?.....</i>	52

2.4	<i>Différenciation des chercheurs et des agriculteurs</i>	55
3	Enjeu 2 : Centraliser l'information pour favoriser son accessibilité.....	60
3.1	<i>L'information technique et réglementaire comme consensus</i>	61
3.2	<i>Accéder à des ressources d'information fiables</i>	62
3.3	<i>Accéder à des ressources d'information centralisées</i>	65
3.4	<i>Manque d'information : problème d'accessibilité ou de réelle insuffisance ?</i>	67
3.4.1	Méconnaissance des outils	67
3.4.2	Manque d'information	68
3.4.3	Difficultés d'accès à l'information.....	71
4	Synthèse des résultats.....	75
Quatrième partie Discussion et perspectives		77
1	Enjeu d'une démarche de mutualisation entre différents organismes pour répondre aux besoins des acteurs de l'AB	77
2	Spécificités de l'information en ligne et de l'information informelle	79
2.1	<i>Caractéristique de l'information en ligne</i>	79
2.2	<i>Caractéristiques et enjeux de l'information informelle</i>	80
3	Perspectives envisageables pour améliorer l'organisation de l'information dans le secteur de l'AB81	
Conclusion		85
Bibliographie		87
Annexes		I

Liste des Sigles

AB : Agriculture Biologique

ACTA : Association de Coordination Technique Agricole

APCA : Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture

CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

CIAB : Comité Interne en Agriculture Biologique

DGER : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

FNAB : Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique

GRAB : Groupement de Recherche en Agriculture Biologique

IBB : Inter Bio Bretagne

INRA : Institut Nationale de la Recherche Agronomique

ITAB : Institut Technique de l'Agriculture Biologique

ITA : Institut Technique Agricole

PACA : Provence-Alpes-Côtes-d'Azur

RMT DéVAB : Réseau Mixte Technologique pour le Développement de l'Agriculture Biologique

Liste des tableaux

Tableau 1 : <i>Croisement de l'ancienneté professionnelle et du temps consacré à l'AB</i>	48
Tableau 2 - <i>Intensité du besoin d'information chez les répondants</i>	49
Tableau 3 - <i>Utilisation des outils numériques</i>	53
Tableau 4 - <i>Niveau de maîtrise des répondants sur les pratiques de recherche d'information</i>	54
Tableau 5 - <i>Médias utilisés par les chercheurs pour communiquer sur leurs connaissances</i>	57
Tableau 6- <i>Existence d'une pratique de veille suivant les différentes activités (Les chiffres en couleur sont issus du test de X². Le rose correspond à une surreprésentation, le bleu à une sous représentation.)</i>	59
Tableau 7 - <i>Avis sur des affirmations concernant l'information en AB (Les chiffres en couleur sont issus du test de X². Le rose correspond à une surreprésentation, le bleu à une sous représentation.)</i>	61
Tableau 8 - <i>Type d'information le plus important en fonction de l'activité</i>	62
Tableau 9 - <i>Avis sur les moyens d'améliorer la diffusion de l'information en AB (Les chiffres en couleur sont issus du test de X². Le rose correspond à une surreprésentation, le bleu à une sous représentation.)</i>	63
Tableau 10 - <i>Adjectifs de l'information utile (Les chiffres en couleur sont issus du test de X². Le rose correspond à une surreprésentation, le bleu à une sous représentation.)</i>	64
Tableau 11 - <i>Connaissance des outils d'information des organismes AB par les acteurs RFD</i>	68
Tableau 12 - <i>Connaissance des outils d'information des organismes AB par les autres acteurs</i>	68
Tableau 13 - <i>Tableau croisé entre les réponses à l'affirmation selon laquelle l'information est insuffisante et la connaissance de la Biobase (La dépendance n'est pas significative. $\chi^2 = 0,72$, $ddl = 2$, $1-p = 30,37\%$)</i>	69

Tableau 14 - <i>Tableau croisé entre les réponses à l'affirmation selon laquelle l'information est trop dispersée et la connaissance de la Biobase (La dépendance n'est pas significative. $\chi^2 = 0,33$, $ddl = 2$, $1-p = 15,37\%$)</i>	69
Tableau 15 - <i>Tableau croisé entre les réponses à l'affirmation selon laquelle l'information n'est pas assez fiable et la connaissance de la Biobase (La dépendance n'est pas significative. $\chi^2 = 2,30$, $ddl = 2$, $1-p = 68,27\%$)</i>	70
Tableau 16 – <i>Raisons des difficultés d'accès à l'information en AB</i>	71
Tableau 17 – <i>Tableau croisé entre l'activité principale des répondants et leur avis sur l'affirmation selon laquelle "il est difficile d'accéder aux informations sur la bio" (Les chiffres en couleur sont issus du test de X^2. Le rose correspond à une surreprésentation, le bleu à une sous représentation.)</i>	72
Tableau 18 - <i>Raisons pour des services payants (Ensemble des répondants)</i>	74
Tableau 19 - <i>Raisons pour des services payants (répondants manquant d'information)</i>	74

Liste des figures

<i>Figure 1 - Echelonnage des types de veille (Source : Castanet 2008)</i>	<i>24</i>
<i>Figure 2 - Carte des ressources d'information en AB.....</i>	<i>44</i>
<i>Figure 3 - Comparaison de la répartition départementale des répondants (carte de gauche) avec la répartition des exploitations agricoles (carte de droite, source : Agence Bio).....</i>	<i>45</i>
<i>Figure 4 - Répartition des répondants selon leur activité principale</i>	<i>47</i>
<i>Figure 5: (A) Ancienneté professionnelle sur l'AB. (B) - Temps consacré à une activité sur la bio .</i>	<i>48</i>
<i>Figure 6 - Classement décroissant des ressources utiles pour les acteurs de l'AB</i>	<i>50</i>
<i>Figure 7 - Classement des ressources utiles pour les acteurs de la recherche et de la recherche</i>	<i>56</i>

Liste des annexes

Annexe 1 : Composition du RMT DévAB	p.II
Annexe 2 : Présentation des organismes partenaires du groupe de travail « veille scientifique et technique » du RMT DévAB	p.III
Annexe 3 : Grille d'entretien	p.VI
Annexe 4 : Questionnaire	p.X

Introduction

L'agriculture biologique (AB) est un mode de production agricole se définissant par le refus d'utiliser tout intrant chimique de synthèse et par des principes fondateurs. Elle est aujourd'hui de plus en plus reconnue comme porteuse de solutions innovantes face aux enjeux actuels du développement durable et mobilise, depuis 2000, l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) à travers des programmes de recherche pluridisciplinaires. La recherche et l'expérimentation en AB s'associe aux acteurs de terrains, en premier lieu les agriculteurs, dans le but de favoriser la circulation des connaissances et des savoir-faire nécessaires à la construction du savoir scientifique. Par ailleurs, un grand nombre d'acteurs œuvrent au développement de l'agriculture biologique : des pionniers, comme la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB), aux acteurs « traditionnels », comme les Chambres d'agriculture. Les structures de formations sont également concernées par l'AB, surtout à l'heure où les programmes de l'enseignement agricole intègrent obligatoirement un module sur ce mode de production. Entre la recherche, la formation et le développement, des liens existent et sont nécessaires pour faire circuler les connaissances tout au long d'une chaîne informationnelle multidirectionnelle.

Afin d'encourager la collaboration, le Réseau Mixte Technologique pour le développement de l'AB a été créé et offre un cadre pour des groupes de travail tel que le groupe « Veille scientifique et technique », qui réunit des personnes engagées de près ou de loin dans la gestion de l'information dans le secteur de l'AB et issues d'univers professionnels et institutionnels variés. Face au manque de connaissances stabilisées et à la multiplication des acteurs, associée à un manque de structuration du secteur, l'organisation de l'information dans le domaine est un enjeu fort de développement.

Ayant entamé une réflexion sur la veille, le groupe de travail souhaitait mieux connaître les pratiques informationnelles des acteurs de l'AB pour lesquels ils agissent au quotidien. Suite à l'identification d'une méconnaissance des besoins de ces acteurs par ailleurs hétérogènes (chercheurs, agriculteurs, conseillers agricole, enseignants, ...), il a été décidé au sein du groupe lors de la réunion de lancement du stage de chercher à mieux connaître ces besoins, dans la perspective d'engager des actions destinées à répondre à ces derniers. D'autre part, le constat d'une hétérogénéité des pratiques, forcément normal dans ce genre de groupe, a poussé à réfléchir également aux opportunités de mise en commun de moyens et de ressources.

La problématique de notre étude est abordée sous la forme d'un objectif : Dans une démarche inter-organisationnelle, comment définir des moyens d'action prioritaires pour répondre aux besoins informationnels des acteurs d'un réseau multi professionnel ? Un nouveau dispositif pourrait-il être une solution et quelle forme pourrait-t-il prendre ? Une démarche de mutualisation est-elle envisageable ?

L'étude que nous présentons s'appuie sur une méthodologie d'enquête menée en deux temps : des entretiens semi-directifs auprès des membres du groupe de travail, suivis d'un questionnaire en ligne. Les résultats présentés sont issus de l'analyse croisée des deux composantes de cette enquête.

Dans une première partie, nous présentons le contexte spécifique de l'AB et des enjeux liés à l'information et introduisons le cadre de la mission et les cadres conceptuels ayant menés à cette problématique. Dans une seconde partie est exposée la méthodologie employée, puis en troisième partie les résultats obtenus et analysés. Enfin, une quatrième partie s'attache à discuter l'étude et à en montrer les perspectives.

Première partie

Contexte et approche du problème

La première section propose une mise en perspective du sujet avec le cas étudié : l'information professionnelle en agriculture biologique. En deuxième section, il s'agit de présenter le cadre particulier de l'étude, avant d'introduire, en troisième section, la problématique et ses questions sous-jacentes, ainsi que les cadres conceptuels qui ont guidés leur construction et qui sont mobilisés dans le développement.

1 Agriculture biologique et information professionnelle

1.1 L'agriculture biologique : un secteur en développement

L'agriculture biologique (AB) connaît, depuis plusieurs années, un développement important, tant en termes économiques (croissance à 2 chiffres depuis 10 ans), qu'en termes d'intérêt suscité par la société. Fin 2011, 3,5 % de la Surface Agricole Utile (SAU) est cultivée en bio et 4,5 % des exploitations agricoles sont engagées en bio. Une définition et un historique succinct de l'AB en France permettent d'en poser les limites, avant de présenter la situation actuelle du développement de ce secteur et de montrer en quoi cela s'accompagne d'une dispersion de l'information professionnelle dans le domaine.

1.1.1 Définition

Une définition et un historique succinct de l'AB en France permettent d'en poser le périmètre, avant de présenter la situation actuelle du développement de ce secteur et de montrer en quoi cela s'accompagne d'une dispersion de l'information professionnelle dans le domaine.

L'agriculture biologique est un mode de production agricole qui se définit par le refus d'utiliser des produits chimiques de synthèse et l'adhésion à des principes généraux tels que le respect du vivant et la recherche de rapports socio-économiques plus équitables et solidaires. En Europe, l'AB est définie officiellement par une réglementation qui se décline dans des cahiers des charges par production.

Longtemps marginalisée, représentée par des pionniers au positionnement militant, l'AB s'est progressivement structurée, en lien avec sa reconnaissance au niveau national, européen et mondial.

Des organismes spécifiquement dédiés à l'AB voient le jour, tant sur le plan de la profession agricole (création de la FNAB¹ en 1978), que de la recherche et développement (création du GRAB² en 1979 et de l'ITAB³ en 1982), tandis que les organismes existants qui ont accompagné la modernisation agricole d'après-guerre s'y investissent au fur à mesure.

Sur le plan réglementaire, la structuration se fait au court des années 80-90, tandis que le premier plan gouvernemental de développement économique, dit plan Ricquois, est lancé en 1998. A ce premier plan (1998-2002), succède un second plan (2004-2008), puis un troisième « Agriculture biologique : horizon 2012 », qui a court aujourd'hui. Le plan actuel propose une augmentation des surfaces consacrées à l'AB de 2% en 2007 à 6% visé en 2012.

1.1.2 Enjeux et dynamique de développement de l'agriculture biologique

Secteur en développement, l'un des principaux enjeux de l'AB relève de l'accompagnement des acteurs (producteurs, conseillers, transformateurs, etc.) pour surmonter les nombreuses contraintes du cahier des charges, tout en maintenant les performances de l'AB et l'intégrité des pratiques en cohérence avec les principes fondateurs du bio.

Les enjeux de l'AB n'en restent pas moins (i) multi-dimensionnels et concernent à la fois l'alimentation, l'agriculture et l'environnement, (ii) pluridisciplinaires et (iii) multisectoriels : réglementaires, techniques, scientifiques, sociétaux, etc. Ces enjeux se répercutent à toutes les échelles, de l'agriculture aux consommateurs, de la parcelle agricole à la filière, du territoire à l'échelle mondiale. Par exemple, les enjeux économiques se retrouvent autant à l'échelle du marché avec le développement d'un marché de niche qui doit faire face à une demande croissante, qu'à l'échelle des exploitations agricoles qui doivent assurer leurs débouchés et la rentabilité de leur système.

¹ Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique

² Groupement de Recherche en Agriculture Biologique

³ Institut technique de l'Agriculture Biologique

Ces enjeux sont aussi dynamiques et évoluent en même temps que l'AB, d'un secteur à l'époque marginal avec peu de structures d'accompagnement qui devait construire sa légitimité à un secteur reconnu et soutenu par l'état qui doit aujourd'hui raisonner son développement.

Enfin, ces enjeux sont pluriels car doivent répondre à la pluralité des modèles d'agriculture biologique qui coexistent mais qui ont chacun des enjeux spécifiques. Il existe effectivement des formes d'AB plus ou moins alternatives au modèle dominant qui rencontrent de fait des verrous techniques plus ou moins spécifiques. La recherche, formation et développement de l'AB doit pouvoir s'adapter à cette pluralité des modèles et proposer des solutions multiples.

1.2 L'information et les enjeux de structuration du secteur

1.2.1 Augmentation et dispersion de l'information sur l'AB

Cette diversité des enjeux est à l'origine d'un grand nombre de questionnements que les acteurs tentent d'expliquer et solutionner. L'"information en AB" en est démultipliée et par conséquent difficile à intégrer d'où l'émergence de réflexions sur une meilleure organisation et maîtrise de celle-ci.

Une autre manière d'analyser la croissance du secteur de l'AB est de regarder la production d'information relative au domaine de l'agriculture biologique qui croît avec le développement du secteur. Dans le secteur de l'information scientifique, une analyse des publications dans les revues scientifique à comité de lecture du Web Of Science (WOS) portant sur les domaines de l'alimentation et de l'agriculture biologique (Ollivier, Bellon et al. 2011) montrent une croissance exponentielle du nombre d'articles entre 1975 et 2009. Le phénomène est également repérable pour la presse généraliste dans une analyse menée sur la presse quotidienne régionale et la presse nationale (Ollivier 2011). Ces deux exemples attestent de l'intérêt croissant pour l'agriculture biologique, aussi bien dans le monde de la recherche que dans la société.

Par ailleurs, le nombre important d'organismes impliqués dans le développement de l'agriculture biologique est aussi un facteur de démultiplication et de décentralisation de la production d'information dans ce domaine. Il n'y a pas à l'heure actuelle de coordination à l'échelle nationale de ces différents acteurs autour de leurs ressources respectives. Il existe un centre de ressources national en agriculture biologique, mais celui-ci est rattaché à une école d'ingénieur en agriculture et ne répond pas d'une action collaborative. Il est néanmoins un acteur reconnu dans le

secteur et offre un service de référencement bibliographique alimenté par une surveillance régulière de l'information technique du domaine, principalement à l'échelle nationale.

La structuration en marche du secteur fait émerger la nécessité de mieux maîtriser l'information dans un contexte de développement concurrentiel face à d'autres modes de production, notamment l'agriculture conventionnelle. Des projets se mettent en place pour répondre aux besoins grandissant des acteurs en information. Citons par exemple, le projet OrganicDataNetwork qui vise à accroître la transparence du marché de l'alimentation biologique en Europe grâce à une meilleure disponibilité de l'information commerciale sur le secteur. Sur le plan technico-économique, le projet RefAB, mené à l'échelle nationale par l'ITAB et le RMT DévAB vise à la conception d'un référentiel au service du développement de l'AB conduisant à des dispositifs d'acquisition de références et des systèmes d'information innovants.

1.2.2 Co-construction, partage et diffusion des connaissances

Alors que l'agriculture conventionnelle est consommatrice en intrants d'origine pétrolière (phytosanitaires, mécanisation, fertilisation minérale...), l'AB doit trouver des moyens alternatifs de réduire les risques liés à la production agricole (lutte contre les maladies, maintien de la fertilité des sols...). L'AB peut être qualifiée de mode de production intensif en connaissances, Morgan et Murdoch (2000) ont d'ailleurs montré dans leur étude comparative que les systèmes de connaissances en AB s'appuyaient davantage sur des connaissances locales et tacites. Ils vont jusqu'à définir les agriculteurs bios d'"agents savants" ("knowing agents") non seulement de leur exploitation agricole, mais aussi de la filière dans son entier. C'est ainsi par la connaissance des mécanismes biologiques complexes que les producteurs peuvent dépasser les nombreux verrous techniques imposés par ses principes fondateurs et les contraintes des cahiers des charges tout en maintenant des performances assurant la viabilité de leur activité. Jusque récemment cette connaissance était le fruit des expériences individuelles des agriculteurs et tendent, avec l'investissement d'acteurs institutionnels, à être rassemblées. Dans le même ordre d'idée, la compréhension des modalités de consommation des produits bio, en tant que marché de niche, nécessite de produire de la connaissance alors même que les filières se restructurent face au développement important de la demandes. Les enjeux de connaissances concernent plusieurs niveaux d'organisation (des producteurs, aux consommateurs, de la parcelle au système agri-alimentaire). Ils sont aussi très dynamiques puisqu'en peu de temps l'AB est passée d'un secteur marginal avec peu de structures d'accompagnement qui devait construire sa légitimité à un secteur

reconnu et soutenu par l'Etat et la Société qui doit aujourd'hui raisonner son développement en évitant si possible les dérives vis-à-vis de ses principes fondateurs.

Dans leur étude sur la place de l'information professionnelle dans la construction de savoirs émergents, Gardiès et al. (2011) se sont intéressés à la communauté professionnelle des agriculteurs biologiques. Ce terrain d'étude est particulièrement intéressant car, en termes de construction et de diffusion des savoirs, la « logique de concertation et de diffusion en réseau » est primordiale en AB. Selon les auteurs, l'information en AB provient principalement de deux types d'acteurs : les professionnels et les chercheurs. Par des pratiques informationnelles qualifiées d'intuitives, les agriculteurs investis dans des communautés professionnelles particulières⁴ manipulent l'information professionnelle non seulement pour « optimiser l'activité », c'est-à-dire pour guider leur travail, mais aussi pour s'approprier des savoirs. Lorsque ces savoirs ne sont pas formalisés, la démarche de recherche d'information prend alors une place importante pour faire émerger de nouvelles connaissances et formaliser des savoirs émergents.

La problématique de la construction et de la diffusion des connaissances mobilise fortement les acteurs du développement, de la recherche et de l'expérimentation en AB. Conscient du besoin de structurer et d'adapter la production et la diffusion de connaissances, l'Institut technique de l'agriculture biologique (ITAB) a réuni les partenaires de la Recherche-Expérimentation-Valorisation en AB en organisant les Assises REVAB. Parce que l'AB est un système complexe, un consensus s'est établi sur l'intérêt d'une démarche globale pour l'étudier (Delebecq, Vindras et al. 2011). Cela implique notamment la transdisciplinarité et l'implication d'acteurs multiples. Parmi les grands enjeux se trouve le partage et la co-construction des connaissances : « La recherche de solutions intégrées et durables se base sur la compréhension des processus agroécologiques. Cette compréhension fait appel à tous les types de connaissances, tant académiques qu'empiriques, c'est pourquoi la Recherche-Expérimentation pour l'AB doit permettre le partage et la co-construction de connaissances et de données entre tous les acteurs, y compris les agriculteurs. »

Dans une étude menée en 2009 et 2011, les chambres d'agriculture, acteurs forts du développement agricole, ont identifié une liste d'enjeux à relever pour assurer un développement pérenne et positif

⁴ L'étude porte sur 4 communautés professionnelles : AMAP, CIVAM, CREAB Midi Pyrénées, Chambre régionale d'agriculture de Midi-Pyrénées.

de la filière AB française. Parmi les enjeux transversaux se trouvent la nécessité de renforcer la connaissance des pratiques, des systèmes de production et des filières européens, de renforcer la connaissance des marchés français et étrangers et d'améliorer l'accompagnement dans le secteur AB. L'accent est mis sur le fait qu'il existe un manque d'informations disponibles et sur la nécessité de favoriser « un transfert permanent de connaissances des conseillers vers les producteurs, mais aussi des producteurs vers les conseillers » (Daspres 2011).

2 Le RMT DévAB et le groupe de travail « Veille scientifique et technique »

Les différents plans de développement nationaux ont été mis en place selon l'argument principal de pour répondre à la nécessité d'adapter l'offre des produits biologique à la demande croissante des consommateurs qui n'est pas couverte par l'offre inférieure à la demande au profit de l'importation de produits). Pour cette raison, cinq axes d'action ont été définis dans le plan actuel « Agriculture biologique Horizon 2012 »⁵ pour atteindre l'objectif d'augmentation des surfaces consacrées à l'AB (de 2% en 2007 à 6% visé en 2012). Ces cinq axes sont :

- Axe 1 : conversion et pérennité des exploitations biologiques
- Axe 2 : structuration de la filière
- Axe 3 : consommation de produits bio
- Axe 4 : recherche, développement, formation
- Axe 5 : réglementation adaptée

Dans ce contexte, une des actions de l'axe 4 a été la création du RMT DévAB.

2.1 Le RMT DévAB : un outil partenarial pour l'action

Les Réseaux Mixtes Technologiques (RMT) sont une modalité de partenariat mise en place et financée par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER), qui relève du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Le but de ces partenariats est de « développer des relations de travail approfondies entre acteurs de la recherche, de la formation et du développement, en cohérence avec les contrats d'objectifs du réseau des chambres d'agriculture,

⁵ <http://agriculture.gouv.fr/>

du réseau des instituts techniques agricoles et du réseau des instituts techniques agro-industriels dont l'animation est confiée respectivement à l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), l'Association de Coordination Technique Agricole (ACTA) et l'Association de Coordination Technique pour l'Industrie Agroalimentaire (ACTIA). »⁶. De façon résumée, les objectifs des RMT sont : la mise en réseau des ressources, le développement des synergies, la coopération, l'acquisition ou le partage d'équipements.

Le RMT pour le Développement de l'Agriculture Biologique (RMT DévAB) a pour ambition d'identifier des stratégies de développement de l'agriculture biologique et d'organiser le transfert des connaissances avec tout le secteur agricole. Son fonctionnement est affilié à l'ACTA. Outil partenarial, le RMT DévAB réunit et engage des acteurs très divers autour de la thématique de l'AB. Le réseau compte en tout 84 membres (instituts techniques, chambres d'agriculture, organisme de recherche, structures spécifiques de la bio, lycées agricoles, écoles d'ingénieurs)⁷. Par ailleurs, la participation aux actions du RMT DévAB est ouverte à d'autres acteurs non signataires de la convention.

Le programme de travail du RMT DévAB, défini pour la période 2008-2012, concentre ses activités autour de quatre thèmes :

- Renforcement et accompagnement de l'AB comme mode de production innovant et performant pour l'ensemble de l'agriculture
- Valorisation des ressources naturelles et fonctionnalités écologiques en AB
- Organisation de l'AB comme secteur économique
- Intégration et diffusion des connaissances, notamment vers l'agriculture conventionnelle.

En quatre ans d'existence, il a permis aux partenaires de produire des documents, d'échanger au sein de groupes de travail et séminaires et ainsi de mieux se connaître. Il s'agit d'un modèle d'échange qui s'est également révélé propice à la mise en place de projets communs dépassant son

⁶ CIRCULAIRE DGER/SDRIDCI/C2008- 2007 - Lancement de l'appel à propositions de réseaux mixtes technologiques (RMT) pour l'année 2008. Date : 19 mars 2008. Ministère de l'agriculture et de la pêche Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche <http://agriculture.gouv.fr/sections/publications/bulletin-officiel/2008/bo-n-12-du-21-03-08/>

⁷ Voir annexe 1 pour une présentation plus détaillée

cadre, comme le projet RéfAB⁸. Pour ces raisons, le RMT DévAB a acquis une reconnaissance et une légitimité nationale.

Cependant, la limite d'existence de ce projet partenarial est bientôt échu et son avenir est incertain. Il s'agit là d'un élément important du contexte qui traduit une situation en mouvance. Au sein des groupes de travail et dans la réalisation des actions, il est donc important de porter attention aux différents acteurs membres de ce réseau qui ont, eux, une existence pérenne.

2.2 Le groupe de travail « veille scientifique et technique » : une dynamique, des attentes multiples

2.2.1 Présentation

En lien avec le thème 4 du programme de travail du RMT : « Intégration et diffusion des connaissances, notamment vers l'agriculture conventionnelle », un groupe de travail intitulé « veille scientifique et technique » a été créé début 2012. Ce groupe de travail a entamé une réflexion sur les pratiques info-documentaires des différents organismes concernés par la bio en France.

Ce groupe de travail⁹ réunit l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) représenté par son Comité Internet en Agriculture Biologique (CIAB), l'Association de Coordination Technique Agricole (ACTA), l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB), ABioDoc (centre national de ressources en agriculture biologique), L'ISARA-Lyon (école d'ingénieur en alimentation, agriculture, environnement et développement durable), Inter Bio Bretagne (IBB, association interprofessionnelle de développement de la filière Agriculture Biologique en Bretagne) et Formabio (réseau des formations en AB dépendant du Ministère de l'Agriculture).

⁸ <http://www.itab.asso.fr/programmes/refab.php>

⁹ Voir Annexe 2 pour une présentation plus détaillée

Ce groupe réunit donc deux types de participants :

- Les professionnels de l'information,
- Les animateurs de réseaux : chercheurs (INRA), conseillers AB des chambres d'agriculture (APCA), instituts techniques (ACTA), actions expérimentales (ITAB), lycées agricoles (Formabio),

Ces personnes possèdent une légitimité, soit en tant que professionnels de l'info-doc ayant un lien avec l'AB, soit en tant que tête de réseau d'une structure plus ou moins spécifique de l'AB.

L'intérêt majeur de ce groupe de travail se trouve dans le caractère fédérateur d'une large diversité d'organismes de l'AB et de la participation de deux univers professionnels autour d'une thématique de travail commune.

2.2.2 Objectif

« L'objectif de ce travail est d'arriver à systématiser une fonction de veille et de capitaliser sur les acquis de différents partenaires du RMT. Un premier travail consiste à recenser les objectifs et pratiques documentaires de structures ayant une expérience et un intérêt pour ce thème, en vue d'identifier des complémentarités, doublons ou manques éventuels. Une meilleure connaissance des pratiques bibliographiques et documentaires permettrait de renforcer des synergies, de faciliter le montage de projets de recherche-développement-expérimentation, de mieux utiliser les ressources existantes et d'identifier des thèmes émergents sur l'AB. »¹⁰

L'énoncé de cet objectif, et les discussions préalables avec le groupe, soulève des interrogations sur la nature de l'objectif du stage tant le vocabulaire utilisé apparaît mouvant du fait de l'hétérogénéité des besoins et des compétences en matière info-documentaire. Ayant été sollicitée par ce groupe de travail pour travailler sur l'étude et la mise en place d'un dispositif de veille sur l'agriculture biologique, je me suis posé des questions préalables afin de stabiliser l'objet de ce travail. Tout d'abord, comment les commanditaires envisagent-ils la question de la veille ? Ensuite, quel est l'état de l'existant en matière de veille sur l'AB ? Enfin, quels sont les objectifs et où se situent actuellement les besoins ?

¹⁰ Introduction au groupe de travail présentée sur le site Web du RMT DévAB. En ligne : <http://www.devab.org/moodle/course/view.php?id=41>

La lecture des compte-rendu des réunions précédentes et une réunions de cadrage avec les commanditaires m'ont permis d'amorcer des éléments de réponse à ces questions et de cadrer mon sujet.

3 Cadres conceptuels et Problématique

Je présenterai ici les différents cadres conceptuels ainsi que les dynamiques de réflexions au sein du groupe de travail qui m'ont permis de préciser ma problématique.

3.1 Cadres conceptuels

En réponse aux objectifs fixés par le groupe, nous mobiliserons préférentiellement quatre cadres conceptuels ayant servi à préciser ma problématique.

3.1.1 L'information professionnelle

Le terme d'information professionnelle est utilisé dans le secteur de l'industrie de l'information pour désigner un marché économique. Ce dernier, aujourd'hui presque exclusivement centré sur l'information électronique, regroupe les acteurs de la production (producteurs de bases de données, instituts de recherche, éditeurs), du traitement (moteurs de recherche, éditeurs de logiciels) et de la diffusion (agrégateurs, serveurs, brokers, centres de documentation spécialisés)¹¹ de l'information. Depuis les années 70 et l'apparition des premiers serveurs de bases de données, l'information professionnelle a connu des mutations importantes : avènement des formats électroniques et de l'accès en ligne, développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) faisant du Web l'espace privilégié d'une production de contenus informationnels toujours plus dense et éclatée, développement d'une économie non-marchande et du mouvement open access.

Ces mutations, associées à des réorganisations des champs professionnels, poussent à s'interroger à la fois sur les modalités actuelles de production de l'information professionnelle et les usages de ces

¹¹ Le marché français de l'Information Electronique Professionnelle : une croissance au ralenti. Etude SerdaLab-GFII <http://www.gfii.fr/uploads/docs/358801df80fc2f9e36eebde358f88df451ec51f3.pdf>

informations¹². De ce point de vue, l'information professionnelle est l'information « produite et utilisée en contexte professionnel ou en relation avec des activités professionnelles au sens large ».

Dans le monde des organisations, Guyot (2009) présente une première interprétation de l'information professionnelle en interrogeant les activités d'information des acteurs « aux prises » avec la gestion de l'information. Cette démarche méthodologique propose une approche de l'information en contexte professionnel : à côté de l'information-connaissance, l'information-action constitue une ressource pour la résolution de problèmes. La dimension pratique de l'information professionnelle est également présente chez Gardiès et al. (2011) : « L'information professionnelle s'inscrit dans la transmission de savoir-faire, dans les échanges d'expériences, dans l'utilisation immédiate. Elle a un intérêt opératoire ». Ces auteurs ajoutent que l'information professionnelle, en plus du partage des connaissances, véhicule et construit le positionnement d'une profession et permet la création d'une communauté de pratique. Dans ces communautés professionnelles, échanger de l'information et coopérer est un moyen de créer de l'information nouvelle qui est, de fait, de l'information professionnelle.

A travers ces deux interprétations, il apparaît qu'en complément d'une vision économique et rationalisée de l'information professionnelle, où producteurs, médiateurs et utilisateurs semblent avoir chacun leur place, se positionne une vision moins segmentée, plus ouverte à l'exploration de la diversité des situations. A partir du moment où on la caractérise par l'usage que l'on en fait et le sens qu'on lui attribue, toute information peut être une information professionnelle.

Dans un secteur d'activité en développement, quelles peuvent être les caractéristiques de l'information professionnelle ? Le secteur de l'agriculture biologique (AB) est un cas intéressant à étudier de ce point de vue. Veille et documentation : rapprochement et distinction de deux approches professionnelles de l'information

Le terme de veille est définie dans la norme (AFNOR 1998) comme « une activité continue et en grande partie itérative visant à une surveillance active de l'environnement technologique, commercial, etc., pour en anticiper les évolutions », la veille aurait avant tout un rôle stratégique,

¹²Appel à communication pour le colloque : Evolutions technologiques et information professionnelle : pratiques, acteurs et documents. Université Stendhal, Grenoble 3 - Institut de la communication et des Médias, Echirolles, 10-11 décembre 2009 <http://w3.u-grenoble3.fr/gresec/colloqueinfo/information-professionnelle-gresec.pdf>

c'est-à-dire qu'elle permettrait à une organisation d'anticiper sur des évolutions futures et de se positionner. Cependant, en balayant le corpus des différentes définitions et acceptions de la notion de veille, Caroline Castanet (2010) a proposé dans son mémoire un échelonnage des types de veille présentant d'autres approches que l'approche stratégique. Cette typologie, également celle présentée par les professionnels de l'IST à l'INRA (Falize and Fauré 2010), est faite en fonction du degré de spécialisation, du niveau d'expertise et de la valeur ajoutée apportée par la veille.

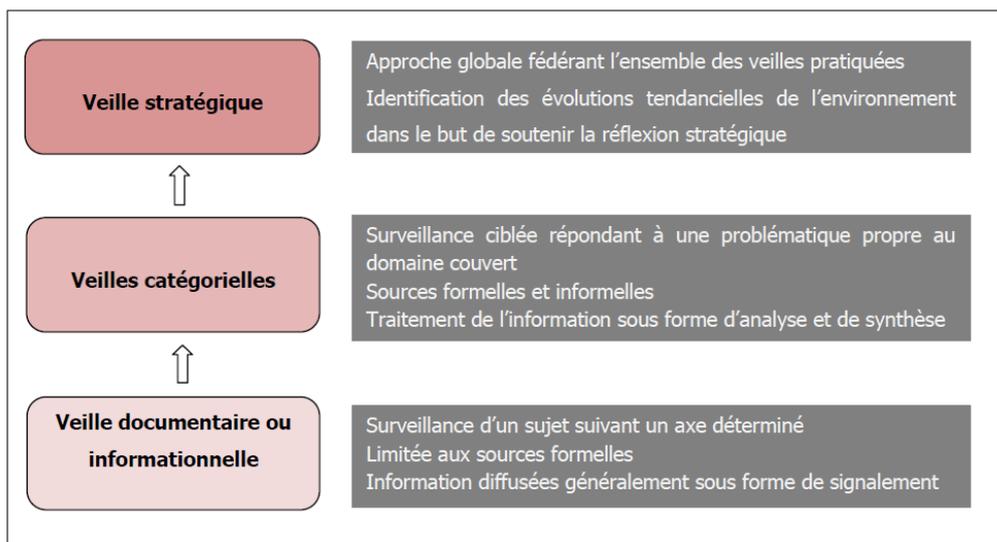


Figure 1 - Echelonnage des types de veille (Source : Castanet 2010)

Au niveau du premier échelon, la veille est documentaire ou informationnelle, ce qui tend à se rapprocher du concept de documentation. Tout d'abord les méthodologies sont similaires : il s'agit de collecter, de traiter et de diffuser de l'information, qui est la matière première commune et unique. La Norme AFNOR XP 50-053 précise par ailleurs que la documentation peut être utilisée pour alimenter le processus de veille.

Toutefois, les deux fonctions se distinguent par leurs objectifs et leurs finalités. D'un côté, la documentation est un « ensemble des méthodes et des techniques de traitement systématique de documents ou d'informations, quel que soit leur support, mises en œuvre pour répondre aux besoins des usagers et incluant l'acquisition, le signalement, l'analyse documentaire, l'indexation, le stockage, la recherche, la diffusion de ces documents ou informations » (ADBS 2012), de l'autre la veille documentaire est une surveillance active et systématique, à l'aide d'outils automatisés, de certains secteurs et de certaines thématiques pour être informé rapidement des nouveautés (Falize,

Fauré, 2010). Dans le cadre de la veille documentaire sont définis, en accord avec les destinataires, des axes de surveillance, qui détermine la recherche (sourcing) et le paramétrage des sources.

La veille se définit enfin par les acteurs qu'elle engage. Selon Jakobiak (1991), trois acteurs de la veille se distinguent. Les guetteurs recherchent, collectent et diffusent l'information, les experts traitent, valident et analysent l'information et les décideurs sont les utilisateurs de cette information. Au contraire l'activité documentaire est effectuée par le professionnel de l'information tout au long du processus.

3.1.2 Approche de la mutualisation en réseau : échange, coopération ou collaboration ?

Aujourd'hui, les services d'information tendent de plus en plus à engager des actions de mutualisation des ressources dans le cadre de réseau documentaires organisés. Rappelons qu'un réseau est une structure sociale constituée d'individus ou d'organisations (les nœuds) connectés entre eux par des interactions (les liens) de nature et de force diverses. Le réseau peut être ainsi être composé d'acteurs ayant des intérêts et poursuivant des objectifs différents. Les projets de mutualisation, pour être réussis, doivent prendre en compte cela en s'adaptant à la situation du réseau ou en engageant une dynamique d'évolutions.

Dans la définition du Petit Robert, mutualiser signifie : Répartir (un risque, des frais) à égalité parmi les membres d'un groupe. Or l'approche de cette notion est plus complexe.

Eric Sutter rappelle que la mutualisation est un néologisme et que, plus qu'un mot, il s'agit d'un concept. Selon lui, « la mutualisation, c'est une mise en commun des moyens qui répond d'abord à une logique économique » (Caron and Ferchaud 2006). Cette vision conceptuelle, fortement imprégnée des logiques de management¹³ englobe un large ensemble de possibilités d'applications : inter ou intra-organisationnelles, sur toutes sortes de ressources, tout type de processus... Au final, une multiplicité de cas de figure. « Mutualiser implique de se poser des questions pour trouver la configuration adaptée à chaque situation, de déterminer ce que l'on veut recevoir et ce que l'on peut apporter, ce qui n'est pas 'partageable' » (Dujardin 2006). Il ajoute que « Pour réussir une

¹³ Eric Sutter est spécialiste en management de l'information.

mutualisation, il faut qu'elle soit ancrée dans la stratégie globale de l'institution, que ce soit en termes de stratégie économique ou de valorisation ».

En Sciences de l'éducation, Haeuw and Garnier (2006) propose une modélisation de la mutualisation de ressources pédagogiques. Ils identifient notamment trois logiques d'action de la mutualisation, qu'ils expliquent ainsi :

- **la logique d'échange** permet de mutualiser l'existant en vue de renforcer l'efficacité et l'efficience de chacun des acteurs (individus, organisations, réseaux), à des fins individuelles.
- **la logique coopérative** permet de s'associer avec d'autres, pour faire mieux que ce que l'on sait faire, et ce à des fins individuelles ou collectives. Cela implique une répartition claire du travail entre les partenaires, chaque participant étant responsable d'une partie du problème à résoudre. L'interaction est nécessaire pour rendre la production finale cohérente.
- **la logique collaborative** permet de co-produire un objet ou un service commun, que l'on n'aurait pas pu réaliser seul. Dans cette logique les partenaires travaillent tous ensemble à chaque étape du processus de production.

Selon cette approche, échange, coopération et collaboration sont trois mots-clés permettant de distinguer différentes démarches de mutualisation impliquant des degrés différents d'intégration des fins et des moyens des acteurs.

3.1.3 Médiation documentaire et dispositif de gestion de l'information et de médiation

Dans le petit Robert, la médiation est définie comme « le fait de servir d'intermédiaire ; ce qui sert d'intermédiaire », ou comme un « processus créateur par lequel on passe d'un terme initial à un terme final ». Ces deux définitions permettent d'aborder la médiation du point de vue des sciences de l'information et de la communication.

Le concept de médiation documentaire mobilise la notion d'intermédiaire, notamment à travers le traitement de l'information¹⁴, activité traditionnelle du documentaliste, qui constitue un « code

¹⁴ Pris dans son sens traditionnel : catalogage et indexation.

commun entre le professionnel et l'utilisateur d'un système d'information ; ce code sert, d'une part, à représenter le contenu informationnel des documents et, d'autre part, à y accéder ». Le traitement de l'information est donc un intermédiaire entre le document et l'individu en recherche d'information. La médiation documentaire se retrouve aussi dans des produits documentaires ou d'information, qui sont des documents secondaires destinés à faciliter l'accès et l'appropriation de l'information. (Lamizet 1995) insiste d'ailleurs sur le fait que les types de médiation ordonnent la production, la diffusion et l'appropriation de l'information au sein de l'espace public.

Un courant de la recherche actuelle en sciences de l'information et de la communication (SIC) propose de dépasser cette acception de la médiation documentaire en s'intéressant aux liens entre médiation documentaire et communication et à leur rôle dans le processus d'appropriation et de construction des connaissances. Ces chercheurs insistent sur le rôle du médiateur dans le processus de médiation. Ce médiateur peut être un professionnel de l'information, un humain, mais il peut aussi être un dispositif technique. Le dispositif technique, considéré comme médiateur entre le concepteur et l'utilisateur (Gardiès and Fabre 2012), devient alors dispositif info-communicationnel. Plus qu'un simple instrument, il est constitué d'une part d'humain et de social et englobe donc le processus de médiation documentaire dans son ensemble. Un dispositif info-communicationnel permet, au travers des contraintes techniques et humaines induites, de construire des connaissances. Il est porteur de missions et d'enjeux qui, par le traitement documentaire, facilitent l'accès à l'information dans un processus de communication.

Dans le contexte de l'augmentation de l'information numérique, l'enjeu des dispositifs info-communicationnels est de permettre à l'utilisateur « d'appréhender et s'approprier l'information afin de construire des connaissances significatives pour lui ». (Gardiès and Fabre 2012)

3.2 Définition d'un cadre de travail

S'agissant d'un réseau d'organismes partenaires, le groupe de travail "veille scientifique et technique" ne possède actuellement pas d'organisation collective dans le domaine de l'information, chaque organisme a donc un fonctionnement propre, avec des dispositifs, outils et méthodologies qui leur sont spécifiques. Néanmoins, il existe une volonté, à travers ce projet dit de "veille" :

- d'améliorer la situation actuelle,
- d'engager une action collective dans ce sens.

La diversité des organismes et des personnes impliqués dans le projet est apparue rapidement comme un enjeu principal dans mon travail. L'hypothèse forte selon laquelle les attentes vis-à-vis du projet sont différentes en fonction des missions, des stratégies, du positionnement et des pratiques de chacun s'est confirmée lors de la première réunion de cadrage du stage. J'ai pu identifier que certaines attentes se rapportaient aux activités de veille, d'autres aux questions d'accès aux publications, d'autres encore à la valorisation des ressources (qu'elles soient informationnelles ou documentaires), des services ou produits d'information existants.

Par ailleurs, le fait que les participants ne soient pas tous des professionnels de l'information-documentation pose la question de la place de l'information dans l'activité professionnelle et des compétences de chacun dans le domaine.

Pour les membres du groupe, il est également apparu important de mieux connaître et de pouvoir caractériser les pratiques et les besoins en information des différents acteurs de l'AB. Une typologie des acteurs s'est dégagée spontanément selon l'activité professionnelle (chercheurs, producteurs, enseignants, conseillers...). Cependant, d'autres critères de différenciation ont été évoqués, tels que le type de structure professionnelle, le degré d'implication en AB ou l'ancienneté dans l'activité.

Partant de ces éléments observés, j'ai pu dessiner les contours de mon sujet. J'ai pu percevoir que l'enjeu, aux termes de ce groupe de travail est l'organisation et la maîtrise de l'information dans le domaine de l'AB au niveau national.

3.3 Problématique

Par la description du contexte, j'ai présenté les principaux enjeux liés à la gestion de l'information dans le secteur de l'agriculture biologique (AB), envisagé comme un réseau complexe d'organismes et d'acteurs ayant des interrelations hétérogènes.

Au regard des éléments présentés précédemment, trois constats se font jour. Premièrement, le réseau étudié est polymorphe : on peut le considérer à l'échelle des groupes d'acteurs (chercheurs, s, enseignants, etc.) ou des organismes. Deuxièmement, les activités liées au domaine de l'information ne sont pas spontanément identifiables au sein de ce réseau, tant chez les « têtes de réseau » que chez l'ensemble des acteurs. Troisièmement, il n'est pas certain qu'un dispositif de veille soit l'approche prioritaire pour améliorer la maîtrise de l'information dans le domaine de l'AB. J'ai choisi d'orienter cette étude selon la problématique suivante :

Dans une démarche inter-organisationnelle, comment définir des moyens d'action prioritaires pour répondre aux besoins informationnels des acteurs d'un réseau multi professionnel ? Un nouveau dispositif pourrait-il être une solution et quelle forme pourrait-t-il prendre ? Une démarche de mutualisation est-elle envisageable ?

Trois sous-questions ont été identifiées pour répondre à la problématique.

- Quels sont les besoins informationnels des acteurs de l'AB ?
- Quel type de projet permet de répondre à ces besoins ?
- Quelle est la logique d'action en réseau possible ?

Pour répondre à ces trois questions, je propose de procéder à un diagnostic de la situation et des besoins, suivie d'une analyse au regard de ma problématique, puis de proposer des solutions.

Deuxième partie

Méthodologie de recueil et d'analyse des données

La démarche méthodologique s'inspire de la démarche marketing appliquée aux services d'information, développée par Salaün et Muet (2008), dans le sens où j'ai cherché à analyser les besoins informationnels d'un certain nombre d'acteurs, dans le but d'adapter ou de créer des services d'informations répondant à ces besoins. Néanmoins, la démarche nécessite des adaptations à la complexité d'un réseau dont le contexte a été présenté en première partie. Nous n'étudions pas un service d'information¹⁵ en particulier, mais une composition de services hétérogènes, plus ou moins liés entre eux et dépendants de différents contextes institutionnels. Il s'agit de savoir considérer les particularités de chaque organisation en vue de donner une cohérence d'ensemble pour améliorer la gestion de l'information à une échelle nationale. Nous voulons tenter d'aller au-delà de la demande directe des commanditaires pour s'intéresser aux besoins de leurs « clients ». Cependant, la dimension collaborative, que je tente d'analyser, dépasse selon moi le cadre d'une démarche marketing.

Pour mener à bien cette étude, une méthodologie propre a été développée collectivement avec les commanditaires. Après un état des lieux des différents services d'information en place dans les organismes représentés dans le groupe de travail, j'ai effectué une enquête qui se décline en deux parties. La première partie de l'enquête consiste en des entretiens semi-directifs menés auprès des membres du groupe de travail. La seconde partie repose sur un questionnaire à destination d'une large majorité d'acteurs du réseau AB, usagers potentiels de l'information.

Dans les sections suivantes, les deux parties de l'enquête sont expliquée d'un point de vue méthodologique.

¹⁵Pris dans son sens générique incluant tout type de structure, de la bibliothèque à l'intranet.

1 Comprendre les pratiques et les attentes des acteurs du RMT en matière d'information

1.1 Trois objectifs répondant au besoin de comprendre les pratiques et les points de vue de personnes amenées à collaborer

A travers ces entretiens, trois objectifs ont été poursuivis. Le premier objectif était de préparer le questionnaire qui constitue la seconde partie de l'enquête. Parce que les membres du groupe de travail sont relativement bien représentatifs de l'ensemble des acteurs, mobiliser les connaissances de leurs réseaux respectifs devait permettre de percevoir quelles sont les spécificités à priori de ce réseau en termes de besoins, de pratiques et d'organisation spécifiques. Quels sont les acteurs qui le composent ? Existe-t-il des particularités propres à certains acteurs ? Les réponses à ces questionnements ont permis d'identifier des éléments problématiques potentiels qui ont été intégrés dans la construction du questionnaire.

Le second objectif ayant guidé l'entretien était de percevoir les pratiques informationnelles des interviewés. Agissant dans le cadre d'un partenariat au sein duquel les professions, de même que les missions et les objectifs poursuivis, sont diverses, il était utile de mieux cerner les pratiques informationnelles individuelles des interviewés. Cela permettra de détecter des pratiques similaires ou, au contraire, différentes. Le but in fine est de percevoir comment les membres du groupe de travail interagissent avec l'information.

Enfin, le troisième objectif poursuivait de questionner les possibilités de mutualisation entre les différents partenaires. Répondre à cet objectif suggérait plusieurs questions. Quelles sont les attentes et le point de vue des membres vis-à-vis du groupe de travail auquel ils participent ? Pourquoi y participent-ils ? Quelle est leur connaissance du projet et du milieu bio ? Quelle sont les politiques informationnelles de leurs institutions d'appartenance respectives en général et vis-à-vis de l'AB ?

1.2 L'approche qualitative par entretien et la construction d'une grille d'entretien

Répondre à ces trois objectifs par une approche qualitative est apparue comme la solution la plus adaptée. Parmi les différentes méthodes d'enquête qualitatives, l'entretien vise à recueillir le discours et l'expression libre des individus. Cela permet notamment de se confronter avec

« l'attirail conceptuel »¹⁶ de la personne interrogée : mots utilisés, vision des choses, contradictions, connaissances, expérience. Cela permet à l'enquêteur de sortir du cadre théorique pour se confronter aux réalités techniques et pratiques des personnes. C'est aussi pour cette raison que, dans la mesure du possible, l'entretien doit se dérouler en face à face et sur le lieu de l'objet de recherche. Le lieu aide en effet la personne interrogée à s'expliquer et est un élément de compréhension supplémentaire pour l'enquêteur.

Parmi les différents types d'entretiens, nous avons choisi l'entretien semi-directif. Cette méthode consiste à interroger la personne selon une grille constituée de thèmes et de sous-thèmes que l'enquêteur souhaite aborder avec l'enquêté, qui est libre de s'exprimer sur ces thématiques, sans être limité par le temps ou par un cadre précis donné par l'enquêteur. Cependant, ce dernier peut être amené à intervenir pour recadrer dans son discours la personne lorsque celle-ci s'éloigne trop de la problématique, ou pour la relancer lorsqu'elle ne s'est pas suffisamment exprimée sur l'un ou l'autre des thèmes.

Il s'agit d'écouter plusieurs discours, de ne pas se référer qu'à ce qu'on a entendu au premier abord, de voir les différents points de vue en allant au-delà de la parole, plus ou moins, exprimée dans le cadre collectif. Ces têtes à têtes ont aussi permis d'impliquer les personnes dans la réflexion.

J'ai construit une grille d'entretien en sept parties distinctes. L'enchaînement des thèmes et des sous-thèmes a été pensé afin d'amener progressivement la personne interviewée dans le sujet.

Description des 7 grands thèmes de la grille d'entretien¹⁷

- **Profil** : portrait professionnel de la personne (parcours professionnel, poste actuel et place de la personne dans l'organisme, parcours de formation)

¹⁶ Nous reprenons ce terme, utilisé par Chérifa Boukacem-Zeghmouri, maître de conférence en SIC, dans un cours du master 1 ICCD SID à l'Université Lille 3.

¹⁷ Version complète en annexes.

- **L'organisation et le réseau AB** : permet de situer, selon le point de vue de la personne -qui dépend en partie de son niveau de connaissances, la place et l'action de la structure par rapport au réseau AB et au RMT DévAB.
- **Les connaissances et l'information en AB** : permet de voir comment l'AB est abordée en tant que domaine de connaissances, quels sont les enjeux pour la structure et comment cette dernière aborde le problème de la gestion de l'information dans ce domaine et, plus largement, en général.
- **Organisation du travail** : interroger les modes de fonctionnement dans le travail : temps, mode de travail, relations... Cela permet aussi de comparer la place de la structure d'encadrement dans l'organisation du travail de la personne.
- **Pratiques info-documentaires** : ici, on s'intéresse directement aux pratiques informationnelles de la personne et à son ressenti (manque, frustration...). On peut alors détecter des pratiques similaires ou différentes, de même que des problèmes ou des questionnements rencontrés.
- **Ouverture et attentes face au changement** : ouvre, d'une part, vers la question du positionnement de l'activité info-documentaire de la personne et/ou de la structure (vis-à-vis d'utilisateurs, de partenaires, de collaborateurs...), notamment de son évaluation et, d'autre part, vers la question des enjeux de la démarche de partenariat engagée à travers le groupe de travail « veille scientifique et technique » du RMT DévAB.
- **Pratiques numériques, connaissances d'outils et de dispositifs « 2.0 »** : retour sur les pratiques informationnelles en interrogeant sur le rapport de la personne aux TIC (connaissance, utilisation, compétences, point de vue). Cela permet de comparer certains écarts entre les interviewés et de détecter d'éventuelles complémentarités et potentiels d'échange de compétences dans ce domaine.

1.3 Tenue et analyse des entretiens

Les entretiens se sont fait auprès de 10 personnes intervenant dans les structures suivantes partenaires du RMT : CIAB (INRA), centre de documentation de l'Isara-Lyon, ABioDoc, APCA, ACTA et Inter Bio Bretagne, ITAB, Formabio. La grille de codage suivante permet de les identifier.

Lieu de travail	Domaine professionnel	Fonction	Catégorie
ABioDoc	Information-Documentation	Responsable de service	Service d'information
ABioDoc	Information-Documentation	Documentaliste	Service d'information
INRA	Recherche	Ingénieur d'étude	Animation de réseau
ISARA	Information-Documentation	Responsable de service	Service d'information
APCA	Information-Documentation	Documentaliste	Service d'information
APCA	Développement	Chargé de mission	Animation de réseau
IBB	Information-Documentation	Documentaliste	Service d'information
ITAB	Recherche-Expérimentation		Animation de réseau
Formabio	Formation	Responsable de réseau	Animation de réseau
ACTA	Recherche-Expérimentation	chargée de mission	Animation de réseau

Ces entretiens se sont déroulés entre mai et juin 2012, soit en face à face sur le lieu de travail (7 entretiens), soit par téléphone lorsque la première solution n'était pas possible (3 entretiens). Les 7 entretiens en face à face ont été enregistrés, mais il n'a pas été possible d'enregistrer les trois entretiens téléphoniques. La durée des entretiens a varié d'un individu à l'autre : entre 1 et 2 heures environ.

Le dépouillement des entretiens s'est fait en trois étapes. Cette méthode d'analyse s'est construite à mesure de l'avancée du travail et des besoins et contraintes, notamment la nécessité de construire le questionnaire rapidement après la phase des entretiens.

Tout d'abord, j'ai procédé à un premier découpage thématique entretien par entretien. Ce qui importait en premier lieu était donc d'organiser les éléments du discours en associant différents passages à des thématiques issues de la grille d'entretien, voire des thématiques « nouvelles » qui auraient émergées. La raison de procéder à cette première étape d'analyse était aussi d'identifier et d'analyser les passages où les interviewés abordaient la question des publics pour la construction du questionnaire. Pour ce travail, j'ai utilisé un logiciel de retranscription d'entretiens, Sonal¹⁸, qui permet de travailler directement à partir du fichier audio et de découper la bande sonore en différents extraits que l'on peut annoter, puis regrouper par thématiques.

Une seconde étape a consisté à revenir sur chaque entretien pour procéder à une retranscription partielle et une annotation des éléments du discours à la lumière de la problématique et des questions sous-jacentes¹⁹. Cette étape a permis d'affiner les thématiques issues de la première

¹⁸ <http://www.sonal-info.com/>

¹⁹ Voir partie contexte et problématique

analyse, d'en exclure certaines, et de repérer les thèmes communs d'un entretien à l'autre ou, au contraire, les thèmes isolés. C'est également à ce moment que j'ai décidé de différencier deux catégories d'entretiens : les professionnels de l'information (n=5) et les animateurs de réseau (n=5), au motif que leurs pratiques et leurs points de vue s'avèrent différents. Quels points communs ou, au contraire quelles particularités, peut-on analyser ? Quelle influence cela peut-il avoir sur la conduite d'une action en réseau ?

Il restait, dans une troisième étape, à constituer un tableau de synthèse du corpus d'entretiens. Celle-ci est constituée d'items et de sous-items, qui sont des éléments de réponse aux questions sous-jacentes de la problématique. Ils sont proposés à partir de constats importants faits lors de l'étape précédente. Des verbatim particulièrement significatifs associés à chacun d'entre eux servent à les illustrer.

2 Le questionnaire : mieux saisir les besoins des usagers de l'information en AB

2.1 Objectifs

Suite aux entretiens, l'enquête de recueil de données s'est poursuivie par la seconde partie de l'enquête visant à étudier les besoins informationnels des acteurs de l'AB en contexte professionnel. Une meilleure connaissance de ces besoins offrira aux organismes de l'AB et en particulier aux personnes ayant une mission de diffusion de l'information des éléments concrets pour alimenter leur réflexion sur la manière de favoriser une meilleure transmission de l'information dans leur domaine. L'objectif était de s'adresser à un maximum d'acteurs concernés par l'information en AB. Le périmètre de l'étude concerne l'information qui peut être utilisée par ces acteurs dans un contexte professionnel.

Pour enquêter auprès de la population des acteurs de l'AB, mon choix s'est porté sur la tenue d'un questionnaire. Les individus de la population étudiée sont très divers, non seulement par leurs activités (recherche, formation, développement agricole, expérimentation...), mais on suppose aussi qu'ils le sont par d'autres critères de profil, comme l'âge, l'ancienneté sur la bio ou le temps d'investissement sur la bio. La méthode des entretiens aurait pu également être envisagée, mais elle a été jugée trop complexe à mettre en œuvre. En effet, le choix de l'échantillon aurait été long et l'on risquait de ne pas être représentatif à moins de resserrer l'étude sur une seule catégorie d'acteurs (par exemple les chercheurs).

Le choix ayant été fait d'inclure dans une même population tous les acteurs de l'AB, la question des limites de la population à interroger s'est posée avec force. Etait-il possible de soumettre à une même enquête, des acteurs ayant des activités professionnelles très variées ? Se concentrer sur une seule activité ne pouvait être satisfaisant, alors que l'enquête se place dans une dynamique de travail en réseau et sur des transversalités (métiers, thématiques). Le choix a donc été fait de formuler le questionnaire de sorte qu'il puisse être rempli par l'ensemble des activités professionnelles du secteur de l'AB, c'est-à-dire les producteurs, conseillers, chargée de développement, transformateur et distributeurs, chercheurs...

2.2 Construction du questionnaire

2.2.1 Apport des entretiens pour la construction du questionnaire

Les entretiens ont permis d'identifier des éléments problématiques potentiellement rencontrés par les acteurs de l'AB, selon le discours des professionnels de l'information et des animateurs de réseau, tous plus ou moins en contact avec eux. La liste suivante présente les questionnements que nous avons choisi d'aborder dans le questionnaire.

- Que pensent les acteurs de l'AB de l'organisation actuelle de l'information professionnelle en AB ?
- Pourquoi les acteurs de l'AB ont-ils besoin d'information ?
- Quelles ressources d'information sont les plus utiles aux acteurs de l'AB ?
- Les acteurs de l'AB connaissent-ils les services proposés par les différents organismes de l'AB ?
- L'information en AB est-elle fiable ?
- L'information en AB est-elle accessible ?
- Comment les acteurs de l'AB recherchent-ils de l'information et ont-ils des activités de veille ?
- Existe-il un rapport entre l'insertion dans le réseau et la maîtrise de l'information ?
- Les acteurs sont-ils eux-mêmes producteurs d'information ?

2.2.2 Nécessité d'une approche générique

Le questionnaire devant s'adresser à une population composée de sous-populations aux caractéristiques hétérogènes, il a fallu limiter le plus possible les questions trop spécifiques à une

catégorie d'acteurs. Adapter le vocabulaire et veiller à expliciter les concepts a également permis de rendre le questionnaire le plus accessible possible pour une population d'acteurs hétérogènes.

Le questionnaire comporte 52 questions, dont 10 questions conditionnelles, c'est-à-dire des questions qui ne s'affichent qu'aux répondants concernés. Ce système a permis d'éviter la confusion chez les personnes non concernées par ces questions. Par ailleurs, la méthode de construction des questions est le résultat d'un compromis entre les capacités de traitement et la qualité des réponses souhaitées. C'est pourquoi, nous avons limité le nombre de question ouverte à 6, car il est certain que le traitement de ces dernières nécessite un important travail, soit de recodage, soit d'analyse lexicale avancée et surtout beaucoup de temps.

Ces questions se répartissent dans sept rubriques thématiques, dont les intitulés sont les suivants :

- Votre profil
- Vos pratiques de recherche et de partage de l'information
- Communication sur vos connaissances et votre expérience
- Vos besoins d'information dans votre activité liée à la bio
- Votre point de vue sur l'information concernant l'agriculture biologique
- Votre avis sur les services proposés par les structures de référence en agriculture biologique
- Avez-vous des propositions ?

L'ensemble du questionnaire est reproduit en annexes²⁰.

2.2.3 Choix de l'outil

Le questionnaire a été construit et diffusé à l'aide du logiciel d'enquête Lime Survey Version 1.91, qui est un logiciel librement téléchargeable. J'ai choisi ce logiciel tout d'abord car il était déjà installé et utilisé à l'INRA, ce qui me permettait de bénéficier si besoin du soutien des services informatiques et de certains personnels de l'INRA ayant déjà utilisé cet outil. De plus, LimeSurvey est très utilisé pour tous types d'enquête et bénéficie d'un développement continu et d'une communauté active.

²⁰ Annexes 5

Ce logiciel offre la possibilité de choisir entre une large gamme de type de question et de combiner plusieurs modalités dans des tableaux. Il est possible de paramétrer beaucoup de choses : création des questions conditionnelles, rendre les questions obligatoires ou non... De plus, il est possible de varier les modalités d'accès au questionnaire, soit en le maintenant ouvert uniquement sous invitations, soit en le laissant libre. Les exports sont aussi possibles, et sous différents formats. Pour les répondants, il est possible de reprendre un questionnaire en cours de route, de revenir sur ses réponses ou de les supprimer.

2.3 Une diffusion en ligne et prioritairement ciblée

Afin de s'assurer de l'adéquation des questions avec la réalité des différents profils d'activité, une semaine avant la diffusion générale, un test a été réalisé auprès d'un échantillon d'une dizaine de personnes représentatives des différents profils du réseau. Suite à ce test, des modifications ont été apportées : réduction du nombre de questions, modification de certains intitulés...

La voie électronique a été choisie comme mode de diffusion. Cela a permis de toucher facilement des personnes sur l'ensemble du territoire français, sans trop mettre en œuvre de moyens humains et logistiques. Si le mode d'administration est facilité, il induit néanmoins un biais puisqu'il ne peut toucher que des individus ayant une pratique d'Internet.

La gestion des envois s'est faite de deux manières : par invitations et par boule de neige, c'est-à-dire par effet de réseau. La première méthode a consisté à construire un fichier Excel de près de 8000 adresses mail récupérées auprès des différents partenaires du RMT DévAB et d'importer ce fichier dans LimeSurvey. L'envoi des invitations s'est ensuite fait depuis Le logiciel d'enquête. L'accès au questionnaire ainsi diffusé était limité aux personnes ayant reçu une invitation. Cette méthode de diffusion offre une gestion facilitée des réponses et des relances en permettant le suivi de chaque personne invitée. Il est en effet possible de savoir si celle-ci a répondu ou si elle a commencé le questionnaire et ainsi de pouvoir faire des relances de façon ciblée.

Pour la seconde méthode, j'ai créé une copie du questionnaire et ouvert son accès en diffusant le lien URL sur les réseaux pour lesquels il n'avait pas été possible d'obtenir les adresses mail. L'URL a été diffusée via des listes de diffusion, un forum ou des sites Web. Il est difficile de savoir dans quelle mesure le lien vers le questionnaire a circulé au sein des différents réseaux, d'autant plus que ce mode d'envoi a généré des doublons (certaines personnes ont pu recevoir le questionnaire de la

part de 3 réseaux différents). Néanmoins nous savons que 900 personnes ont été touchées via le réseau Formabio, 250 via le réseau FNAB et 200 via le Synabio²¹.

A l'issue de la période d'envoi, qui s'est faite entre le 22 juin et le 13 juillet 2012, soit une période de trois semaines, 824 réponses ont été recueillies. Après estimation des doublons, on peut évaluer le taux de réponse à environ 10%, ce qui reste acceptable sur un échantillonnage aussi important.

Il est intéressant de noter que le mode d'envoi par invitation est apparu plus efficace puisqu'environ 80 % des réponses en sont issues. Cependant, les 182 personnes ayant répondu par effet boule de neige restent une part non négligeable.

2.4 Choix du logiciel d'analyse : Le Sphinx, un outil privilégié pour le traitement d'une enquête de cette envergure

Les possibilités d'analyse de LimeSurvey restant limitées, il était nécessaire d'utiliser un autre logiciel, en particulier pour le traitement des questions ouvertes et des questions à choix multiples. Les données de LimeSurvey ont donc été importées sous Excel et homogénéisées car elles venaient de deux sources différentes. Cette étape a nécessité la collaboration d'un expert en traitement de données, qui a nettoyé les données grâce à la production d'une macro VBA sous Excel permettant d'effectuer des remplacements de manière automatique. Le résultat est un fichier Excel regroupant :

- un tableau de données,
- un dictionnaire des variables (code, intitulé court, intitulé long),
- un dictionnaire des modalités (code, label attribué à une modalité).

Une fois cette étape réalisée, le fichier de données a pu être importé dans un logiciel d'analyse statistique de données, Le Sphinx. Ce logiciel a été choisi pour trois raisons principales :

- La possibilité de créer des groupes de variables assez facilement sans retoucher à la base de données. Ces groupes peuvent ensuite être mobilisés pour générer des tris à plat, mais aussi des tris croisés.

²¹ Syndicat National des entreprises bio.

- La possibilité de limiter l'analyse à des sous-populations de l'échantillon en créant des strates qui peuvent combiner différentes modalités de variables.
- L'existence d'un module d'analyse lexicale, qui permet le traitement des réponses qualitatives.

Enfin, Le Sphinx, outil d'analyse statistique, permet notamment d'effectuer des tests statistiques, en particulier le test du X^2 qui permet de mesurer la significativité statistique des relations entre variables qualitatives.

Troisième partie

Analyse croisée des résultats du questionnaire avec des points clés des entretiens

Après un bref état des lieux des différents dispositifs de gestion de l'information en AB, cette section présente les résultats les plus significatifs de l'enquête par questionnaire, au regard de la problématique directrice qui nous intéresse. Trois grandes questions ont dirigées notre analyse des résultats. Comment les acteurs de l'AB mobilisent-ils les ressources d'information ? Quelle maîtrise ont-ils des outils de gestion de l'information en ligne ? Comment s'accommodent-ils de la situation de l'information en AB dans le cadre professionnel ? Au fil des résultats, des retours sur les entretiens sont effectués pour montrer les liens qui existent entre les besoins exprimés des usagers finaux de l'information et ceux exprimés par les membres du groupe de travail.

Cette analyse a permis d'identifier et de conclure qu'il existe deux grands enjeux de l'organisation de l'information professionnelle dans le secteur de l'AB : la maîtrise de l'information en ligne et de l'information informelle d'une part, la centralisation de l'information pour une meilleure accessibilité d'autre part.

1 Préambule

Avant de présenter les résultats de l'enquête, il convient de situer ces derniers dans leur contexte. Pour cela, nous synthétisons pour le lecteur la situation actuelle de la gestion de l'information en AB à l'échelle du groupe de travail et étendue à quelques autres dispositifs fondamentaux. Nous caractérisons ensuite le corpus des réponses au questionnaire.

1.1 Synthèse de l'état des lieux des dispositifs de gestion de l'information réalisé auprès des membres du groupe de travail

L'état des lieux des dispositifs développés par les partenaires du groupe de travail pour mettre à disposition de l'information est résumé ici sous la forme de tableaux récapitulatifs, en fonction de leur nature. Nous avons identifié 5 types de dispositifs : les sites internet, les centres de documentation, les bases de données, les produits d'information et documentaires, les espaces d'échange.

Sites Internet						
	Téléchargement de documents	Actualités	Agenda	Références bibliographiques	Informations sur la structure	Annuaire
CIAB	x	x			x	
ITAB	x	x	x	x	x	
ABioDoc	x	x	x	x	x	x
Formabio					x	
IBB	x	x	x		x	
ISARA	Pas de site ou de pages spécifiques sur l'AB					
ACTA	Pas de site ou de pages spécifiques sur l'AB					
APCA		x			x	

Centres de documentation		
	Spécialisé AB	Non spécialisé AB
CIAB		x
ABioDoc	x	
IBB	x	
ISARA		x
APCA		x

Bases de données			
	Base de données documentaire	Annuaire ou répertoire	Dépôt de publications
CIAB	Base documentaire de l'INRA (Non spécialisé AB)		ProdINRA (Non spécialisé AB)
ITAB		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Base des fiches techniques ▪ Qui Fait Quoi ? 	
ABioDoc	Biobase	Base des acteurs de la bio	
IBB	Base de données documentaire Lycée Le Rheu/IBB	Annuaire des adhérents d'IBB	Base des publications de l'ISARA (Non spécialisé AB)
ISARA	Catalogue documentaire		
APCA	Base documentaire (Non spécialisé AB)		

Produits d'information et documentaires		
	Nom	Mode de diffusion
CIAB	CIAB_INFO_ACTU	Ouvert
ITAB	Du côté de l'ITAB et de son réseau	Ouvert
ABioDoc	Biopresse	Restreint (payant)
IBB	Newsletter Actu Bio Revue de presse Il fait bio dans mon assiette	Restreint Restreint Ouvert
APCA	Newsletter AB	Restreint (Agents des chambres d'agriculture)

Espace d'échange

ABioDoc	Service Question-Réponse (service de référence par mail ou téléphone)
Formabio	Conférence Formabio

En plus des dispositifs proposés par les membres du groupe de travail, d'autres dispositifs sont important à présenter.

- **Organic Eprints** : archive ouverte européenne spécialisée en AB créée en 2007. Elle contient des publications liées à des projets de recherche en agriculture biologique : manuscrits auteurs, descriptions de projet, rapports, articles de revues, thèses, etc. Alimentée par les acteurs européens de la recherche et développement, elle est gérée par le Danish Research Centre for Organic Farming (DARCOF). Elle comporte actuellement 12840 publications en 15 langues différentes, dont une grande proportion en anglais (5775), en allemand (3906), en danois (1162) et en français (249). L'archive contient le texte intégral des documents sous forme électronique ainsi que des informations bibliographiques, des résumés et autres métadonnées. Il propose également des informations sur les organisations, les projets et installations dans le cadre de la recherche en AB. Accès : <http://orgprints.org/>
- **Annuaire de l'agence bio** : annuaire officiel des opérateurs notifiés en AB : producteurs, préparateurs, distributeurs, importateurs. Accès : <http://annuaire.agencebio.org/>
- **Site de l'Agence bio** : Comporte des informations et des documents téléchargeables sur l'AB, notamment des informations sur le marché, l'actualité réglementaire et des statistiques sur le développement de l'AB.
- **Groupe Yahoo Agribio** : forum de discussion sur l'AB ouvert à tous et accessible sous inscription.

Pour terminer, nous présentons une carte synthétique des ressources d'information en AB que nous venons d'identifier. Cette carte distingue trois types de ressources : les ressources papier, les ressources en ligne et les services de référence.

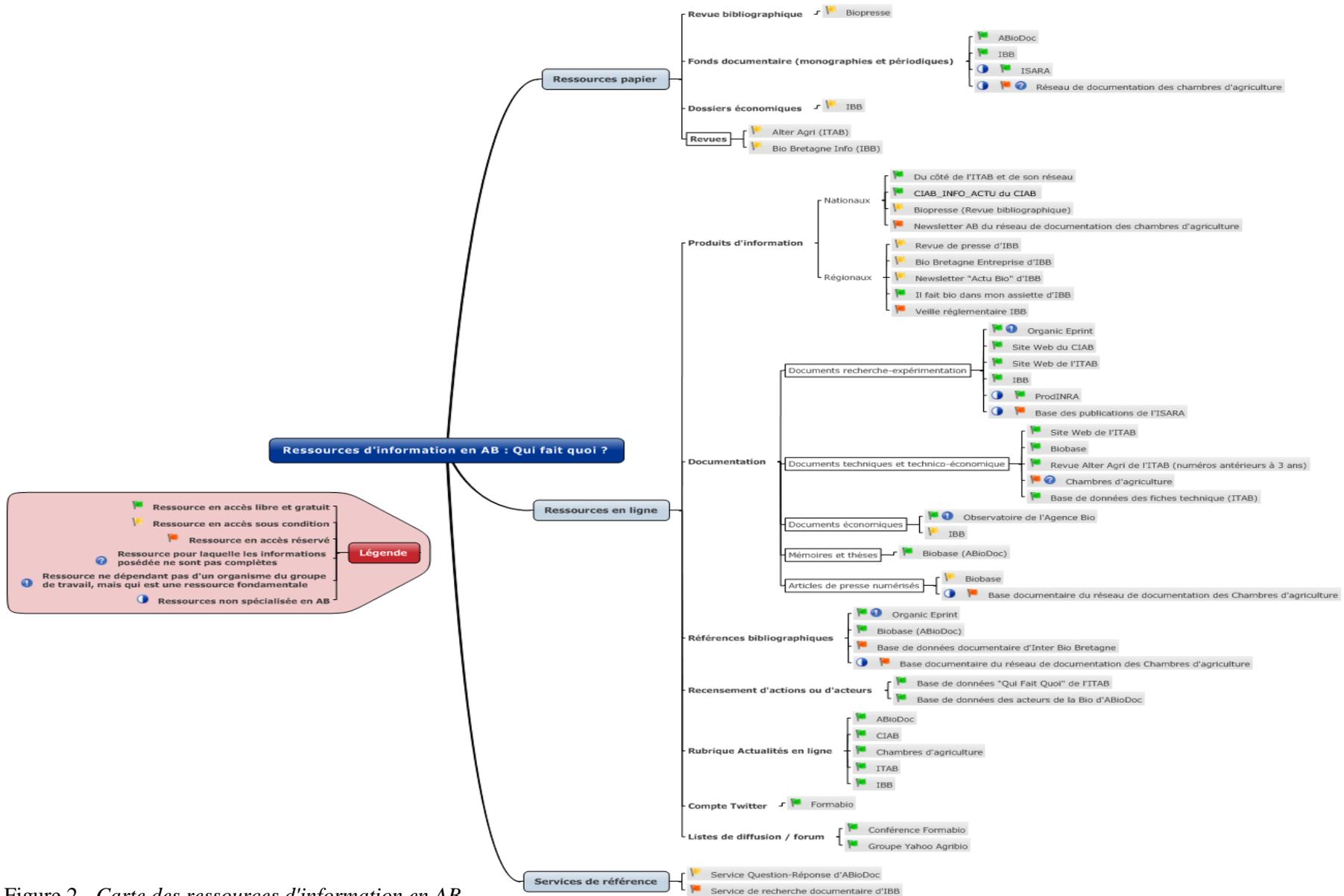


Figure 2 - Carte des ressources d'information en AB

Cette synthèse offre une vue globale des dispositifs de gestion d'information sur lesquels portait notamment le questionnaire.

1.2 Description des répondants au questionnaire

Etant donné le volume important de réponses, sur les 824 réponses au questionnaire, nous n'avons retenu que les 540 ayant un taux de remplissage de 100 % afin de permettre le plus possible le croisement de différentes variables.

1.2.1 Origine géographique des répondants

En AB, la répartition géographique des acteurs de l'AB, en particulier celle des acteurs du développement suit généralement la répartition des agriculteurs. Sur la figure 2, en comparant la carte de la répartition des exploitations agricoles par département, on constate que celle-ci correspond pour une part à la répartition des répondants au questionnaire. La correspondance existe pour les départements : Bouches du Rhône, Vaucluse, Gard, Hérault, Drôme, Ardèche, la Vallée de la Loire, l'Ille-et-Vilaine, le Puy de Dôme, le Haut-Rhin, la Gironde et la Dordogne.

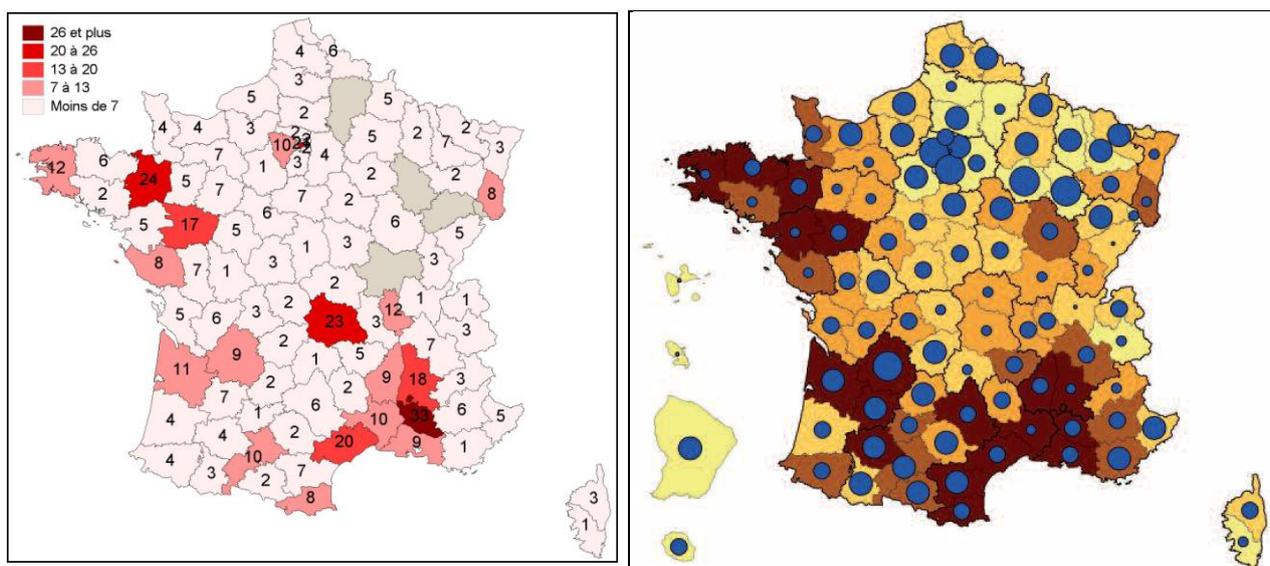


Figure 3 - Comparaison de la répartition départementale des répondants (carte de gauche) avec la répartition des exploitations agricoles (carte de droite, source : Agence Bio)

Cette variable permet de montrer que l'échantillonnage est relativement représentatif de la population générale des agriculteurs bio même si on perçoit un biais lié à la construction des invitations basées sur les liste de certains acteurs du RMT (IBB en Bretagne, ABioDoc en Auvergne

et INRA-CIAB et GRAB en PACA). Ce biais n'est cependant pas rédhibitoire dans la mesure où les répondants ont également été interrogés sur les services informationnels rendus par ces acteurs.

1.2.2 Situation professionnelle

11 catégories d'acteurs ont été questionnées. Nous présentons leurs spécificités afin que le lecteur comprenne bien le rôle de chacun des acteurs dans le réseau :

Catégorie	Description
Développement agricole	Ces personnes œuvrent au développement de l'agriculture en participant à l'organisation de ce secteur économique.
Conseil technique	Les conseillers techniques sont des personnes qui accompagnent les agriculteurs dans leur activité, afin notamment d'améliorer la quantité et la qualité de la production (végétale ou animale). Ils réalisent des diagnostics technico-économiques adaptés à chaque situation. Ils ont un rôle d'information et de formation auprès des producteurs, notamment au niveau technique et réglementaire. Certains conseillers sont spécialisés dans un domaine (par exemple en arboriculture), d'autres sont polyvalents.
Recherche	Les chercheurs travaillant sur les questions d'agriculture, d'alimentation et d'environnement sont issus de différentes disciplines : agronomie, biologie, écologie, sociologie, économie, statistique, nutrition, production végétal, production animal, sciences vétérinaires... Ils font de la recherche fondamentale ou de la recherche appliquée.
Expérimentation	Ces personnes sont des ingénieurs ou des techniciens qui font de la recherche appliquée. Ils produisent des références technico-économiques directement applicables dans les systèmes de production.
Formation	La formation regroupe les enseignants des lycées agricoles, les formateurs des centres de formations continues (CFPPA) et les enseignants universitaires et des écoles d'ingénieurs. Une circulaire du Ministère de l'Agriculture datée de juin 2007, a rendu obligatoire l'enseignement de l'agriculture biologique dans tous les cycles de formation agricole, jusqu'au niveau Bac + 2 inclus.
Administration	Administration centrale et déconcentrée de l'Etat.
Production agricole	Cette catégorie regroupe les producteurs, c'est-à-dire les agriculteurs.
Transformation	Il s'agit de personnes ou d'entreprises qui transforment des productions brutes (ex lait, fruits) en des produits dits transformés (ex yaourts, fromages, confitures).
Distribution	Personnes ou entreprises qui s'occupent de la distribution, c'est-à-dire, le financement, le rassemblement, le stockage, la promotion et l'envoi des produits.

La production agricole est fortement représentée, avec 23 % des répondants, dans la mesure où ils constituaient la majeure partie du fichier d'invitation²². Viennent ensuite quatre activités : la recherche (17 %), le conseil technique (12 %), la formation (13 %) et le développement agricole (11 %). Les entreprises de l'aval (transformation et distribution) représentent 9 % des répondants. L'expérimentation est peu représentée, avec seulement 6 % des répondants, de même que l'administration avec 4 % d'individus. 6 % des individus ne rentrent pas dans les catégories prédéfinies. (Figure 3)

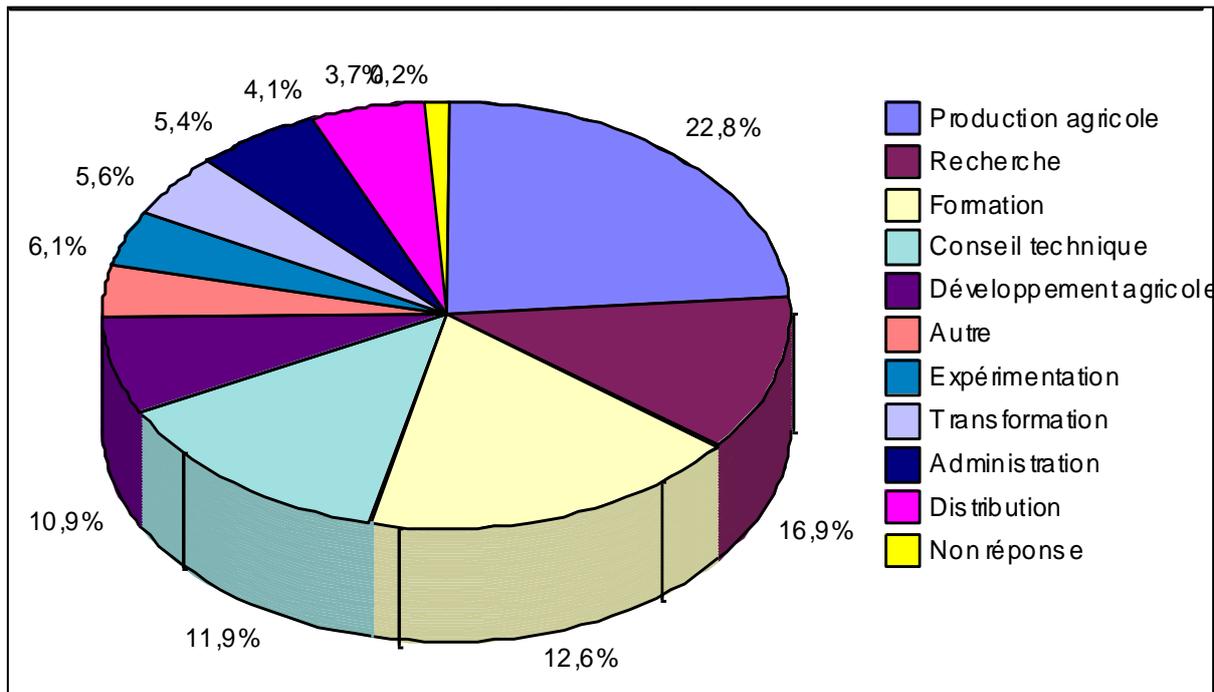


Figure 4 - Répartition des répondants selon leur activité principale

Le type de structure d'appartenance est un autre moyen d'aborder la situation professionnelle des répondants en précisant pour certaines catégories la variable 'activité principale'. La répartition est grosso modo la même que la précédente, on peut voir cependant que le conseil technique se situe à la fois dans les Chambres (généralistes) et au sein du réseau FNAB (les acteurs syndicaux de l'AB).

²² Nous avons utilisé les données de l'Agence Bio qui recense de manière quasi-exhaustive les producteurs, ainsi que les transformateurs ou distributeurs certifiés.

1.2.3 Durée et part de l'activité sur l'AB

La figure ci-dessous montre qu'il existe deux sous-populations principales de personnes intéressées à l'AB avec des degrés d'expérience professionnelle contrastés. Le même type de profil se retrouve également lorsqu'on analyse la part du temps de travail consacré à l'AB. La majorité des répondants consacrent soit les $\frac{3}{4}$ de leur temps à une activité sur l'AB (44 %), soit de 1 et 25 % (34 %). 11 % y consacrent entre $\frac{1}{4}$ et la moitié de leur temps et 7 % y consacrent entre la moitié et les $\frac{3}{4}$ de leur temps. A peine 4 % ne s'y consacrent pas.

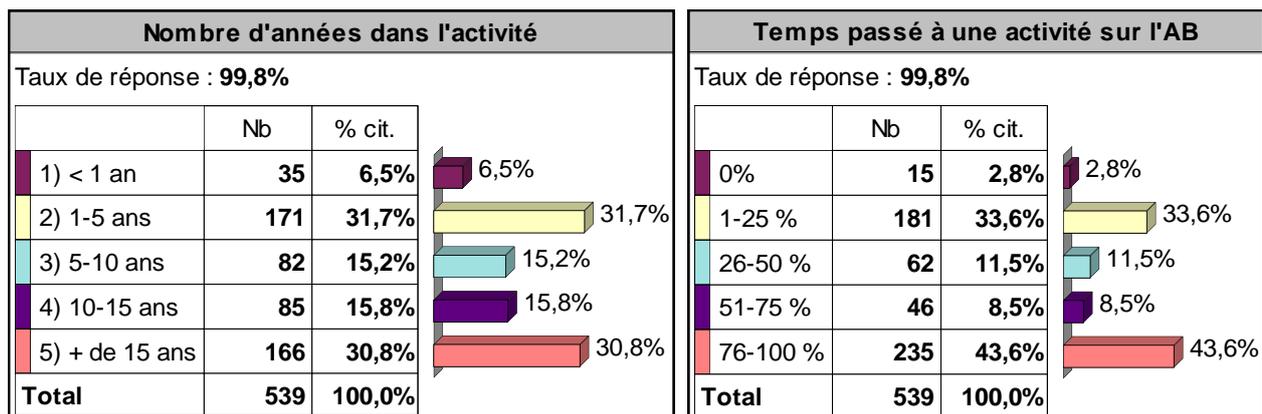


Figure 5: (A) Ancienneté professionnelle sur l'AB. (B) - Temps consacré à une activité sur la bio

Le croisement de ces deux variables (tableau suivant) met en évidence une tendance : d'une part des professionnels expérimentés mais peu investis en AB et d'autre part de jeunes professionnels très investis en AB. Cette situation est à mettre en relation avec le développement récent du secteur.

tps_AB nb_an_activite	1-25 %	26-50 %	51-75 %	76-100 %	TOTAL
1) < 1 an	14,3% (5)	2,9% (1)	11,4% (4)	71,4% (25)	100% (35)
2) 1-5 ans	32,2% (55)	12,3% (21)	7,0% (12)	47,4% (81)	100% (169)
3) 5-10 ans	34,1% (28)	13,4% (11)	11,0% (9)	40,2% (33)	100% (81)
4) 10-15 ans	23,5% (20)	10,6% (9)	8,2% (7)	51,8% (44)	100% (80)
5) + de 15 ans	44,0% (73)	12,0% (20)	8,4% (14)	31,3% (52)	100% (159)
TOTAL	33,5% (181)	11,5% (62)	8,5% (46)	43,5% (235)	100% (524)

Tableau 1 : Croisement de l'ancienneté professionnelle et du temps consacré à l'AB

1.2.4 Intensité du besoin d'information sur l'AB et existence de manque d'information

Une majorité de répondants qualifient d'important (45 %) à très important (27 %) leur besoin d'information sur l'AB. Cela montre que le questionnaire a touché en priorité des personnes qui ont un intérêt pour l'étude, qui proposait dans son intitulé : « L'information en agriculture biologique : qu'en pensez-vous ? », aux répondants de donner leur avis sur la situation de l'information en AB.

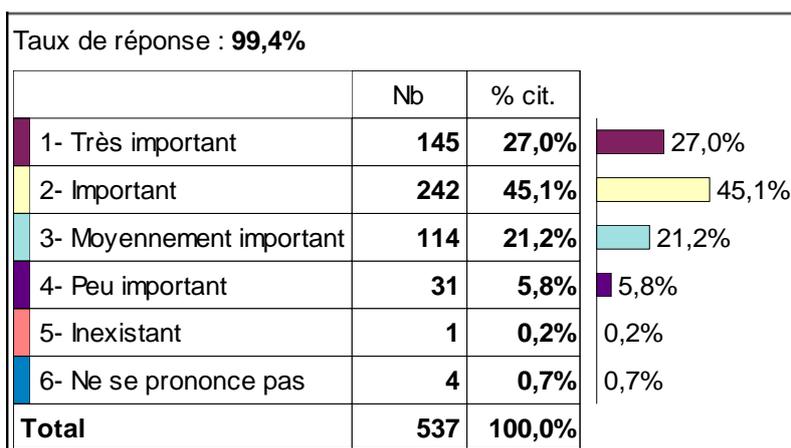


Tableau 2 - Intensité du besoin d'information chez les répondants

Par ailleurs, sur l'ensemble des répondants, 55 % des répondants sont d'accord avec l'affirmation « L'information en AB est insuffisante ». La production agricole (62 %), le conseil technique (69 %) et l'expérimentation (63 %) sont les plus nombreux à trouver l'information insuffisante.

Ces résultats confirment l'existence d'un manque d'information face à un besoin pourtant important. Cela prouve la légitimité de l'enquête, ainsi que de la réflexion du groupe de travail « veille scientifique et technique » au sein du RMT DévAB.

Une fois les caractéristiques des répondants présentées, nous pouvons exposer l'analyse des résultats significatifs de l'enquête à travers les deux enjeux que nous avons identifiés.

2 Enjeu 1 : maîtriser l'information en ligne et l'information informelle

Plusieurs constats ont permis de mettre en évidence l'importance de l'information en ligne et de l'information qui peut être qualifiée d'informelle.

2.1 Les acteurs de l'AB consultent massivement les sites Internet pour s'informer

Pour 81 % des répondants, les sites Internet constituent la première ressource pour trouver de l'information professionnelle. Ce résultat n'est pas une surprise, mais confirme l'importance prise par ce média dans tous les secteurs d'activité. Cela peut révéler une certaine autonomie des acteurs dans leur recherche d'information, car ils vont eux-mêmes visiter les sites Internet. Nous remarquons, par contraste, une tendance générale à la désertion des centres de documentation comme source d'information. Seuls les acteurs de la formation (21 %) et de l'expérimentation (31 %) se démarquent légèrement. Ce résultat peut se comprendre tout simplement par le fait que la majorité des personnes n'ont pas accès à un centre de documentation, alors que les enseignants ont en général accès au CDI de leur lycée, à la bibliothèque ou au centre de documentation de leur école ou leur université.

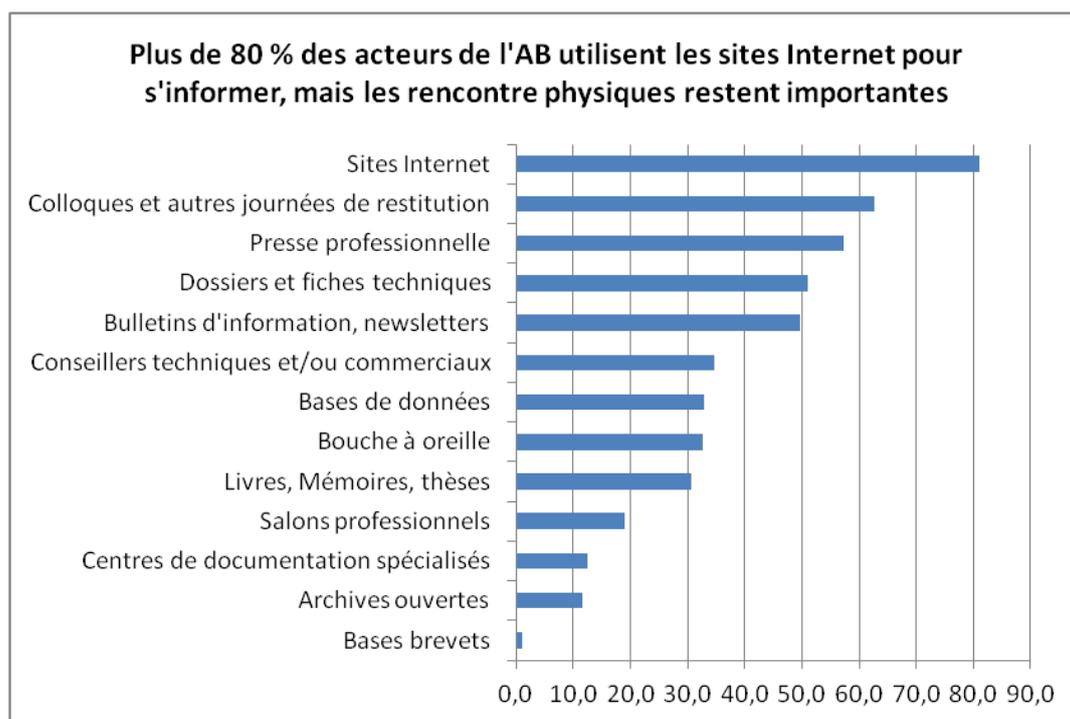


Figure 6 - Classement décroissant des ressources utiles pour les acteurs de l'AB

2.2 Entre ressources documentaires formelles et information informelle

Les ressources formelles classiques sont utilisées par plus de la moitié des répondants : la presse professionnelle (57 %), les dossiers et fiches techniques (51 %) et les bulletins d'information et

newsletters (50 %). Nous parlons d'information formelle pour désigner l'information qui se trouve sur un support formalisé, autrement dit sur un document. (Figure 6)

Par l'importance qu'ils accordent aux colloques et autres journées de restitution (62 %), ainsi que dans une moindre mesure au bouche à oreille (33 %), les acteurs de l'AB manifestent le même intérêt pour l'information informelle, principalement de l'information qui ne trouve pas sa place dans la documentation ou sur un support physique stabilisé. (Figure 6)

On peut s'interroger sur les raisons pour lesquelles les manifestations orales apparaissent si importantes. Est-ce parce qu'il n'existe pas d'équivalent dans la documentation, ou bien parce que l'information est plus facile à se procurer par ce moyen, plutôt qu'en entamant une recherche d'information ? On peut s'interroger aussi sur la manière dont il est possible de transformer ces informations informelles en connaissances transmissibles et capitalisables.

Les membres du groupe de travail se sont également exprimés sur l'information informelle. On peut affirmer qu'il existe une tension entre la richesse de cette information et le biais qu'elle peut entraîner.

Plusieurs animateurs de réseau ont évoqué l'importance qu'ils accordent à l'information que nous désignons comme informelle. L'information informelle est finalement celle que l'on trouve par des chemins détournés, en allant sur le terrain, dans des colloques, à des réunions, etc. Ils essaient de capter cette information en la formalisant, par exemple, une personne dit qu'elle enregistre les présentations sur l'AB. L'importance de la proximité avec l'émetteur est mise en avant et l'information est alors qualifiée de « *visuelle* » ou de « *relationnelle* » (NSD4). Ces lieux permettent de capter de l'information qu'ils ne trouvent pas ailleurs, via leurs canaux d'information plus quotidiens. Un animateur explique par exemple qu'il découvre parfois des actions intéressantes menées au sein d'établissements, mais pour lesquelles il n'y a eu aucune communication formelle. Pour lui, ces informations informelles sont une occasion d'être en « *proximité avec l'émetteur* » et d'acquérir « *de l'information vivante qui [lui] permet de rééquilibrer [l'information trouvée d'ordinaire, sur Internet par exemple]* » (NSD4). On peut ajouter à cela l'idée que l'information que l'on trouve en participant à des colloques ou dans les couloirs est une information à jour, c'est pourquoi elle est aussi si précieuse.

Face à ce type d'information très utile, on remarque pourtant également une prise de recul de la part d'un animateur de réseau, qui parle alors de « rumeur ». Il évoque la nécessité d'avoir affaire à des

informations fiables et traçables afin de pouvoir prendre les bonnes décisions et être soi-même porteur d'informations fiables. « *Le conseiller, s'il le sait il peut juger de la qualité de l'information et ça lui permet ensuite d'avoir un meilleur conseil pour l'agriculteur. Parce que le problème des rumeurs c'est que tu sais jamais trop si tu peux t'y fier ou pas. [...] Ça veut pas dire que parce que tu mets les infos sur un site internet, elles sont toutes valables, ça veut dire que déjà au moins t'as un panel plus large et au lieu d'avoir qu'une rumeur t'en aura peut-être 4* » (NSD2). L'information informelle peut donc se trouver partout et une solution pour combattre ce problème serait de mettre en commun l'information afin de pouvoir la comparer. L'information informelle serait donc à la fois une richesse et un biais pour les acteurs de l'AB et nécessiterait un contrôle, une action de validation, voire de clarification.

2.3 Le besoin de mieux maîtriser l'information : un besoin de médiation documentaire ?

81 % des répondants ressentent le besoin de mieux maîtriser l'information. Lorsque les personnes jugent avoir un bon niveau de maîtrise de la recherche d'information, ils restent tout de même 73 % à estimer avoir besoin de s'améliorer. Il faut donc aller regarder plus en profondeur les pratiques informationnelles des acteurs. Nous nous intéressons aux pratiques informationnelles en ligne, dans la mesure où Internet est montré comme la principale ressource d'information.

Malgré l'utilisation d'Internet comme source première d'information, l'ensemble des répondants ne semble pas posséder de compétences très développées en matière d'outils numériques (Tableau 3). Ils utilisent volontiers les newsletters (68 %) et les listes de diffusion (67 %), mais délaissent les autres outils qui pourraient leur permettre de faciliter leur recherche d'information en ligne, notamment les flux RSS, que seuls 7 % des répondants utilisent.

Outils de gestion de l'information en ligne						
	Non		Oui		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
New sletters	175	32,4%	365	67,6%	540	100,0%
Listes de diffusion	179	33,1%	361	66,9%	540	100,0%
Flux RSS	500	92,6%	40	7,4%	540	100,0%
Alertes mail	425	78,7%	115	21,3%	540	100,0%
Outils de gestion de références bibliographiques	469	86,9%	71	13,1%	540	100,0%
Outils de gestion de marques-pages	390	72,2%	150	27,8%	540	100,0%
Plateforme de veille	482	89,3%	58	10,7%	540	100,0%
Total	2 620	69,3%	1 160	30,7%	3 780	100,0%

p = 0,0% ; chi2 = 1 019,04 ; ddl = 6 (TS)

Tableau 3 - *Utilisation des outils numériques*

Si les résultats ne permettent pas de savoir si ces outils sont connus ou non, il est possible d'émettre l'hypothèse que les acteurs de l'AB apprécient de recevoir des informations présélectionnées, mais sont peu enclins à aller plus loin dans l'utilisation d'outils leur permettant de rechercher eux-mêmes et de trouver l'information plus facilement. Pourtant, 58 % des répondants déclarent pratiquer une veille, ce qui montre qu'ils entreprennent des actions pour surveiller l'information. Malgré la faible utilisation qu'ils ont des outils numériques de gestion de l'information, les acteurs estiment plutôt bien maîtriser la recherche d'information sur Internet (Tableau 4). 87 % des répondants qualifient au moins de correct leur niveau de maîtrise, dont 33 % qui la qualifient de bonne. Le niveau de maîtrise de la recherche documentaire en général est plutôt évalué comme seulement correct par une majorité d'acteurs (56 %). De plus, le fait qu'une part significative des répondants juge faible leur maîtrise de la recherche dans les bases de données et de la veille (43 % et 44 % respectivement) nous conforte dans l'idée qu'il peut exister un décalage entre l'idée que les répondants se font de la recherche d'information sur Internet et la réalité de la complexité de recherche. Avec la profusion, la diversité et la dispersion de l'information disponible aujourd'hui sur ce média, il peut sembler difficile à croire que sans maîtrise d'outils spécifiques, il soit possible de maîtriser la recherche d'information sur ce média. Nous pouvons nous questionner sur les pratiques informationnelles des acteurs en contexte de recherche sur Internet : ont-ils des pratiques limitées du fait de leur manque de compétence, comme le suggèrent Gardiès et Fabre (2012) ? Mais quels sont en réalité les besoins des acteurs de l'AB en information dans ce domaine ? Existe-il, comme le montre Gardiès et al. (2011) pour le cas des communautés professionnelles de l'AB qu'elles ont enquêtées, une

« nécessité de processus de médiation documentaire au travers de dispositifs et de traitement de l'information » ?

Maîtrise des pratiques de recherche d'information										
	1- Bon		2- Correct		3- Faible		4- Vous ne savez pas		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Recherche documentaire en général	117	21,7%	304	56,4%	109	20,2%	9	1,7%	539	100,0%
Recherche dans les bases de données	69	12,8%	207	38,4%	232	43,0%	31	5,8%	539	100,0%
Recherche d'information sur Internet	179	33,2%	288	53,4%	64	11,9%	8	1,5%	539	100,0%
Veille	48	8,9%	204	37,8%	235	43,6%	52	9,6%	539	100,0%

p = <0,1% ; chi2 = 325,34 ; ddl = 9 (TS)

Tableau 4 - Niveau de maîtrise des répondants sur les pratiques de recherche d'information

Un retour sur les propos des membres du groupe de travail montre que cette notion de médiation est déjà présente, même si elle n'est pas exprimée en ces mots.

Selon eux les personnes utilisent beaucoup les sites Internet car ils sont simples d'utilisation et d'accès en comparaison d'outils comme les bases de données documentaires, qui peuvent rester très opaques pour la plupart des gens, qui préfèrent rester dans leurs habitudes, « *ils vont sur Google* » (NSD4) et cherchent de l'information « *gratuite* » (NSD4). De plus une professionnelle de l'information pointe la difficulté de trouver sa place face à Google : « *Les gens pensent que quand ils interrogent Google, ils savent le faire aussi bien que toi. Comme ils ont de toute manière des résultats, quelle que soit la recherche qu'ils peuvent faire [...] finalement, il y a une remise en question de notre métier, qu'est-ce qu'on peut apporter en plus?* » (SD4). L'enjeu est alors de se repositionner face à un adversaire qui laisserait croire qu'il est assez puissant pour tout chercher et de répondre à toutes les questions. Il s'agit là d'un questionnement récurrent chez les professionnels de l'information, dont les métiers sont en pleine mutation (Lebigre, Chrétien-Petiot et al. 2011).

D'ailleurs, les professionnels de l'information se sont aussi exprimés sur leur rôle face à la surabondance d'information (*Information Overload*), qui touche toute la société de l'information dans laquelle nous évoluons. Selon eux, les professionnels de l'information ont une « *fonction de support* » (SD3), c'est-à-dire qu'ils interviennent selon les besoins des personnes, de services, d'organisations, etc. pour lesquels ils travaillent. « *Nous notre rôle, c'est d'être à l'affut de tout ce qui arrive, de faire le tri. le cas échéant d'expertiser l'information, c'est à dire qu'on divulgue pas n'importe quoi, tout ce qui arrive... et de faire le tri, de voir ce qui peut être intéressant et de*

redonner en gros ... pas un best of... de faire une partie de leur boulot, de leur trier de l'information, de leur donner ce qui est utile quoi » (SD5). Décrit ainsi, ce rôle est celui de médiateur entre une masse d'information désorganisée et des utilisateurs potentiels de cette information.

Mais les professionnels de l'information ne sont pas les seuls à se positionner en médiateurs ; les animateurs de réseau tiennent aussi ce rôle et envoient des informations qu'ils ont sélectionnées grâce à un système plus ou moins formalisé. Certains argumentent leur action de diffusion par le fait qu'ils essayent de « *faire gagner du temps* » (NSD1) ou bien d'orienter les personnes vers des ressources qui leur seront utiles : « *je regarde et je vois des choses qui peuvent être intéressantes* » (NSD4). Ces personnes reçoivent des newsletters, sont abonnées à des listes de diffusion et peuvent aussi avoir des alertes qu'ils ont élaborées sur des moteurs de recherche ou sur des bases de données. Ils font fonctionner leur réseau de relations et recherchent dans la documentation qu'ils ont accumulée, même si ce système ne leur convient pas toujours. Le stockage de l'information semble en effet être un problème récurrent pour ces personnes. Lorsqu'elles ont des pratiques de stockage, elles éprouvent des difficultés à gérer le flux d'information qui arrive dans leur boîte mail : « *C'est l'info la plus difficile à traiter finalement, parce qu'elle arrive de partout, dans une boîte qui s'appelle 'courriers entrants' et que toi t'es censé ranger, mais que en fait pour exporter cette info et en faire quelque chose, c'est pas très facile.* » (NSD1). Elles sont à la recherche de solutions pour mieux gérer les informations qu'elles reçoivent, pour pouvoir les retrouver par la suite, soit dans le but de la réutiliser pour elles-mêmes, soit pour rediffuser à leur réseau. Ce qui est intéressant ici, c'est que la nature de l'information traitée par ces personnes est plutôt informelle car elle circule via le réseau relationnel et doit être lue, triée, évaluée, avant de pouvoir être mobilisée ou rediffusée.

2.4 Différenciation des chercheurs et des agriculteurs

Par les ressources qu'ils consultent en premier (Figure 7), la population des chercheurs se distingue nettement des autres activités. A côté des sites Internet, pour eux, ce sont les colloques et les séminaires de recherche (82 %), les bases de données (75 %) et les livres, mémoires et thèses (71 %) qui sont les ressources les plus importantes. Ce résultat est normal car les chercheurs ont une activité de recherche d'information scientifique importante, information qui se trouve principalement dans ces types de ressources très spécialisées. La presse professionnelle, en cinquième position (40 %), est nettement moins citée. Bien que marginal, ce résultat est intéressant

car il peut montrer, malgré tout, une certaine proximité ou du moins un intérêt des chercheurs pour le monde professionnel. Les chercheurs accordent aussi deux fois moins d'importance aux bulletins d'informations et aux newsletters (24 % contre 50 %).

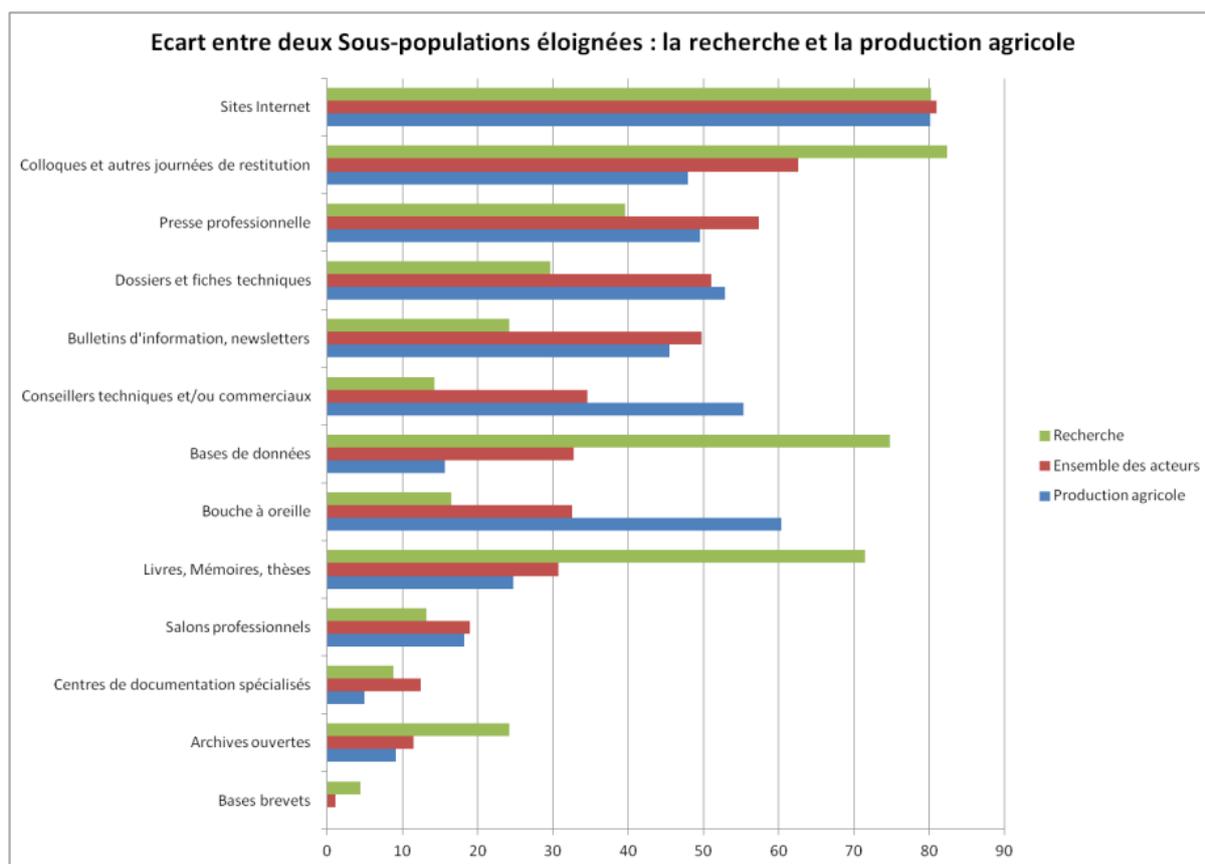


Figure 7 - Classement des ressources utiles pour les acteurs de la recherche et de la recherche

On remarque que 24 % des chercheurs déclarent utiliser les archives ouvertes. Par ailleurs, dans une autre question, il était demandé aux acteurs de préciser les médias sur lesquels ils communiquaient sur leurs connaissances, 19 % ont cité les archives ouvertes et 11 % spécifiquement Organic Eprint, qui est l'archive ouverte spécialisée en AB. Ces résultats sont un peu en deçà des résultats d'une étude récente sur les pratiques informationnelles des chercheurs (Roland and Gallezot 2011). Ils indiquent le besoin de renforcer l'action de promotion et d'amélioration de ces outils. Les autres moyens de communiquer sont principalement les colloques (81 %), les revues scientifiques (79 %) et les revues professionnelles (60 %). Là encore, on retrouve le lien entre le monde de la recherche et le monde professionnel. (Tableau 5)

Médias utilisés par les chercheurs pour communiquer						
	Non		Oui		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Revue scientifique	19	20,9%	72	79,1%	91	100,0%
Revue professionnelle	36	39,6%	55	60,4%	91	100,0%
Archives ouvertes	58	80,6%	14	19,4%	72	100,0%
Organic Eprints	81	89,0%	10	11,0%	91	100,0%
Blogs personnels	90	98,9%	1	1,1%	91	100,0%
Blogs ou site Web institutionnel	74	81,3%	17	18,7%	91	100,0%
Réseaux sociaux spécialisés	85	93,4%	6	6,6%	91	100,0%
Réseau social d'entreprise / Portail d'entreprise	84	92,3%	7	7,7%	91	100,0%
Mail	53	58,2%	38	41,8%	91	100,0%
Colloques, journées techniques...	17	18,7%	74	81,3%	91	100,0%
Médias généralistes (papier, tv, radio)	77	84,6%	14	15,4%	91	100,0%
Livres	71	78,0%	20	22,0%	91	100,0%
Total	745	69,4%	328	30,6%	1 073	100,0%

p = <0,1% ; chi2 = 379,19 ; ddl = 11 (TS)

Tableau 5 - Médias utilisés par les chercheurs pour communiquer sur leurs connaissances
(Les chiffres en couleur sont issus du test de X². Le rose correspond à une surreprésentation, le bleu à une sous représentation.)

Enfin, nous pouvons dire qu'en matière d'outils numériques les chercheurs se distinguent ; ils utilisent plus de deux fois plus (35 %) les alertes mails que la moyenne du reste des acteurs (15%). Les logiciels de gestion bibliographique sont également nettement plus utilisés par les chercheurs (47% contre 10% pour le reste des acteurs). Ces deux résultats sont logiques ; ils sont liés au fait que leur activité de publication scientifique les pousse à faire beaucoup de recherches bibliographiques dans des bases de données et des plateformes scientifique, et à gérer leur conservation. Néanmoins, dans l'utilisation des autres outils, ils ne se démarquent pas spécialement.

Les agriculteurs semblent, quant à eux, plus ancrés dans le terrain et plus attachés au contact direct pour s'informer. Ils s'écartent sensiblement du schéma de l'ensemble des acteurs en considérant le bouche à oreille (60 % contre 33 %) et les conseillers techniques et commerciaux (55 % contre 32 %) comme des ressources d'information plus importantes tandis qu'ils utilisent deux fois moins les bases de données (16 % contre 33 %). (Figure 7)

Certains commentaires des agriculteurs nous informent d'ailleurs sur cette tendance :

« Les formations et l'information sur le terrain, c'est le meilleur. Nous sommes des praticiens qui devons travailler avec toutes les variables en même temps et en mouvement perpétuel ».

« On ne résoudra pas tout par le web. La meilleure solution est quand même le contact visuel. Un chercheur derrière sa console et un paysan derrière une autre console ne fera rien avancer car c'est dans les champs que ça se passe. L'informatique aide mais ne résout pas nos problèmes. »

Ils expriment aussi la nécessité de prendre en compte la variable temps si l'on veut aider les agriculteurs à s'informer :

« Pensez que l'agriculteur a très peu de temps pour rechercher et après pour lire. »

« But de ce questionnaire très intéressant et sûrement utile. Néanmoins, très long à remplir pour des producteurs quand on finit déjà sa journée de travail après 21:00. Pour les mêmes raisons, je ne suis pas sûre que l'accès à une information mieux organisée nous permette d'être mieux informé, hélas. Il faut que l'info vienne à nous, pas qu'on doive la chercher. »

D'ailleurs, les producteurs sont deux fois moins nombreux que la moyenne des autres acteurs à déclarer faire de la veille (Tableau 6). Une majorité d'entre eux semble ainsi attachée au schéma de développement agricole fondé sur des relations directes avec des conseillers techniques et des agents de développement. Il existe des témoignages selon lesquels les agriculteurs parviennent difficilement à trouver des réponses à leurs questions, notamment les questions techniques. Sachant qu'une majorité d'entre eux (75 %) expriment un besoin d'information sur l'AB important à très important, en priorité concernant l'information technique (72 %), réglementaire (43 %) et qu'ils sont 62 % à trouver que l'information en AB est insuffisante, cela pousse à s'interroger sur la qualité du conseil technique en AB.

veille_pratique activité	Non	Oui	TOTAL
Administration	54,5% (12)	45,5% (10)	100% (22)
Conseil technique	28,1% (18)	71,9% (46)	100% (64)
Distribution	40,0% (8)	55,0% (11)	100% (19)
Développement agricole	18,6% (11)	81,4% (48)	100% (59)
Expérimentation	36,7% (11)	63,3% (19)	100% (30)
Formation	33,8% (23)	64,7% (44)	100% (67)
Production agricole	70,7% (87)	29,3% (36)	100% (123)
Recherche	31,9% (29)	67,0% (61)	100% (90)
Transformation	37,9% (11)	62,1% (18)	100% (29)
TOTAL	40,7% (210)	58,5% (293)	100% (503)

Tableau 6- Existence d'une pratique de veille suivant les différentes activités (Les chiffres en couleur sont issus du test de X^2 . Le rose correspond à une surreprésentation, le bleu à une sous représentation.)

3 Enjeu 2 : Centraliser l'information pour favoriser son accessibilité

Les résultats sur les besoins en info en AB sont intéressants à analyser pour vérifier le besoin de médiation documentaire.

Une question interrogeait les répondants sur ce qu'ils pensaient de certaines affirmations sur l'information en AB (Tableau 7).

De façon générale, les acteurs de l'AB trouvent l'information en AB dispersée (56 %), mais pas trop abondante (9 %). La situation « trop d'information tue l'information » ne serait donc pas applicable au secteur de l'AB ?

Les réponses à ces affirmations ont été croisées avec des variables clés de profil : l'activité, l'ancienneté dans l'activité, le nombre d'années consacrées à une activité sur l'AB et la part de temps consacré à une activité sur l'AB. L'objectif était de tester si, selon l'hypothèse formulée par les membres du groupe de travail, le profil spécifique des répondants pouvait influencer leurs pratiques informationnelles. Par exemple, l'idée que « *Quand une personne est néophyte, qu'elle ne connaît pas le réseau, c'est très difficile d'avoir toutes les infos* » (NSDI) a été avancée.

En analyse bi variées, c'est-à-dire en croisant uniquement 2 variables, les résultats montrent que ces variables de profil n'ont pas d'influence sur leurs réponses aux propositions.

Dès lors, on peut chercher à savoir de quelles informations les répondants ont le plus besoins.

Positionnement des acteurs : une information dispersée, mais pas trop abondante								
	Ne se prononce pas		Non		Oui		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
L'information AB est dispersée	102	19,0%	133	24,8%	302	56,2%	537	100,0%
L'information AB n'est pas facilement accessible	83	15,5%	301	56,1%	153	28,5%	537	100,0%
L'information AB est insuffisante	101	18,8%	141	26,3%	295	54,9%	537	100,0%
L'information AB n'est pas assez fiable	105	19,6%	225	41,9%	207	38,5%	537	100,0%
L'information AB est trop abondante	97	18,1%	390	72,6%	50	9,3%	537	100,0%
Total	488	18,2%	1 190	44,3%	1 007	37,5%	2 685	100,0%

p = 0,0% ; chi2 = 422,74 ; ddl = 8 (TS)

Statement	Ne se prononce pas (%)	Non (%)	Oui (%)
L'information AB est dispersée	19,0%	24,8%	56,2%
L'information AB n'est pas facilement accessible	15,5%	56,1%	28,5%
L'information AB est insuffisante	18,8%	26,3%	54,9%
L'information AB n'est pas assez fiable	19,6%	41,9%	38,5%
L'information AB est trop abondante	18,1%	72,6%	9,3%
Total	18,2%	44,3%	37,5%

Tableau 7 - Avis sur des affirmations concernant l'information en AB (Les chiffres en couleur sont issus du test de X². Le rose correspond à une surreprésentation, le bleu à une sous représentation.)

3.1 L'information technique et réglementaire comme consensus

En comparant les réponses à la question « Quelles types d'information vous sont les plus utiles ? » (Tableau 8), on constate des disparités entre les différentes catégories d'acteurs, mais deux types d'information sont très utiles à tous : l'information technique et l'information réglementaire.

Globalement, l'information technique fait consensus auprès d'une majorité des acteurs de l'AB : 47 % la cite en première position du classement. En particulier, les conseillers techniques et les producteurs sont 73 % et 72 % à placer ce type d'information en première position du classement.

Globalement, l'information réglementaire est la plus citée en deuxième position du classement. Il faut tout de même remarquer que les personnes ayant une activité en lien avec la distribution ou la transformation de produits bio ont besoin en priorité de cette information (60 % et 55 %).

L'information scientifique est utile en priorité aux chercheurs et aux personnes de l'expérimentation (64 % et 43 % respectivement). Il faut également remarquer que les agriculteurs citent ce type d'information en troisième position, ce qui révèle un intérêt de cette population pour la recherche et constitue un argument intéressant pour encourager le monde de la recherche à diffuser l'information

scientifique auprès des producteurs. Il serait cependant nécessaire de traduire cette information et de la rendre accessible.

Par ailleurs les informations sociétales et événementielles apparaissent comme les moins importantes. On peut cependant modérer ce résultat en le mettant en lien avec le constat émis dans la section précédente que les répondants trouvent beaucoup d'information dans les rencontres de types colloques ou journées de formation. Ces informations, si elles ne sont pas prioritaires dans la pratique professionnelle immédiate, le sont pourtant pour être au courant des rencontres à venir.

typ_info1	Economique	Evénementielle	Réglementaire	Scientifique	Sociétale	Technique	TOTAL
Administration	18,2% (4)	4,5% (1)	36,4% (8)	22,7% (5)	4,5% (1)	13,6% (3)	100% (22)
Conseil technique	4,7% (3)	0,0% (0)	10,9% (7)	9,4% (6)	1,6% (1)	73,4% (47)	100% (64)
Distribution	15,0% (3)	5,0% (1)	60,0% (12)	5,0% (1)	0,0% (0)	10,0% (2)	100% (19)
Développement agricole	20,3% (12)	0,0% (0)	30,5% (18)	3,4% (2)	0,0% (0)	45,8% (27)	100% (59)
Expérimentation	3,3% (1)	0,0% (0)	3,3% (1)	43,3% (13)	0,0% (0)	50,0% (15)	100% (30)
Formation	8,8% (6)	2,9% (2)	10,3% (7)	19,1% (13)	2,9% (2)	54,4% (37)	100% (67)
Production agricole	5,7% (7)	1,6% (2)	14,6% (18)	4,9% (6)	1,6% (2)	71,5% (88)	100% (123)
Recherche	2,2% (2)	0,0% (0)	9,9% (9)	63,7% (58)	1,1% (1)	23,1% (21)	100% (91)
Transformation	13,8% (4)	3,4% (1)	55,2% (16)	10,3% (3)	3,4% (1)	13,8% (4)	100% (29)
TOTAL	8,3% (42)	1,5% (7)	19,8% (96)	20,7% (107)	1,9% (8)	47,2% (244)	100% (504)

Tableau 8 - Type d'information le plus important en fonction de l'activité

3.2 Accéder à des ressources d'information fiables

A la question « A l'heure actuelle, que pensez-vous qu'il soit nécessaire d'améliorer en priorité en matière de diffusion de l'information en AB ? », 38 % des acteurs ont répondu en premier choix "la communication sur les ressources disponibles", alors qu'ils sont 18 % à choisir "la transmission de l'information selon vos besoins" qui est majoritairement sélectionnée en 4^{ème} position. Connaître les ressources d'information apparaîtrait plus important aux acteurs de l'AB que recevoir de l'information en fonction de leurs besoins. Cela peut vouloir dire que la transmission de l'information, c'est-à-dire le fait de faire passer des informations entre les différents acteurs et organismes du réseau, ne serait pas le problème le plus important en ce qui concerne la diffusion de l'information. On peut aussi penser que les acteurs de l'AB souhaitent rester autonomes dans leur recherche d'information et ont besoin de connaître les ressources où ils peuvent aller effectuer ces recherches. Cela peut aussi montrer une méconnaissance des ressources d'information.

diffusion_amélioration										
	Communication sur les ressources		Organisation de l'information		Transmission de l'information		Visibilité des missions et actions des organisations		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Amélioration 1	195	37,6%	106	20,5%	91	17,6%	126	24,3%	518	100,0%
Amélioration 2	127	25,1%	166	32,9%	118	23,4%	94	18,6%	505	100,0%
Amélioration 3	116	23,8%	146	30,0%	118	24,2%	107	22,0%	487	100,0%
Amélioration 4	70	14,6%	75	15,7%	169	35,4%	164	34,3%	478	100,0%
Total	508	25,6%	493	24,8%	496	24,9%	491	24,7%	1 988	100,0%

p = <0,1% ; chi2 = 150,57 ; ddl = 9 (TS)

Amélioration	Communication sur les ressources	Organisation de l'information	Transmission de l'information	Visibilité des missions et actions des organisations	Total
Amélioration 1	37,6%	20,5%	17,6%	24,3%	100,0%
Amélioration 2	25,1%	32,9%	23,4%	18,6%	100,0%
Amélioration 3	23,8%	30,0%	24,2%	22,0%	100,0%
Amélioration 4	14,6%	15,7%	35,4%	34,3%	100,0%
Total	25,6%	24,8%	24,9%	24,7%	100,0%

Tableau 9 - Avis sur les moyens d'améliorer la diffusion de l'information en AB (Les chiffres en couleur sont issus du test de X². Le rose correspond à une surreprésentation, le bleu à une sous représentation.)

Par contre, ils souhaitent également que cette information soit fiable. En effet, pour 79 % des répondants, l'information la plus utile est avant tout une information qui est fiable ; il s'agit du premier adjectif cité parmi une liste de 6 adjectifs. Viennent ensuite, mais dans une répartition plus homogène, dans l'ordre, les adjectifs "actualisée", "accessible", "synthétique", "claire", "argumentée" et "complète". Si cet adjectif est le plus cité, cela montre à quel point les acteurs de l'AB ont besoin d'informations de confiance et que le niveau de traitement de l'information ou son degré de développement importe moins. En résumé, il importe plus d'être sûr de l'information que l'on trouve ou que l'on reçoit, que de recevoir une information prétraitée. Si l'on s'accorde à cette idée, cela pousse à concentrer les efforts de traitement de l'information sur le travail de validation, plutôt que sur celui de « digestion », terme employé par les membres du groupe de travail pour désigner l'action de synthétiser ou d'analyser l'information avant de la transmettre.

Adjectifs de l'information utile						
	Non		Oui		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Claire	375	69,4%	165	30,6%	540	100,0%
Synthétique	360	66,7%	180	33,3%	540	100,0%
Argumentée	352	65,2%	188	34,8%	540	100,0%
Actualisée	317	58,7%	223	41,3%	540	100,0%
Complète	397	73,5%	143	26,5%	540	100,0%
Fiable	115	21,3%	425	78,7%	540	100,0%
Accessible	349	64,6%	191	35,4%	540	100,0%

p = 0,0% ; chi2 = 419,20 ; ddl = 6 (TS)

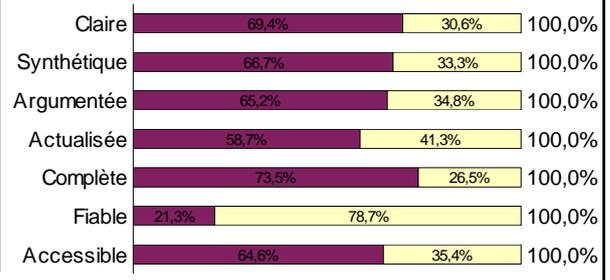


Tableau 10 - Adjectifs de l'information utile (Les chiffres en couleur sont issus du test de X². Le rose correspond à une surreprésentation, le bleu à une sous représentation.)

Cette idée est également à relier avec le discours d'un animateur de réseau qui explique que « *les gens ont peu de temps et pas forcément la capacité à mettre en perspective les infos qu'ils ont et il est nécessaire d'avoir des choses qui puissent être considérées comme fiables et sur lesquelles ils peuvent aller* » (NSD4). Le facteur temps, ici présenté comme un facteur déterminant le besoin des acteurs d'avoir accès à de l'information fiable. Les ressources doivent donc être recensées et communiquées et elles doivent être validées pour pouvoir être directement mobilisables, sans avoir à comparer différentes informations qui seraient contradictoires.

Cela confirme ce qui vient d'être démontré dans le premier paragraphe : les personnes préfèrent qu'on les aide à savoir où trouver de l'information, plutôt qu'on leur envoie des informations. Cela est toutefois en contradiction avec un autre discours d'animateur de réseau (page 53) qui exprime un besoin de permettre aux acteurs de l'AB un accès à des informations pouvant être mises en perspectives.

Dès lors, comment démêler ces contradictions apparentes ? Rappelons que l'AB est un secteur où les connaissances sont en mouvance, où la connaissance se co-construit et où les savoirs ne sont pas stabilisés. Dans ces conditions, il est difficile de pouvoir fournir aux acteurs de l'AB de l'information fiable en toutes circonstances. Pour mieux maîtriser la fiabilité des informations, avoir des moyens de comparaison peut donc être le moyen le plus efficace pour augmenter l'accès à de l'information fiable. Si la connaissance se co-construit, cette co-construction entraîne aussi la production d'informations nouvelles. L'approche globale de l'AB qui est plébiscitée pour faire avancer la recherche, pour produire de nouvelles connaissances et innover, signifie de pouvoir relier différents acteurs, œuvrant dans différentes disciplines, métiers ou filières. Chacun de ces acteurs est capable de s'exprimer sur la fiabilité des informations dans son domaine de compétence. Un

système permettant de co-évaluer l'information serait alors l'idéal. Reste à savoir quels seraient les acteurs concernés par ce système. En effet, nous avons montré que les producteurs notamment manquaient de temps pour rechercher de l'information. L'enjeu réside aussi dans le fait que les personnes peuvent ne pas vouloir participer à cette validation collective.

3.3 Accéder à des ressources d'information centralisées

La centralisation de l'information est un besoin fort des acteurs et semble pour eux une solution au problème de la dispersion de l'information en AB et peut répondre à améliorer la fiabilité de l'information circulant au sein du réseau. En analysant les suggestions émises par les répondants pour améliorer la diffusion de l'information en AB, on se rend compte que sur 109 commentaires, 36 invoquent la centralisation de l'information. La moitié de ces commentaires évoquent la création d'une plateforme ou d'un portail de façon plus ou moins précise. Le commentaire qui suit, émis par une personne issue de la formation, est particulièrement développé :

« Une plateforme de centralisation de l'information, nationale et sur internet, avec possibilités de téléchargement, qui regrouperait des données en provenance des structures qui œuvrent au développement de l'AB, dans tous les domaines. »

L'action commune est également plébiscitée pour améliorer la diffusion de l'information. On constate un désir d'améliorer la cohésion du secteur, tant en général, que pour la diffusion d'information.

« Avoir une diffusion commune et organisée entre les différents acteurs de la bio. »

« Éviter la dispersion des organismes et donc de l'info. »

Cette idée de centralisation et d'organisation de l'information se retrouve chez les animateurs de réseau, dont la fonction de passeurs d'information est mise en avant. La fonction d'animation nécessite en effet de faire le lien entre les différents membres du réseau, de communiquer et donc de transmettre, mais aussi de capter et de recevoir de l'information. *« Je suis une plaque tournante de l'info, en tout cas ça devrait être mon rôle principal » (NSD1).*

Souvent, ces personnes associent l'organisation du réseau à l'organisation de l'information. Elles pointent des problèmes de circulation de l'information, qui n'est *« ni officielle, ni efficiente »* (NSD5), et c'est en agissant pour une circulation plus formalisée de l'information que le réseau pourra, selon eux, mieux se structurer. La difficulté de s'insérer dans le réseau est aussi évoquée

comme une conséquence négative de cette circulation informelle de l'information : « *Quand les conseillers me demandent si j'ai des trucs sur tel sujet, maintenant ça fait longtemps que je suis là donc je commence à savoir auprès de qui je vais aller à la pêche, mais si je ne suis pas là et que le conseiller ne connaît pas ces gens là, il ne va pas savoir. C'est parce qu'on fonctionne encore comme le village gaulois : tu connais le forgeron alors tu vas aller lui demander. Mais quand t'habite à Paris, moi je connais pas les forgerons de Paris ! Du coup il faut 40 ans pour savoir que machin peut avoir telle information. Ça fonctionne trop par le bouche à oreille.* » (NSD2).

On retrouve ici la question de la fiabilité de l'information, dans la mesure où le fait de connaître des personnes ressources est présenté comme un avantage, car si l'on ne possède pas ce réseau, alors on met plus de temps à obtenir une information de la part de « ceux qui savent ». L'information informelle a donc une valeur importante, mais elle doit être formalisée par des voies de communication plus centralisées et surtout qui soient visibles.

Parmi les professionnels de l'information, trois traitent l'AB de façon spécifique, tandis que les autres l'abordent seulement ponctuellement. Fortement imprégnés de la thématique, les trois premières personnes ont des fonctions d'aiguilleurs, qui dépassent, selon elles, leurs fonctions documentaires. « *Pôle documentaire pour moi, c'est des mémoires sur un rayonnage, c'est de la documentation. Centre de ressources, t'as ce volet là de savoir vers qui renvoyer, c'est pas le champs de la documentation ça c'est autre chose.* » (SD5)

Enfin, l'idée d'une diffusion en réseau est vue comme une valeur ajoutée et permet une meilleure efficacité : « *Il y a quand même une certaine puissance si on a une diffusion en réseau de manière systématique* ». « *S'il y a 4 produits, les gens ils vont aller sur un seul. S'il y en a qu'un, ils auront un peu plus le réflexe de le faire* » (NSD4). Ce verbatim exprime l'idée que s'il existe un seul lieu de diffusion d'informations, qui combinerait l'ensemble des informations récoltées par chacun, il y aurait plus de chance pour que les acteurs de l'AB reçoivent toutes ces informations. Tandis que s'il existe plusieurs canaux de diffusion, avec chacun leurs informations différentes, alors les personnes ont tendance à n'en consulter qu'un seul et donc à manquer des informations. Ce propos se confirme car les répondants n'utilisent majoritairement que très peu les outils numériques leur permettant de gérer le flux d'information (Fil RSS, alertes mail, etc), mais beaucoup les newsletters. L'enjeu est alors, en effet, de favoriser l'existence d'un espace unique d'information.

La centralisation, par la création d'un canal unique de communication, permettrait de faciliter la circulation de l'information, de favoriser sa validation et enfin, son accès. Si les acteurs de l'AB semblent être fortement demandeurs d'une information centralisée, on peut se demander quelle est, à l'heure actuelle, leur relation avec les outils déjà en place. Ont-ils besoin d'information centralisée parce qu'ils ne connaissent pas ces derniers ? Ou bien ont-ils des problèmes d'accès à l'information qui ne sont pas liés à la connaissance ou non de ces outils ?

3.4 Manque d'information : problème d'accessibilité ou de réelle insuffisance ?

3.4.1 Méconnaissance des outils

Si l'on considère les deux catégories d'acteurs suivantes :

- Acteurs RFD « traditionnels » (Tableau 11),
- Autres acteurs, regroupant la production agricole, la transformation, la distribution et l'administration (Tableau 12),

on constate que la majorité des outils sont beaucoup plus connus des acteurs RFD que du reste des acteurs. Ceux qui sont connus de manière relativement égale sont les outils des structures dépassant le champ de la RFD : Agence Bio et bulletin d'information des groupements professionnels bio. Cela peut signifier qu'il existe un manque de transfert de l'information RFD, qui est diffusée en partie par ces canaux, vers les acteurs ne faisant pas partie de ce milieu, notamment les producteurs. Cela peut aussi être un signe du manque d'interaction entre ces deux catégories d'acteurs, même si, sur le terrain, les conseillers agricoles sont en relation directe avec les producteurs. Mais plus globalement, cela montre un manque de communication sur ces outils.

Connaissance des outils d'information des organismes AB			
	Non	Oui	Total
Biopresse (ABioDoc)	204	108	312
Biobase (ABioDoc)	225	87	312
Service Question-Réponse (ABioDoc)	277	35	312
Base des acteurs de l'AB	265	47	312
Annuaire de l'Agence Bio	129	183	312
CIAB_INFO_ACTU	272	40	312
Qui Fait Quoi (ITAB)	197	115	312
Bases de données des fiches techniques (ITAB)	133	179	312
Du côté de l'ITAB et de son réseau	207	105	312
Organic Eprint	259	53	312
Groupe Yahoo Agribio	274	38	312
Conférence Formabio	253	59	312
Bulletin d'information de groupement(s) professionnel(s) bio	196	116	312
Outils d'information d'interprofession(s) régionale(s) bio	253	59	312
Total	3 144	1 224	4 368

$p = <0,1\%$; $\chi^2 = 503,83$; $ddl = 13$ (TS)

Tableau 11 - Connaissance des outils d'information des organismes AB par les acteurs RFD

Connaissance des outils d'information des organismes AB			
	Non	Oui	Total
Biopresse (ABioDoc)	206	21	227
Biobase (ABioDoc)	208	19	227
Service Question-Réponse (ABioDoc)	220	7	227
Base des acteurs de l'AB	217	10	227
Annuaire de l'Agence Bio	70	157	227
CIAB_INFO_ACTU	222	5	227
Qui Fait Quoi (ITAB)	192	35	227
Bases de données des fiches techniques (ITAB)	158	69	227
Du côté de l'ITAB et de son réseau	202	25	227
Organic Eprint	218	9	227
Groupe Yahoo Agribio	215	12	227
Conférence Formabio	222	5	227
Bulletin d'information de groupement(s) professionnel(s) bio	153	74	227
Outils d'information d'interprofession(s) régionale(s) bio	194	33	227
Total	2 697	481	3 178

$p = <0,1\%$; $\chi^2 = 772,55$; $ddl = 13$ (TS)

Tableau 12 - Connaissance des outils d'information des organismes AB par les autres acteurs

Cependant, on peut se demander si les personnes qui connaissent les outils seraient favorisées par rapport à ceux qui ne les connaissent pas.

3.4.2 Manque d'information

Sur l'ensemble des répondants, 55 % des répondants sont d'accord avec l'affirmation « L'information en AB est insuffisante ». La production agricole (62 %), le conseil technique (69

%) et l'expérimentation (63 %) sont les plus nombreux à trouver l'information insuffisante (Tableau 7).

S'il n'a pas été possible d'établir une relation directe entre la méconnaissance des outils d'information des structures bio et l'expression d'un manque d'information, on peut tout de même penser que cela est lié, vu la proportion de personnes ne connaissant pas les outils. Cependant, si on regarde l'utilisation des outils, on remarque que la connaissance des outils n'explique pas nécessairement un manque d'information plus important. Nous prenons l'exemple de la Biobase, qui est une base de données documentaire qui a pour but de recenser, d'organiser et de signaler l'information. En regardant les tableaux 13, 14 et 15, on constate en effet qu'il n'est pas possible d'interpréter, ni le manque d'information, ni le sentiment que l'information est dispersée, ni le sentiment que l'information en AB n'est pas assez fiable.

outi_biobas	Non	Oui	TOTAL
affirm_insuf			
Ne se prononce pas	18,0% (78)	21,7% (23)	18,7% (101)
Non	26,3% (114)	25,5% (27)	26,1% (141)
Oui	55,1% (239)	52,8% (56)	54,6% (295)
TOTAL	100% (431)	100% (106)	100% (537)

Tableau 13 - Tableau croisé entre les réponses à l'affirmation selon laquelle l'information est insuffisante et la connaissance de la Biobase (La dépendance n'est pas significative. $\chi^2 = 0,72$, $ddl = 2$, $1-p = 30,37\%$)

outi_biobas	Non	Oui	TOTAL
affirm_disper			
Ne se prononce pas	18,7% (81)	19,8% (21)	18,9% (102)
Non	24,2% (105)	26,4% (28)	24,6% (133)
Oui	56,5% (245)	53,8% (57)	55,9% (302)
TOTAL	100% (431)	100% (106)	100% (537)

Tableau 14 - Tableau croisé entre les réponses à l'affirmation selon laquelle l'information est trop dispersée et la connaissance de la Biobase (La dépendance n'est pas significative. $\chi^2 = 0,33$, $ddl = 2$, $1-p = 15,37\%$)

outi_biobas affirm_fiabl	Non	Oui	TOTAL
Ne se prononce pas	19,6% (85)	18,9% (20)	19,4% (105)
Non	40,1% (174)	48,1% (51)	41,7% (225)
Oui	39,6% (172)	33,0% (35)	38,3% (207)
TOTAL	100% (431)	100% (106)	100% (537)

Tableau 15 - Tableau croisé entre les réponses à l'affirmation selon laquelle l'information n'est pas assez fiable et la connaissance de la Biobase (La dépendance n'est pas significative. $\chi^2 = 2,30$, $ddl = 2$, $1-p = 68,27\%$)

Une question se pose alors, à laquelle il n'est pas possible de répondre par ce questionnaire, mais qu'il conviendrait d'aller étudier, à savoir, les personnes qui connaissent la Biobase l'utilisent-elles ? Et de même pour la connaissance et autres outils et pour la consultation des sites Internet des organismes, sur laquelle nous avons également des données.

Dans notre analyse des entretiens, nous faisons par ailleurs le constat d'une incompréhension, d'un éloignement entre le discours de certains professionnels de l'information ayant pour mission de diffuser l'information vers l'ensemble des acteurs de l'AB et celui des animateurs de réseau. Alors que les premiers estiment être exhaustif dans leur veille documentaire : *« il n'y a pas un document ou une info importante où on passe à côté, j'ai jamais vu. Ça fait trop toile d'araignée. » (SD1)*, les seconds pointent le manque de spécialisation de l'information sélectionnée par rapport aux besoins des acteurs professionnels. Ils trouvent qu'elle n'est pas utile aux acteurs de l'AB car *« il y a trop de choses grand public » (NSD3)*. Se rapportant à leurs propres besoins, ils anticipent aussi sur les besoins des acteurs en général. *« C'est souvent en fait des articles de vulgarisation, ça n'apporte rien pour des gens qui sont sur le développement technique ou j'imagine un chercheur INRA ou un enseignant je ne suis pas sûr non plus... Mais globalement ce n'est pas ça dont t'as besoin. T'as besoin de données sur l'évolution du marché européen, des exemples de structuration de filières, sur des avancées techniques, des choses comme ça » (NSD2)*. Pourtant, dans leur activité de collecte d'information, les professionnels de l'information montrent une volonté de « bien faire » guidée par l'anticipation de l'utilité des informations sélectionnées pour les acteurs de l'AB. Cette démarche laisse penser que ces personnes sont proches des préoccupations de ces derniers, que leur travail est effectué suivant une logique, qui, même si elle n'est pas formalisée, est mûrement réfléchie. *« Moi quand je fais la veille, je me positionne vraiment dans ce que ça va apporter pour l'utilisateur derrière. Donc c'est vraiment, est-ce que c'est une info qui va être utile à diffuser par la suite ou pas. Pour quel type de public, c'est le genre d'info qui*

peut être utilisée par qui, dans le cadre de quoi. Oui dans la définition de la veille, ça prend aussi ça en compte. » (SD2).

A partir de là, on peut se demander d'où vient le problème du manque d'information : est-il lié à un manque réel de production de connaissances, à un problème de traduction de ces connaissances, ou bien à un problème d'accès ou de diffusion. Dans tous les cas, il est question de mise à disposition de l'information au bon public, au bon endroit et de la bonne manière.

3.4.3 Difficultés d'accès à l'information

La majorité des répondants ne trouvent pas que l'information en AB soit difficilement accessible. Mais on constate, dans le tableau 7, que parmi les 28 % qui déclarent avoir des problèmes d'accès à l'information en AB, 77 % éprouvent un manque d'information et 75 % trouvent l'information trop dispersée, contre 56 % et 55 % respectivement pour l'ensemble des acteurs. Ils jugent également l'information en AB moins fiable (54 % contre 32 % pour les personnes qui n'ont pas de problèmes d'accès).

Parmi ces mêmes 28%, 57 % d'entre eux invoquent le manque de temps. Viennent ensuite la difficulté à utiliser les outils (sites, base de données...) et la nature trop théorique de l'information, pour 41 % et 35 % des répondants. L'accès payant est également un frein pour 1/4 de cette population. En revanche le délai d'obtention et la formulation de l'information ne représentent un frein à l'accessibilité que pour 9 et 11 % des répondants.

Raisons des difficulté d'accès : temps, outils et présentation de l'information incriminés			
affirm_acces = "Oui"			
	Non	Oui	Total
Prix trop important	115	38	153
Délai d'attente trop important	139	14	153
Outils difficiles à utiliser	90	63	153
Formulation peu compréhensible	137	16	153
Information trop théorique	99	54	153
Manque de temps	67	86	153
Total	647	271	918

$p = <0,1\%$; $\chi^2 = 123,67$; $ddl = 5$ (TS)

Tableau 16 – Raisons des difficultés d'accès à l'information en AB

La répartition par activité de cette sous-population est globalement représentative de celle de l'ensemble de l'échantillon (Tableau 17), hormis le fait que les chercheurs en majorité ne se

prononcent pas, que les personnes du développement agricole sont majoritaire à ne pas trouver l'information difficilement accessible et que les enseignants sont minoritaires à trouver l'information peu accessible. C'est pourquoi nous proposons de généraliser ce résultat pour l'ensemble de la population. Même si cela ne concerne pas la majorité des répondants, le fait d'éprouver de la difficulté à utiliser les outils révèle peut-être une inadaptation de ces derniers. De plus, le lien peut être fait avec le problème de temps, dans la mesure où si l'on manque de temps, on peut être moins enclin à creuser pour réussir à maîtriser un outil.

affirm_acces activité	Ne se prononce pas	Non	Oui	TOTAL
Administration	18,2% (4)	40,9% (9)	40,9% (9)	100% (22)
Conseil technique	9,4% (6)	60,9% (39)	29,7% (19)	100% (64)
Distribution	10,0% (2)	50,0% (10)	35,0% (7)	100% (19)
Développement agricole	5,1% (3)	72,9% (43)	22,0% (13)	100% (59)
Expérimentation	10,0% (3)	56,7% (17)	33,3% (10)	100% (30)
Formation	14,7% (10)	66,2% (45)	17,6% (12)	100% (67)
Production agricole	15,4% (19)	53,7% (66)	30,9% (38)	100% (123)
Recherche	24,2% (22)	46,2% (42)	29,7% (27)	100% (91)
Transformation	20,7% (6)	37,9% (11)	41,4% (12)	100% (29)
TOTAL	15,4% (75)	55,7% (282)	28,3% (147)	100% (504)

Tableau 17 – Tableau croisé entre l'activité principale des répondants et leur avis sur l'affirmation selon laquelle "il est difficile d'accéder aux informations sur la bio" (Les chiffres en couleur sont issus du test de X². Le rose correspond à une surreprésentation, le bleu à une sous représentation.)

Pour les membres du groupe de travail, « *mieux partager et mieux mutualiser ce que chacun fait dans son coin, sur ce qui se fait dans les différents réseaux. Capitaliser ce que chacun fait* » (NSD5) est un objectif récurrent. La notion de capitalisation est ici fortement liée à celle de valorisation. L'action de capitaliser les ressources ou les informations, c'est-à-dire de les archiver afin d'en tirer profit par la suite, est vue comme un moyen de leur donner une valeur ajoutée. Cela laisse penser que les organismes sont tous porteurs de ressources très intéressantes, mais que, à l'heure actuelle, leur valeur n'est pas suffisamment reconnue. Capitaliser serait donc aussi associé à l'idée de mutualiser, comme le confirme une professionnelle de l'information, pour qui être dans ce groupe de travail est important et nécessaire « *pour valoriser l'information, pour l'utiliser, pour échanger, en termes documentaires.* » (SD3). Cela montre que la mutualisation des ressources pourrait être envisagée, du moins pour une partie des organismes, qui montrent leur volonté de partager des ressources qu'ils souhaitent rendre plus accessibles.

Au-delà de la mise en valeur, certains animateurs de réseau interrogent l'utilité et la performance des services tels qu'ils existent à l'heure actuelle, notamment dans leur conception et la manière dont ils sont gérés. Ils ne remettent pas nécessairement en cause l'existence des services, mais pointent des incohérences. Notamment le fait de faire plusieurs fois la même chose à différents endroits : « *Je trouve ça dommage que chacun fasse dans son coin pour le dépouillement des revues. J'imagine que ce ne sera pas tout de suite, mais ce serait bien qu'on fasse un peu tous pour la communauté* » (NSD5). Au-delà de cette simple idée de réaliser une économie en mutualisant une tâche chronophage, se trouve la question de l'adéquation des services avec les besoins d'utilisateurs. Une personne rapporte que les membres de son réseau ne parviennent pas toujours à satisfaire leurs besoins en information : « *il y a des manques. On ne met pas forcément le doigt dessus pour l'exprimer tel quel. Il y a beaucoup de gens qui me disent : je ne sais pas où trouver l'information, je mets des plombs, tel truc ça me sert à rien.* » (NSD2). Même s'il ne peut expliquer formellement d'où viennent ces manques, il juge nécessaire que les services proposés s'intéressent à ces besoins : « *Je ne dis pas qu'il ne faut pas dépouiller, c'est bien après d'avoir archivé quelque-part. Mais à part le côté historique, il faut voir à quoi ça sert aux gens, se poser la question de savoir à qui ça sert, est-ce que ça sert à quelqu'un, est-ce que c'est sous la forme dont ils en ont besoin ?* » (NSD2).

Pour tenter d'expliquer le problème d'accessibilité, nous pouvons regarder comment les répondants ayant des problèmes d'accès répondent à la question « selon vous, quand les services peuvent-ils être payants ? ». Un constat intéressant émerge en effet. Sur l'ensemble des acteurs, remarquons tout d'abord, sur le tableau 18, que la gratuité des services est fortement plébiscitée (37 %). La raison la plus invoquée pour consentir à payer un service est le fait que ce dernier fournisse des informations que la personne ne peut pas obtenir d'une autre manière (40 %). À côté de cela, le facteur gain de temps est la raison la moins invoquée (18 %).

Si l'on considère maintenant uniquement les personnes ayant des problèmes d'accès à l'information sur l'AB (Tableau 19), on constate que si le facteur temps représente un impact fort dans l'accès à l'information, ce n'est pas pour autant que ces personnes sont plus disposées à payer un service s'il leur permet de gagner du temps. Au contraire, elles sont majoritaires à répondre que « les services ne doivent jamais être payants » (48 %) et légèrement moins nombreuses (15 %) à consentir le paiement d'un service contre un gain de temps.

Les services peuvent-ils être payants ?						
	Non		Oui		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Si personnalisés	395	73,1%	145	26,9%	540	100,0%
Si gain de temps	441	81,7%	99	18,3%	540	100,0%
Si informations originales	324	60,0%	216	40,0%	540	100,0%
Jamais payant	343	63,5%	197	36,5%	540	100,0%
Total	1 503	69,6%	657	30,4%	2 160	100,0%

p = <0,1% ; chi2 = 73,31 ; ddl = 3 (TS)

Tableau 18 - Raisons pour des services payants (Ensemble des répondants)

Les services peuvent-ils être payants ?						
	Non		Oui		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Si personnalisés	114	74,5%	39	25,5%	153	100,0%
Si gain de temps	130	85,0%	23	15,0%	153	100,0%
Si informations originales	101	66,0%	52	34,0%	153	100,0%
Jamais payant	79	51,6%	74	48,4%	153	100,0%
Total	424	69,3%	188	30,7%	612	100,0%

p = <0,1% ; chi2 = 42,81 ; ddl = 3 (TS)

Tableau 19 - Raisons pour des services payants (répondants manquant d'information)

Enfin, plus que la formulation, c'est le caractère théorique, de l'information, trop éloigné de la pratique, qui tend à limiter en partie l'accessibilité de l'information en AB.

Pour les membres du groupe de travail, le besoin de traduction de l'information est d'ailleurs palpable. Ces derniers parlent « *d'information digérée* », soit pour parler de la nécessité de faire des synthèses d'information, de sélectionner davantage l'information, ou encore de vulgariser l'information scientifique. « On a besoin d'informations digérées venant des chercheurs. *« On fait pas tous le même métier. On a besoin de ressources scientifiques pour mener nos travaux. Les chercheurs ont un boulot de chercheur et ils savent faire ça »* NSD3

Les constats qui viennent d'être présentés sur le manque et les difficultés d'accès à l'information montrent peut-être une inadaptation des services existants par rapport aux pratiques informationnelles des répondants. En effet, mis en parallèle avec leur maîtrise de la recherche documentaire (Tableau 4), notamment de la recherche dans les bases de données, il serait nécessaire de se concentrer sur l'évaluation des services existants.

4 Synthèse des résultats

Les besoins que nous avons identifiés confirment l'existence d'un dysfonctionnement et de manques d'information chez les acteurs de l'AB. La dispersion de l'information dans trop de sources différentes identifiée en préalable de l'étude est réellement vécue comme un problème par les acteurs de l'AB et ce constat encourage l'entreprise d'une action spécifique pour organiser l'information professionnelle dans le domaine de l'AB.

Les pratiques informationnelles des acteurs ne semblent pas leur permettre une pleine maîtrise de leur environnement informationnel, c'est pourquoi se pose la question de la nécessité de développer une médiation documentaire spécifique au domaine de l'AB, d'autant plus que les outils de diffusion actuels sont très peu connus.

Si le questionnaire n'a pas permis de rentrer dans les détails de chaque activité, il apparaît que deux sous-populations se distinguent par leurs besoins, à savoir les chercheurs et les agriculteurs. Il conviendra donc de prendre particulièrement en compte ces deux catégories d'acteurs dans la construction d'un dispositif.

Enfin, nous avons mis en évidence que le besoin en information technique et en information réglementaire est particulièrement important pour l'ensemble des acteurs de l'AB. Dans le cadre d'une action en direction des acteurs de l'AB dans leur ensemble, nous pouvons donc suggérer de se concentrer sur ces deux types d'information.

Un premier enjeu est en réalité double : d'une part, maîtriser l'information en ligne car c'est l'information la plus utilisée par les acteurs de l'AB, d'autre part, maîtriser l'information informelle car elle est importante pour les acteurs, mais n'étant pas formalisée, sa circulation n'est pas efficiente et elle reste difficile à organiser. Se concentrer sur l'information numérique disponible sur le Web est une priorité, tout autant que de tenir compte de l'information qui n'y est pas présente. La question se pose alors de la manière dont il est possible de réunir ces deux composantes de l'information professionnelle identifiées en AB, afin de répondre au second enjeu qui est de centraliser l'information pour en faciliter l'accès.

Tous ces constats contribuent à orienter les propositions de moyens prioritaires à mettre en œuvre pour améliorer l'organisation et la maîtrise de l'information dans le secteur de l'AB. Dans la partie suivante, nous proposons de discuter différents points : les possibilités de mutualisation, les

spécificités de l'information en ligne et de l'information informelle et les perspectives à l'issue de ce travail.

Quatrième partie

Discussion et perspectives

1 Enjeu d'une démarche de mutualisation entre différents organismes pour répondre aux besoins des acteurs de l'AB

En parallèle des résultats du questionnaire, le travail d'état des lieux et d'entretiens auprès des membres du groupe de travail a permis de comprendre la manière dont cette information est traitée à l'heure actuelle. Il faut remarquer que des démarches sont déjà engagées pour centraliser et rendre accessible l'information à l'échelle nationale par deux organismes : ABioDoc et l'ITAB. Le premier œuvre à collecter des informations sur l'AB et à les stocker dans une base de données (Biobase) et à recenser dans une autre base les acteurs de la bio, dans l'optique d'aider les personnes en recherche d'information à trouver des interlocuteurs adaptés à leurs besoins. Le second effectue un travail de centralisation de documents techniques et d'informations sur les projets d'expérimentation par le biais de son site Web et de deux bases de données²³. Tous deux, comme d'autres acteurs par ailleurs membres du groupe de travail, diffusent également des informations par le biais de newsletters, de mails ponctuels ou de rubriques d'information sur leur site Web.

Mais, le fonctionnement actuel ne semble pas correspondre aux besoins des acteurs de l'AB. La dispersion des outils entraîne en effet une confusion, mais on pense également que les outils ne sont pas adaptés. Afin d'améliorer la situation, une mutualisation de ces démarches peut être envisagée comme une solution.

L'existence d'un groupe de travail représente déjà une première étape de mutualisation. Réfléchir en commun et s'entendre sur la décision de mener une enquête auprès des acteurs de l'AB est le résultat d'une négociation entre les différents partenaires. Cette décision a ensuite entraîné le partage de réflexions, ainsi que de ressources. Enfin, le résultat de l'enquête pourra être mobilisé par chacun des partenaires dans le cadre de ses propres activités.

²³ Les *Qui Fait Quoi ?* et la base de données des fiches techniques

La décision de l'orientation des objectifs de l'enquête s'est faite en accord avec les partenaires car chacun devait pouvoir y trouver son propre intérêt pour se maintenir engagé. Par exemple le choix des acteurs à enquêter a fait l'objet d'un débat relativement important. Il s'agissait de déterminer s'il fallait se tourner uniquement vers les acteurs RFD ou bien s'intéresser également aux besoins des acteurs auxquels la RFD s'adresse, c'est-à-dire les acteurs de terrains : les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, ainsi que les acteurs que l'on peut appeler connexes du développement, c'est-à-dire un ensemble que l'on a appelé administration. Finalement, il a été décidé d'enquêter tous ces acteurs, mais cela a nécessité des échanges supplémentaires et a influé sur la construction du questionnaire.

L'étape de diffusion du questionnaire a contribué à une mutualisation de ressources qui n'a pas été sans négociation. Construire un fichier unique d'invitations permettant la centralisation des envois et un meilleur contrôle de l'échantillonnage nécessitait de partager des fichiers de contacts. Or certains partenaires étaient réticents à ce partage et il a fallu les convaincre et les rassurer sur l'utilisation qui allait en être faite et sur l'intérêt qu'ils pouvaient avoir à effectuer ce partage, par exemple un gain de temps car ils n'auraient pas besoin de se soucier eux-mêmes de la diffusion. Cependant des partenaires sont restés sur leurs positions. Cet exemple illustre les limites de la mutualisation et les efforts nécessaires à engager pour que celle-ci soit réussit.

La mutualisation est possible, mais elle est fragile. De plus l'existence de freins ont été détectés, parmi lesquels des expériences d'échecs dans des projets de mutualisation, l'expression de doutes sur les possibilités logistiques d'une telle entreprise et la frilosité à vouloir partager des ressources.

Nous avons pourtant identifié que l'ensemble des membres du groupe de travail s'entendait sur le fait qu'il est nécessaire de valoriser ce qui existe déjà, tant l'information et les connaissances produites, que les services et outils d'information développés. Que ce soit du côté des professionnels de l'information que de celui des animateurs de réseau, les partenaires trouvent aussi que ce groupe de travail est bénéfique car c'est un moyen d'échanger et que cet échange est enrichissant.

Les effets positifs d'une première expérience de mutualisation encouragent la poursuite de la démarche. Néanmoins, pour passer de cette étape à l'étape de construction d'un projet, il est nécessaire que les participants définissent au préalable et suivant un objectif précis un projet qui s'accompagnera de la définition d'un référentiel commun. Le projet devra être défini au regard des enjeux définis dans l'analyse des besoins des acteurs de l'AB.

2 Spécificités de l'information en ligne et de l'information informelle

Dans le cas de notre étude, nous avons mis en évidence que les acteurs de l'AB accordaient une place importante aux sites internet comme ressources d'information et qu'ils étaient également attachés aux voies de communication informelles de l'information : colloques, réunions, rencontres sur le terrain... Que peut-on dire de ces deux types d'information ?

2.1 Caractéristique de l'information en ligne

Mesguich et Thomas (2010) proposent de définir l'univers complexe d'Internet à travers différentes caractéristiques, que nous reprenons ici.

- **L'abondance** : il est presque impossible de quantifier le nombre de sites, et encore moins le nombre de pages Web existant à l'heure actuelle. Ce qui est certain, c'est que la croissance du Web est exponentielle. A titre d'exemple, Google estimait en 2008 le nombre de pages Web à 1000 milliards.
- **L'hétérogénéité** : les données présentes sur la toile sont produites par des personnes et des organisations diverses et variées et sous des formats de toutes sortes : textes, vidéos, images, son. Les contenus sont également divers : informations personnelles ou officielles, informations gratuites ou payantes, données bibliographiques ou texte intégral. L'information est également fragmentée car présente dans
- **Le manque de structuration** : un document structuré est, en langage documentaire, un document qui contient de l'information à propos de sa structure logique, soit directement encodé dans le document (balisage XML), soit associé au document (métadonnées, champs bibliographiques...). Au sein du Web coexistent ce type de documents avec des documents non structurés, comme les pages HTML.
- **Le renouvellement continu** : les contenus web sont en mouvance perpétuelle et leur archivage est complexe et difficile. De ce fait, l'information en ligne est volatile.
- **Le multilinguisme** : le web est le lieu où se mélangent toutes les langues du monde. Pourtant, deux langues dominent : l'anglais (27,6 % des pages) et le chinois (22 % des pages).
- **La question de la fiabilité** : chaque internaute peut être producteur d'information, d'autant plus avec le développement des sites collaboratifs, des blogs et des réseaux

sociaux, dans la mouvance du web 2.0. Si les sources officielles et reconnues sont privilégiées en tant que sources fiables, la réalité est plus complexe car les contenus publiés dans des sites personnels, des blogs, voir sur les réseaux sociaux peuvent être tout autant porteur d'informations validées.

Dans cette nébuleuse, savoir rechercher efficacement de l'information n'est pas évident. La simplicité apparente de la recherche d'information via des moteurs de recherche toujours plus performants est en réalité un piège.

A « l'âge de l'accès » (Rifkin 2005), les informations sont disponibles directement pour les utilisateurs. Mais elles sont aussi moins bien organisées. De plus, l'information numérique « emprunte désormais des voies plus directes qui ne bénéficient pas de contrôle *a priori*. » (Mesguich and Thomas 2010). De ce fait, l'étape de validation des contenus informationnels qui était le rôle des documentalistes à l'ère des formats papier est aujourd'hui effectuée directement par les utilisateurs « profanes ». La maîtrise des sources, de leur fiabilité est un enjeu majeur, mais pas seulement. Il s'agit aussi de savoir maîtriser les outils numériques qui permettent l'accès aux contenus informationnels.

2.2 Caractéristiques et enjeux de l'information informelle

L'adjectif informel désigne quelque-chose « qui n'est pas organisé de manière officielle ». L'information informelle serait une information sans organisation particulière, comparée à de l'information formelle, qui serait l'information organisée. Les sources d'information formelle sont principalement présentes dans les bases de données et dans la documentation organisée : bases de données, centres de documentation, sites Internet.

Nous appelons information informelle toute information obtenue lors d'une communication entre un émetteur et un récepteur, mais qui n'est pas communiquée officiellement, c'est-à-dire qui est le résultat d'une communication informelle. Les informations informelles sont des informations intéressantes car elles sont le résultat d'une production originale par rapport à de l'information formelle.

Les sources d'information informelles peuvent être les réseaux personnels (idée de bouche à oreille), les rencontres de type réunions, colloques, conférences, salons. Sur Internet, l'information informelle circule sur des forums ou des listes de diffusion et, avec le développement du Web 2.0,

sur les blogs, les wikis et les réseaux sociaux... Les boîtes mails regorgent également d'information informelle.

Pour des rencontres officielles telles que les réunions, les colloques ou les journées de formation, des moyens de formaliser des informations issues de ces communications existent :

- Formalisation par le texte : compte-rendu de réunion, rapports, synthèses, actes...,
- Formalisation par l'image : cartes heuristiques (*mind maps*), enregistrements vidéo,
- Formalisation par le son : enregistrements audio.

En revanche, pour les rencontres non-officielles, comme par exemple les rencontres entre conseillers agricoles et producteurs (pour rester dans le cadre de notre étude), la formalisation est bien moins évidente. Les détenteurs de ces informations sont les seuls à décider de les communiquer.

3 Perspectives envisageables pour améliorer l'organisation de l'information dans le secteur de l'AB

Les conclusions établies à l'issue de l'analyse du questionnaire, mises en relation avec l'analyse effectuée par ailleurs du réseau des acteurs de l'AB et des services existants, nous permettent de proposer des pistes d'action prioritaires pour améliorer l'organisation de l'information professionnelle à l'échelle nationale dans le cadre d'une action collective.

Gardiès, Fabre et al. (2011) ont conclu leur étude sur la place de l'information professionnelle dans la construction des savoirs émergents sur la nécessité de proposer des dispositifs de gestion de l'information et de médiations pour permettre aux acteurs professionnels de l'AB de mieux communiquer et d'échanger sur les savoirs. Les conclusions de notre étude vont également dans ce sens, c'est pourquoi nous proposons des pistes d'action portant sur le développement de tels dispositifs.

Les trois pistes d'actions que nous émettons se concentrent sur l'information numérique car c'est sur celle-ci que les besoins ont été identifiés. Cependant, nous sommes conscients qu'il s'agit d'un parti pris.

1. Connecter les outils, les ressources et les services existants en un même lieu

Cette solution implique nécessairement une collaboration de la part des différents organismes. Elle peut s'orienter vers la création d'un répertoire de liens, auquel cas la première étape pour les collaborateurs serait de mettre en commun les sources d'information qu'ils utilisent et de créer une classification pertinente de ces sources. Ce recensement des sources est déjà effectué par certains organismes et une mise en commun permettrait de rassembler les efforts de chacun. La diffusion d'informations d'actualités serait aussi intéressante à partager. Nous avons constaté que les différents partenaires du groupe de travail diffusaient des informations sur leur site Internet et que certains acteurs avaient une activité de veille plus ou moins développée et précise sur l'AB. Le risque d'une telle démarche serait que les organismes restent attachés à diffuser l'information sur leur propre outil. La mise en place d'une charte éditoriale, comme cela se fait dans différents réseaux de veille collaborative, est un élément important. Connecter les différentes bases de données est également un enjeu fort pour permettre une mise à disposition centralisée de l'information. Il conviendra donc de s'intéresser aux possibilités de relier ces différentes bases, ou bien à la nécessiter de les faire évoluer. La création d'un portail unique d'information sur l'AB est enfin la solution idéale. Comme l'indique Stiller (2001), le portail permet d' « établir un ordre dans l'univers du web, une structure dans un monde par nature sans organisation ». Or l'organisation est explicitement ce dont ont besoin les acteurs de l'AB.

2. Développer un dispositif pour échanger, partager et co-évaluer l'information et les connaissances

A l'heure actuelle, il existe le groupe Yahoo Agribio, qui est un espace d'échange en ligne réunissant 894 membres. Selon son intitulé, « La liste agribio est généraliste et destinée aux professionnels de l'agriculture biologique : agriculteurs, techniciens, chercheurs, animateurs, transformateurs, distributeurs ... On y échange sur les techniques de production de L'AB, la commercialisation, la relation à l'environnement, l'éthique, les cahiers de charges et tout ce qui concerne l'AB en général ». Faire évoluer ce dispositif pourrait être intéressant. Le potentiel d'un outil de ce genre est non seulement de permettre les échanges, mais cela pourrait aussi permettre de capitaliser de l'information informelle et des connaissances. Une question principale se pose tout de même : comment connecter entre eux les différents acteurs, les différentes activités ?

3. Développer une gestion documentaire partagée

Cette piste demanderait de mobiliser un maximum d'organismes, à la fois spécialisés et non spécialisés en AB. Nous avons constaté que les partenaires du groupe de travail, ainsi qu'un grand

nombre d'organisations, proposaient des documents, principalement des PDF, accessibles directement et librement par téléchargement sur leur site Internet. Un grand nombre d'organismes procèdent ainsi, avec des degrés différents de structuration : document attaché directement sur la page web sans organisation ou dans des dossiers par arborescence thématiques, existence de liens entre les documents... Organiser une gestion de ces documents en commun serait une bonne solution pour que les personnes en recherche d'information n'aient pas à consulter l'ensemble des sites Internet lorsqu'ils recherchent une information. La base de données d'ABioDoc comporte déjà certains de ces documents, mais nous pensons qu'une action collective en ce sens serait intéressante, dans la mesure où les membres du groupe de travail souhaitent valoriser la documentation qu'ils produisent et seraient susceptibles de s'engager dans un projet qui permettrait de le faire.

Par ailleurs, quels que soient les choix qui seront envisagés, nous préconisons de poursuivre l'analyse des outils existants. En effet, l'enquête effectuée s'est focalisée sur l'analyse des besoins, mais nous n'avons pas pu, dans le temps qui nous était imparti, évaluer chaque dispositif en place dans les différents organismes. En particulier, il conviendrait d'analyser précisément la Biobase²⁴, qui est un outil riche de 17000 références, dont la consultation est libre, avec environ un millier de documents numérisés. Cet outil est présenté par les membres d'ABioDoc comme étant un outil professionnel nécessitant une expertise professionnelle en recherche documentaire pour effectuer des recherches. Comment faire évoluer cet outil pour le rendre plus adapté à des utilisateurs qui n'ont pas ces compétences ? Une comparaison des différents modes d'organisation de l'information et des documents serait aussi nécessaire.

Il convient aussi de discuter les résultats de l'enquête. En effet, comprendre la manière dont les individus agissent avec et sur l'information est une entreprise complexe et périlleuse qui implique de s'intéresser aux pratiques des individus. Ces pratiques, définies par Perriault comme « individuelles ou collectives, figées ou adaptatives, socialement situées, inscrites dans une temporalité, sous tendues par des représentations, des savoirs, une logique et un raisonnement » (Perriault 2008) ne peuvent être appréhendées uniquement par le biais du questionnaire que nous avons mené. Notre travail, de nature exploratoire, a consisté à balayer largement et sous différents

angles les relations qu'entretiennent, dans le cadre professionnel, les acteurs d'un réseau multi-professionnel avec l'information.

L'état actuel de l'analyse n'a pas permis, par exemple, de construire une segmentation d'utilisateurs. Il est cependant possible de poursuivre l'analyse par type d'activité, mais le manque de données complémentaires, comme par exemple, pour les chercheurs, la discipline ou, pour les agriculteurs, le type de production, ne permet pas d'étudier en profondeur les usages. Nous sommes ici confrontés à la généralité du questionnaire.

Dans l'analyse des résultats, nous avons plutôt regardé les éléments de réponse globaux et n'avons pas traité en profondeur l'ensemble des réponses. Certains résultats restent à exploiter, notamment les thématiques d'intérêt, les sujets de veille et les domaines sur lesquels les acteurs ont exprimé des manques. L'analyse de ces réponses pourrait permettre d'orienter les projets de recherche et d'expérimentation en AB.

Enfin, l'existence de projets connexes à celui du groupe de travail est à prendre en compte dans le but de détecter d'éventuels éléments de complémentarité. Citons par exemple l'étude menée par un groupe de travail sur la formation au sein du RMT DévAB²⁵. Les conclusions de cette étude aboutissent notamment à la nécessité de poursuivre la diffusion de l'information et de valoriser les espaces de développement des savoirs. Le portail *organic edunet*²⁶ est quant à lui une base de ressources pédagogiques qui développe notamment une ontologie multilingue dans le domaine de l'AB à travers le projet *organic lingua*²⁷. Le projet *OrganicDataNetwork* vise à organiser les données économiques sur la filière AB à l'échelle européenne est un projet à suivre car il peut répondre aux attentes des acteurs de l'AB, qui ont besoin d'élargir leur connaissance, notamment des marchés européens. Enfin l'archive ouverte *Organic Eprints*, qui met à disposition des publications et des informations sur les projets de recherche.

²⁵ www.devab.org

²⁶ <http://portal.organic-edunet.eu/>

²⁷ <http://www.organic-lingua.eu/>

Conclusion

Longtemps marginalisée, l'agriculture biologique connaît un très fort développement depuis ces dix dernières années. Ce développement s'accompagne d'une augmentation et d'une dispersion de l'information. Face à ce constat, un groupe de travail réunissant les réseaux de la formation, de la recherche et du développement (RFD) s'est créé dans le but d'améliorer leurs pratiques de gestion et de diffusion de l'information en AB. La question des moyens d'action pour répondre aux besoins en information des acteurs de l'AB se pose. En d'autres termes, quelles stratégies à mettre en œuvre pour mieux coordonner, au sein des structures de référence, les efforts de surveillance, de collecte, de stockage et de diffusion de l'information utile aux acteurs concernés.

Pour répondre à cette question, nous avons réalisé une analyse des besoins auprès de l'ensemble des acteurs de l'AB : chercheurs, enseignants et formateurs, conseillers agricoles, personnes chargées du développement, agriculteurs. Ces besoins ont été confrontés à un état des lieux de l'existant et du possible, que nous avons entre autre renseigné par le biais d'enquêtes semi-directifs auprès des animateurs de réseau et des acteurs de la gestion de l'information dans un groupe de travail sur la thématique.

Malgré une diversité apparente dans les profils, nous avons pu remarquer des besoins convergents, qui ont pu être regroupés selon deux enjeux principaux. Le premier enjeu est la maîtrise de l'information en ligne et de l'information informelle. Le second, la centralisation de l'information pour en favoriser l'accès.

Pour répondre à ces enjeux, des solutions s'orientant vers le développement de dispositifs de gestion de l'information et de médiation, qui demanderait aux acteurs de savoir mutualiser tout en partie de leurs activités informationnelles. La question de l'évolution et de l'évaluation des services existant se pose également.

Il apparaît aussi que, malgré l'augmentation croissante de l'information sur l'AB, le manque d'information est aussi bien réel. Nous ne sommes pas parvenus à expliquer ce manque d'information par les caractéristiques de profil ou de pratiques informationnelles. Une analyse plus fine serait nécessaire pour déterminer si ces manques sont liés des thématiques particulières. Si tel était le cas, il s'agirait là d'un indicateur intéressant pour orienter des choix de veilles particulières sur ces thématiques.

La réalisation de cette enquête aura été un travail commun représente déjà un travail, tant dans la construction, la diffusion et l'analyse du questionnaire qui se poursuit. Au-delà de l'analyse des besoins, ce travail aura permis de développer une réflexion commune et fructueuse, avec l'émergence d'un enjeu de poursuite de cette dynamique.

Nous avons montré qu'il existait, entre les différents acteurs de l'AB, des pratiques communes et des sentiments partagés. Se concentrer sur ces éléments communs constitue alors le principal défi pour les personnes chargées de diffuser l'information. Néanmoins, il serait aussi nécessaire d'explorer chaque catégorie d'acteurs.

Afin de poursuivre une démarche collective, il serait dans un premier temps judicieux d'élargir le cercle des personnes et des organismes pouvant être concernés par la problématique. La diffusion des résultats de cette enquête au sein du réseau pourra susciter des réactions, des prises de consciences sur la nécessité d'agir et peut-être de développer un projet d'envergure.

Bibliographie

- ADBS. (2012). "Vocabulaire de la documentation." from http://www.adbs.fr/vocabulaire-de-la-documentation-41820.htm?RH=OUTILS_VOC&RF=OUTILS_VOC.
- AFNOR (1998). Prestations de veille - Prestations de veille et prestations de mise en place d'un système de veille (norme XP X 50-053). Paris, AFNOR.
- Caron, A., B. Ferchaud (2006). "Journée d'étude ADBS. Mutualiser pour répondre à de nouveaux besoins." Documentaliste-Sciences de l'Information **43**(3-4): 219-223 p.
- Castanet, C. (2010). Mise en place d'une veille mutualisée par le biais d'une plateforme de veille : conditions de mise en oeuvre et impact sur la fonction documentaire. Le cas du Bureau de la documentation du Commissariat général au Développement durable. . Paris, INTD: 132 p.
- Daspres, N. (2011). "Filières bio. Accompagner le changement d'échelle." Chambres d'agriculture(1004).
- Delebecq, A., C. Vindras, et al. (2011). Assises RevAB Recherche-Expérimentation-Valorisation en AB. Quelle recherche-expérimentation adaptée à l'AB ? Paris, ITAB.
- Dujardin, B. (2006). "Mutualiser pour répondre à de nouveaux besoins." BBF(5): 101-102.
- Falize, C., M.-C. Fauré (2010). Généralités sur la veille. Séminaire veille du 19 mars 2010. Paris.
- Gardiès, C., I. Fabre (2012). Définition et enjeux de la médiation numérique documentaire. Développer la médiation documentaire numérique. Lyon, Presses de l'enssib.
- Gardiès, C., I. Fabre, et al. (2011). Place de l'information professionnelle dans la construction de savoirs émergents : le cas des agriculteurs biologiques. Actes du 8ème colloque du l'ISKO France. Paris, L'Harmattan.
- Guyot, B. (2009). "Se mouvoir au sein du monde de l'information : comment les personnes parlent de leur activité d'information." Études de communication **33**(2): 101-118.
- Haeuw, F. and B. Garnier (2006). La mutualisation de ressources pédagogiques ou la théorie du maçon. Paris, Algora: 18 p.
- Jakobiak, F. (1991). Pratique de la veille technologique. Paris, Les Editions d'Organisation.
- Lamizet, B. (1995). Médiation, culture et société. Introduction aux sciences de l'information et de la communication. Paris, Éd. d'Organisation.
- Lebigre, L., C. Chrétien-Petiot, et al. (2011). "Communautés de l'info-doc : un équilibre subtil." Documentaliste-Sciences de l'Information **48**(2): 22-35 p.
- Mesguich, V., A. Thomas (2010). Net recherche 2010. Le guide pratique pour mieux trouver l'information utile et surveiller le web. Paris, ADBS éditions.

- Ollivier, G. (2011). Freins et potentiels d'analyse de corpus textuels issus d'un dispositif de veille en agriculture biologique. RMT devAB: 17 p.
- Ollivier,G., S. Bellon, et al. (2011). Thematic and citation structure dynamics of Organic Food & Farming research. 3. ISOFAR Scientific Conference at the 17. IFOAM Organic World Congress, ISOFAR - International Society of Organic Agriculture Research: 321-325.
- Perriault, J. (2008). La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer. Paris, Éd. L'Harmattan.
- Rifkin, J. (2005). L'âge de l'accès : La nouvelle culture du capitalisme Paris, La Découverte.
- Roland, M., G. Gallezot. (2011). "Enquête sur les Pratiques Informationnelles des Chercheurs : Quelques Résultats." from <http://urfistinfo.hypotheses.org/1901>.
- Salaün, J.-M., F. Muet (2008). "Le diagnostic marketing." Documentaliste-Sciences de l'Information **45**(1): 36-43.
- Stiller, H. (2001). "Le portail, outil fédérateur d'information et de connaissances." Documentaliste-Sciences de l'Information **38**(1): 39-42.

Annexes

Annexe 1 : Composition du RMT DévAB

Bureau exécutif	
Composition	
Animation	ACTA, APCA (co-animation)
Animation d'axes	ITAB, CRAMP, ISARA
Appui scientifique	INRA
Lien avec la formation	ISARA, Formabio

Comité de pilotage	
Pour la recherche	INRA, CIRAD, IRSTEA (ex Cemagref), ENSAIA
Pour le développement	ACTA, APCA, ACTIA, les ITA végétaux, les ITA animaux, les chambres d'agriculture, la section bio de Coop de France
Pour la formation	pôle DGER ESTIVE, FORMABIO, ENFA de Toulouse, Centre de formation commun des chambres d'agriculture
Pour les structures spécifiques de l'AB	ITAB, FNAB, Agence Bio, Synabio, SABD

Signataire de la convention partenariale	
11 Instituts Techniques	<p>Les Instituts Techniques Agricoles (ITA) ont des actions de recherche appliquée, d'appui technique, d'expérimentation, d'expertise, de formation et d'information font des ITA des instances participatives de la R&D et de la diffusion du progrès technique agricole. Ils sont spécialisés par filières de production et réuni au sein d'une association de coordination, l'ACTA, chargée de les représenter, d'organiser et d'animer les échanges entre les ITA.</p> <p>Les ITA partenaires du RMT DévAB développent des actions en AB.</p>
18 Chambres d'Agriculture	Les chambres d'agriculture représentent les intérêts du monde agricole, notamment auprès des instances publiques. Elles sont des acteurs du développement agricole.
1 Organisme de recherche	L'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) est l'organisme de recherche dédié à l'alimentation, l'agriculture et l'environnement. Il dépend du Ministère de l'Agriculture.
7 structures spécifiques de l'AB	<ul style="list-style-type: none"> • Synabio, le syndicat national des entreprises bio • Agence Bio, Groupement d'intérêt public pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique. • FNAB, Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique • Inter Bio Bretagne (IBB), Interprofession régionale de l'AB
9 Lycées Agricoles (réseau Formabio)	Les lycées agricoles dépendent de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) du Ministère de l'agriculture.
2 écoles d'ingénieurs en Agriculture.	<ul style="list-style-type: none"> • ISARA-Lyon • VetAgro Sup

Annexe 2 : Présentation des organismes partenaires du groupe de travail « veille scientifique et technique » du RMT DévAB

-
- **L'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)** est l'institut de recherche publique (le deuxième en France) dédié à l'alimentation, l'agriculture et l'environnement. Ses missions générales sont :
 - Produire et diffuser des connaissances scientifiques et des innovations ;
 - Contribuer à la formation à, et par la recherche, à la diffusion de la culture scientifique et au débat science/société ;
 - Contribuer, par son expertise à éclairer les décisions publiques et celles des acteurs de la société.

L'INRA compte 8478 agents (au 31 décembre 2011) et a employé plus de 3000 contractuels en 2011. Les 19 centres INRA sont répartis sur l'ensemble du territoire français ; ils accueillent près de 150 sites de recherche et d'expérimentation. L'organisation de la recherche se fait au niveau de 14 départements de recherche regroupant : 213 unités de recherche dont 112 unités mixtes de recherche (UMR) et 49 unités expérimentales.

Date de création : 1946

-
- **L'Association de Coordination Technique Agricole (ACTA)** est le réseau des instituts des filières animales et végétales. C'est une association de coordination chargée de représenter, d'organiser et d'animer les échanges entre les Instituts Techniques Agricoles (ITA). Ses missions sont :
 - Elaborer et conclut avec l'État un contrat d'objectifs et de moyens au nom des membres de son réseau, impulse et coordonne sa mise en œuvre et veille à son application ;
 - Identifier les questions transversales ou innovantes dans les domaines de compétence des instituts techniques agricoles
 - Favoriser l'élaboration de projets communs entre les instituts techniques agricoles et entre ceux-ci et les autres organismes intéressés à la recherche appliquée et à la mise en œuvre d'actions de développement agricole
 - Contribuer au maintien et au développement des compétences scientifiques et techniques des instituts techniques agricoles ;
 - Favoriser l'insertion des instituts techniques agricoles au sein de l'espace européen de la recherche.

L'ACTA est à la tête de 15 ITA, ce qui représente 200 implantations régionales spécialisées. 1100 ingénieurs et techniciens travaillent dans ce réseau.

Date de création : 1956

-
- **L'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)** est l'échelon national du réseau des chambres d'agriculture. Elle apporte un appui important aux Chambres d'agriculture dans des domaines opérationnels pour favoriser les synergies au sein du réseau et les aider les équipes locales à développer durablement la performance de leurs entreprises.

L'APCA est la tête de réseau des chambres d'agricultures, au nombre de 114.

200 personnes travaillent à l'APCA et, en tout 7800 personnes travaillent dans les chambres d'agriculture, dont 5800 ingénieurs et techniciens.

Date de création : 1924.

-
- **L'Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB)** est l'organisme dédié à la coordination nationale de la recherche-expérimentation en AB géré par des professionnels. L'institut rassemble les experts de terrain, de la recherche et les professionnels afin de produire des références techniques sur le mode de production biologique, utiles aux agriculteurs en AB et conventionnels. Ses 3 missions principales de l'ITAB sont :
 - Animation et expertise
 - Co-construction de projets
 - Diffusion et valorisation des connaissances

L'ITAB est une équipe de 16 personnes réparties dans 4 centres en France.

Date de création : 1982

-
- **ABioDoc** est le centre national de ressources en agriculture biologique. Il propose de l'information et de la documentation concernant les domaines techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et en agriculture durable, ainsi que les aspects environnementaux et sociaux. C'est un service de VetAgro Sup, Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement. Il bénéficie du soutien du ministère de l'Agriculture et travaille en étroite relation avec l'ITAB. Ses missions se concentrent autour de la veille, du traitement et de la diffusion de l'information intéressant les acteurs de l'agriculture biologique.

L'équipe d'ABioDoc est composée de 4 personnes.

Date de création : 1993 (vocation régionale), puis 1998 (vocation nationale).

-
- **L'ISARA-Lyon** est une école d'ingénieur en alimentation, agriculture, environnement et développement durable.

L'ISARA emploi 100 salariés permanents et plus de 200 intervenants professionnels.

Date de création : 1969

-
- **Inter Bio Bretagne (IBB)** est une association interprofessionnelle de développement de la filière Agriculture Biologique en Bretagne qui regroupe des acteurs du producteur au consommateur. Elle est membre actif de BRIO, qui regroupe les associations à caractère interprofessionnel (Interprofessions Bio Régionales) existantes et en cours de création. Ses missions sont :
 - Représenter et défendre les intérêts de ses adhérents auprès de tout organisme public ou professionnel ;
 - Connaître, analyser, élargir et mettre en adéquation l'offre et la demande de produits Bio ;
 - Organiser la concertation autour de la problématique des filières et mettre en place des actions de développement et d'accompagnement ;
 - Mettre en œuvre la communication autour de l'Agriculture Biologique et promouvoir les produits Bio bretons ;
 - Coordonner les programmes de développement régionaux de la filière agrobiologique (Restauration Collective, recherche,...).

L'équipe d'IBB est composée de 8 personnes.

Date de création : 1995

-
- **Formabio** est le réseau des formations en AB de l'enseignement agricole public. Ses missions sont :
 - Aider les établissements à sensibiliser les élèves, stagiaires, apprentis et étudiants de l'enseignement agricole à l'agriculture biologique dans le cadre général du développement durable et à mettre en place des formations spécifiques sur ce thème pour en professionnaliser les acteurs,
 - Développer la coopération des établissements avec les professionnels de l'agriculture biologique sur les thèmes de Recherche Formation Développement.

Deux personnes travaillent à l'animation de ce réseau.

Date de création : 1988

Annexe 3 : Grille d'entretien

Profil

1. Profession et emploi actuel.
2. parcours professionnelle.
3. Formation.
4. Demander à la personne de présenter l'organisme et le service dans lequel elle travaille.
5. Ancienneté, raison de la présence et avenir de la personne dans l'organisme.

L'organisation, la personne et le réseau DévAB

4. Demander de s'exprimer sur la place de l'organisme dans le paysage de l'AB.
8. Parler des origines du RMT DévAB et de sa mise en place.
9. Identité, composition, mission et légitimité de DévAB dans le paysage de l'AB.
10. Demander à la personne son avis sur l'avenir du réseau.
11. Parler de l'engagement de l'organisation, ainsi que de son propre engagement au sein du RMT.
12. Faire la personne s'exprimer sur la communication et les inter-relations au sein du RMT.
13. TRANSITION : Plus généralement, laisser la personne s'exprimer sur les activités et les relations entre acteurs (sur des projets par exemple) dans le monde de l'AB en France, voire au niveau européen.

Les connaissances et l'information en agriculture et AB

14. Demander à la personne de parler de l'agriculture biologique (comme objet) telle qu'abordée dans le cadre de son travail. Parler des connexions Bio/Non-bio.
15. A quel niveau la personne situe-t-elle son expertise dans le domaine (bio et/ou gestion de l'info). Juger de son implication tant professionnelle que personnelle pour le développement de l'AB. (prolongement de la question 14)
16. Parler des enjeux de l'information et des connaissances pour le développement l'AB et du point de vue de la personne par rapport à la situation actuelle, en l'encourageant à développer par des exemples.
17. Attachement de l'organisation aux problématiques liées à la gestion de l'information. Identifier les types d'informations intéressantes et la politique mise en œuvre.

Organisation du travail

18. Demander à la personne de décrire une journée type au travail (quelles sont ses activités?).
19. Interroger sur l'organisation du travail : emploi du temps, gestion du temps.
20. Part du travail collectif et du travail individuel (travail en équipe ou plutôt seul?). Demander à la personne d'expliquer concrètement le travail collectif intra- et extra-organisation (existence de projets, de travail en réseau...) et de donner son point de vue sur la manière dont cela se passe.
21. Nature et force des relations entretenues avec les collègues au sein de son service et dans l'ensemble de l'organisation. (percevoir les solidarités, affinités et/ou les tensions existantes)
21. Influence positive ou négative des ces relations sur le travail au quotidien. (Ces relations l'aide t-elle à résoudre des problèmes, la personne peut-elle facilement demander des conseils et de l'aide, les collègues sont-ils disponibles pour parler conjointement de leurs problématiques de travail, est-ce un environnement propice à l'entraide...)
22. Parler de la structure d'encadrement : relations avec la hiérarchie (positives/négatives), forme de l'encadrement, place de l'initiative.

Pratiques info-documentaires

24. Importance accordée à l'information dans l'activité de travail. (Amener la personne à présenter sa conception de l'information).
25. Demander de s'exprimer librement sur ses besoins (et ceux de ses collaborateurs) en informations dans le cadre professionnel.
26. Quelles sont les ressources et moyens (matérielles et techniques, humaines, temps) mis en œuvre (ou pas) pour les combler.
27. La personne est-elle plutôt utilisatrice ou productrice d'information? (ce qui est le plus important pour elle, permet de voir ce qui relève de la consommation d'info et de la production d'info). Amener à réfléchir sur la notion d'information vs Connaissance. Demander de développer sur ses produits d'informations et documentaires (logique, pourquoi elle fait cela, à destination de qui, comment elle diffuse?)
28. Demander si la personne exerce une activité de veille et si elle peut expliquer en quoi cela consiste, à quel besoin cela répond, comment cela a été mis en place (Amener la personne à proposer une définition personnelle de la veille).
29. Percevoir l'engagement de la personne par rapport à la veille, aussi au niveau privé. (est-ce que la personne est pro-veille ?).

30. Recueillir le point de vue sur l'idée que toute personne est un veilleur potentiel et sur le principe de veille en réseau (connait-elle des expériences, comment cela doit se passer...)
31. Laisser la personne s'exprimer sur ses activités info-documentaires et sur sa manière de travailler (montrer son dispositif). L'encourager à montrer concrètement (également pour les questions précédentes).
32. TRANSITION : Amener à un retour critique. Évoquer le jugement de la personne sur ses propres activités informationnelles et/ou documentaires. (manques éventuels, problèmes, frustrations, problèmes d'incompréhensions)

Ouverture et attentes face au changement

33. Amener la personne à décrire les usagers/les publics.
34. Proposer de développer sur les besoins informationnels des usagers
35. La personne se soucie-t-elle de l'évaluation de ses services et/ou de ses produits d'information et/ou documentaires (a-t-elle mis en place des mécanismes d'évaluation).
36. Demander à la personne de parler du groupe de travail, notamment en termes d'enjeux. Amener à s'exprimer sur les différents acteurs (que font-ils, qu'ont-il en commun, quelle image elle en a).
37. Laisser la personne s'exprimer sur les enjeux (dans le sens à gagner et à perdre/les opportunités et les freins) à engager une collaboration dans le domaine des pratiques d'info-doc et sur l'éventuelle mise en place d'un dispositif commun autour de ces pratiques (détecter motivations et résistances).

Pratiques numériques, connaissances d'outils et de dispositifs « 2.0 »

38. Place du numérique dans la vie de la personne (professionnelle et en général).
39. Amener la personne à parler de ses compétences informatiques et l'encourager à montrer des exemples pour étayer son propos (maintenance d'un site web, gestion doc/BDD, programmation, blog, logiciel graphiques...).
40. Se renseigner sur les ressources dont dispose la personne pour connaître, acquérir et utiliser les TIC au travail. (ressources = humain, technique, budget, temps...). Comment la personne utilise les TIC.
41. Demander à la personne de présenter des exemples de dispositifs collaboratifs qu'elle connaît et qui l'intéresse (plateformes, blogs, outils de collecte, réseau social...).

42. Laisser la personne s'exprimer sur les enjeux d'Internet, du Web 2.0 (à reformuler si nécessaire), des réseaux sociaux. Raccrocher à la problématique du RMT et du groupe de travail.

Annexe 4 : Questionnaire

L'information en agriculture biologique : qu'en pensez-vous?

La profusion d'information disponible et la dispersion qui l'accompagne questionnent les stratégies pour mieux coordonner les efforts de surveillance, de collecte, de stockage et de diffusion de l'information. Le secteur de l'AB, en pleine croissance, est particulièrement concerné.

Un groupe de travail du [RMT DévAB](#)* s'est saisi de la question et lance une enquête pour mieux répondre à vos attentes.

Vous avez été identifié parmi la liste des contacts des différents partenaires du RMT. Le questionnaire qui vous est proposé permettra de mieux comprendre la diversité de vos pratiques et de vos besoins d'information en bio, **que vous soyez producteur, technicien, chercheur, formateur, transformateur, distributeur...**

Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées à des fins de recherche-développement pour améliorer le dispositif d'information sur l'AB. Les résultats de l'analyse seront mis à votre disposition sur demande.

Pour toute question complémentaire, contactez [Aline Le Provost](#).

** Le [RMT DévAB](#) (Le Réseau Mixte Technologique pour le Développement de l'Agriculture Biologique) réunit des structures issues du monde de la recherche, du développement et de la formation. Il a pour ambition d'identifier des stratégies de développement de l'agriculture biologique et d'organiser le transfert des connaissances avec tout le secteur agricole.*

Merci d'avance pour le temps que vous consacrerez à ce questionnaire. En étant précis dans vos réponses, vous contribuerez à l'amélioration du dispositif.

Vous pouvez remplir ce questionnaire dès maintenant et jusqu'au 11 juillet, cela vous prendra environ 20 min.

A SAVOIR :

- Pour valider vos réponses, il est important d'aller jusqu'au bout du questionnaire et cliquer sur le bouton "terminer"
- à tout moment, vous pouvez suspendre le questionnaire là où vous en êtes pour pouvoir le terminer plus tard en cliquant sur "reprendre plus tard"
- Pour annuler vos réponse ou reprendre le questionnaire à zéro, cliquez sur "Sortir et effacer le questionnaire"

Remarque sur la protection de la vie privée
Ce questionnaire est anonyme.

L'enregistrement de vos réponses ne comporte aucune information d'identification si vous, à moins qu'une question le vous ait été posée dans ce sens. Si vous avez répondu à ce questionnaire utilisant des initiales, vous pouvez être assuré(e) que le code de l'initiale n'est pas enregistré avec votre réponse. Les initiales sont gérées dans une base de données séparée qui n'est mise à jour que pour indiquer si vous avez ou non utilisé votre code pour remplir le questionnaire. Il n'y a aucun moyen de faire le lien entre les initiales et les réponses enregistrées pour ce questionnaire.

Sortir et effacer le questionnaire

Charger un questionnaire non terminé

Suivant >>

Votre profil

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- 18 - 25 ans
- 26 - 35 ans
- 36 - 40 ans
- 41 - 55 ans
- Plus de 55 ans

Quelle est votre activité principale ?

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Conseil technique
- Production agricole
- Expérimentation
- Recherche
- Formation
- Développement agricole
- Transformation
- Approvisionnement
- Administration
- Distribution
- Association de consommateurs
- Autre :

Votre échelle d'action est plutôt :

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Internationale
- Nationale
- Régionale
- Locale

Dans quelle type de structure travaillez-vous principalement ?

Précisez votre réponse dans le champ commentaire.

Si vous travaillez dans une structure ne figurant pas dans la liste, veuillez cocher "autre" et compléter le champs commentaire.

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Chambre d'agriculture / APCA
- FNAB / GRAB / GAB
- Enseignement agricole
- Ecole d'ingénieur
- Organisme de recherche
- Institut technique / ACTA
- Organisme certificateur
- Exploitation agricole
- Entreprise de transformation
- Entreprise de distribution
- Entreprise d'importation
- ITAB
- Administration
- Syndicat agricole
- Autre

Veuillez saisir votre commentaire ici:

Dans quel département vous situez-vous ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez choisir ... ▼

Depuis combien de temps exercez-vous cette activité ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Moins de 1 an
- 1 à moins de 5 ans
- 5 à moins de 10 ans
- 10 à moins de 15 ans
- Plus de 15 ans

Dans les 12 derniers mois, à combien estimez-vous la part de temps dédiée à l'agriculture biologique dans votre activité professionnelle ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- 0 %
- 1-25 %
- 26-50 %
- 51-75 %
- 76-100 %

Nombre d'années consacrées à une activité sur la bio ?

ans

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ

? Inscrivez le nombre d'années

Connaissez-vous bien le réseau bio au niveau :

	Oui	Peu	Non	Ne sait pas
régional ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
national ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
européen ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
international ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Connaissez-vous ces structures ?

Cochez la ou les réponses

- ITAB
- CIAB (INRA)
- RMT DévAB
- FNAB
- Formabio
- ABioDoc
- Chambres d'agriculture
- Agence BIO
- Synabio
- BRIO (interprofessions régionales bio)



Il est important de répondre à cette question avant de passer à la question suivante. Lorsque vous cocher un outil, ce dernier apparaît dans le tableau de la question suivante que vous pourrez ainsi compléter.

Veillez préciser votre degré de connaissance de ces structures :

Vous en avez déjà entendu parlé Vous connaissez les missions Vous avez déjà été en contact Vous êtes en contact au moins une fois par mois Vous y travaillez

Lesquelles de ces langues lisez-vous facilement ?

Cochez la ou les réponses

- Anglais
- Allemand
- Espagnol
- Autre :

Vos pratiques de recherche et de partage de l'information

Parmi les ressources suivantes, lesquelles sont les plus importantes dans votre activité professionnelle pour trouver de l'information ?

Veillez choisir jusqu'à 5 réponses.

Classez les éléments de la liste de gauche en commençant par le plus important jusqu'au moins important. Cochez au moins 5 éléments.

Vos choix:

Presse professionnelle
Livres, Mémoires, thèses
Bases de données (bibliographiques, scientifiques, professionnelles...)
Bases brevets
Archives ouvertes (espace ouvert à tous où sont stockées des données issues de la recherche et de l'enseignement)
Sites Internet
Bulletins d'information, newsletters
Colloques, séminaires de recherche, journées techniques, journées de formation
Salons professionnels
Bouche à oreille
Dossiers et fiches techniques
Conseillers techniques et/ou commerciaux
Centres de documentation spécialisés

Cliquer sur le bouton à côté de chaque élément droit pour enlever la dernière entrée de votre liste de choix

Votre classement:

1:	<input type="text"/>
2:	<input type="text"/>
3:	<input type="text"/>
4:	<input type="text"/>
5:	<input type="text"/>

Dans votre activité professionnelle, l'information utile doit être avant tout :

Cochez au plus 3 réponses

- complète
- fiable / validée
- accessible
- claire
- synthétique
- argumentée
- actualisée

On appelle *veille* un processus de surveillance régulière de l'information. Pouvez-vous enrichir cette définition à l'aide de trois mots-clé ?

1	<input type="text"/>
2	<input type="text"/>
3	<input type="text"/>

Pratiquez-vous vous-même une ou des veille(s) ?

Oui Non

Pouvez-vous préciser par des mots-clés sur quels sujets porte ce travail de veille ?

1

2

3

4

5

Dans votre travail, utilisez-vous les types d'outils suivants ?

Cochez la ou les réponses

- Newsletters (abonnements)
- Listes de diffusion mail (échange de messages électronique entre une liste définie d'adresses mail)
- Fils rss (fichier répertoriant les mises à jour d'un site Web)
- Alertes mail (mail dont le contenu correspond à des critères ou mots-clé de recherche prédéfinis et envoyés automatiquement)
- Outils de gestion de références bibliographiques (zotero, endnote, citeUlike...)
- Outils de gestion de marques-page Internet? (marques page du navigateur, delicious, diigo...)
- Plateforme de veille (outil spécifique qui permet d'automatiser et de centraliser la veille)

Comment évaluez-vous votre niveau de maîtrise de :

	Bon	Correct	Faible	Vous ne savez pas
la recherche documentaire en général ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la recherche dans les bases de données ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la recherche d'information sur Internet ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la veille ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Généralement, dans votre activité professionnelle, ressentez-vous le besoin de mieux maîtriser l'information ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Oui
- Non
- Vous ne savez pas

Pour mieux maîtriser l'information, que pensez-vous des moyens d'accompagnement suivant ?

	Fort intérêt	Intérêt moyen	Faible intérêt	Sans avis
formations ponctuelles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
guides méthodologiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
service d'accompagnement permanent	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Communication sur vos connaissances et votre expérience

Lesquels de ces média utilisez-vous pour communiquer vos connaissances et votre expérience (témoignages, résultats de recherche ou d'expérimentation, rapports...) ?

Précisez votre réponse quand cela est possible.

Cocher la ou les réponses

<input type="checkbox"/> Revues scientifiques	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Revues professionnelles	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Autres archives ouvertes	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Organic e-prints	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Blogs personnels	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Blogs ou site Web institutionnel	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Réseaux sociaux spécialisés	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Réseau social d'entreprise / Portail d'entreprise	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Courrier électronique	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Colloques, journées techniques...	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Médias généralistes (papier, tv, radio)	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Livres	<input type="text"/>
Autre : <input type="text"/>	<input type="text"/>

Dans quelle(s) langue(s) rédigez-vous ?

	Toujours	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais
Français	<input type="radio"/>				
Anglais	<input type="radio"/>				
Allemand	<input type="radio"/>				
Espagnol	<input type="radio"/>				
Autre(s) langue(s)	<input type="radio"/>				

A quelle fréquence utilisez-vous le mot-clé "agriculture biologique" (ou son équivalent dans une autre langue) pour qualifier le contenu de vos travaux ?

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- toujours
- souvent
- parfois
- rarement
- jamais

Vos besoins d'information dans votre activité liée à la bio

Votre besoin d'information sur l'agriculture biologique est :

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Très important**
- Important**
- Moyennement important**
- Peu important**
- Inexistant**
- Ne se prononce pas**

Quels types d'information vous sont les plus utiles dans le cadre de votre activité professionnelle liée à la bio ?

Classez les éléments de la liste de gauche en commençant par le plus important jusqu'au moins important.

Vos choix:

Technique (références, fiches et documents techniques...)
Sociétale (presse, opinion...)
Événementielle (agenda)
Réglementaire (normes, réglementations, lois & décrets)
Scientifique (résultats et données de recherche, publications scientifiques)
Economique (statistiques, marchés...)

Votre classement:

1:	<input type="text"/>
2:	<input type="text"/>
3:	<input type="text"/>
4:	<input type="text"/>
5:	<input type="text"/>
6:	<input type="text"/>

Cliquer sur les ciseaux à coté de chaque élément à droite pour enlever la dernière entrée de votre liste classée

Pourquoi avez-vous besoin d'information sur l'agriculture biologique ?

Cochez la ou les réponses

- Faire des synthèses, des états de l'art
- Vous former, maintenir à jour vos connaissances
- Préparer une réunion, une présentation, une rencontre professionnelle, un cours...
- Informer d'autres personnes, répondre à une demande d'information
- Répondre à une controverse, une polémique
- Ecrire un article, un livre
- Trouver des opportunités de financement, de partenariat, de projet...
- Résoudre un problème technique
- Connaître votre marché, vos fournisseurs, vos concurrents
- Mettre en oeuvre ou développer un projet
- Autre :

Votre point de vue sur l'information concernant l'agriculture biologique

Êtes-vous en accord avec les affirmations suivantes ?

	Oui	Non	Ne sais pas
L'information en bio est trop dispersée.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il est difficile d'accéder aux informations en bio.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'information en bio n'est pas toujours suffisante.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il est difficile de trouver de l'information fiable.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'information en bio est trop abondante.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Comment jugez-vous ces outils sur une échelle de 1 à 5 ?

(1= mauvais , 5 = très bien)

Utilité

Facilité d'utilisation

Format

Esthétique

Dans votre activité, que pensez-vous de l'utilité des services suivants ?

	Très utile	Moyennement utile	Peu utile	Pas utile	Ne sait pas
Recevoir des informations provenant de bases de données scientifiques en fonction de thématiques qui vous intéressent.	<input type="radio"/>				
Recevoir des informations provenant de base de données spécialisées en bio en fonction de thématiques qui vous intéressent.	<input type="radio"/>				
Recevoir des informations provenant de sites Internet en fonction de thématiques qui vous intéressent.	<input type="radio"/>				
Recevoir une formation ou un accompagnement global pour mieux connaître les sources d'information en agriculture biologique.	<input type="radio"/>				
Recevoir des synthèses sur des sujets qui vous intéressent	<input type="radio"/>				
Pouvoir accéder à un espace d'échange et de partage pour réagir sur l'information (blog, forum)	<input type="radio"/>				

Selon vous, quand les services peuvent-ils être payant ?

Cocher la ou les réponses

- S'ils sont personnalisés.
- s'ils vous permettent de gagner du temps.
- S'ils vous fournissent des informations que vous ne pouvez pas obtenir d'une autre manière.
- Jamais.
- Autre :

Avez-vous des propositions ?

A l'heure actuelle, que pensez-vous qu'il soit nécessaire d'améliorer en priorité en matière de diffusion de l'information en AB ?

Classez les éléments de la liste de gauche en commençant par le plus important jusqu'au moins important.

Vos choix:

La communication sur les ressources disponibles
La visibilité sur les missions et les actions des différentes organisations en AB
L'organisation de l'information
La manière dont l'information vous est transmise, pour que cela soit plus adapté à vos besoins

Votre classement:

1:	<input type="text"/>
2:	<input type="text"/>
3:	<input type="text"/>
4:	<input type="text"/>

Cliquer sur le croquis à côté de chaque élément à droite pour enlever la dernière entrée de votre liste classée

Avez-vous d'autres suggestions pour l'amélioration de la diffusion de l'information en agriculture biologique ?

Proposition 1

Proposition 2

Proposition 3

Votre avis sur la création d'une interface web qui recense et organise l'ensemble des ressources sur l'AB :

Cochez la ou les réponses

- Cela vous aiderait à identifier de nouvelles ressources.
- Vous redoutez de vous y perdre car il y aura trop d'informations.
- Cela allégerait votre travail de recherche d'information.
- Vous redoutez que l'information y soit trop généraliste.
- Vous n'en avez pas besoin car vous avez déjà accès aux ressources qui vous sont utiles.
- Autre :

Sur ce type d'interface, comment préféreriez-vous que l'information soit organisée au premier abord ?

Classez les éléments de la liste de gauche en commençant par le plus important jusqu'au moins important.

Vos choix:

Par activités (recherche, conseil technique, expérimentation, formation, développement, production, transformation...)
Par filières
Par thématiques
Par régions

Votre classement:

1:
2:
3:
4:

Cliquer sur le bouton à côté de chaque élément à droite pour enlever la dernière entrée de votre liste classée

Dans un système large et ouvert à tous, comprendre et satisfaire les besoins de chacun peut être complexe.

Pour faciliter et rendre plus cohérent le travail des personnes chargées de traiter et de diffuser l'information, quelles actions trouveriez-vous utiles de mettre en place ?

Cochez la ou les réponses

- Organiser des rencontres-débat autour de thématiques ou de questions préoccupantes.
 Recueillir des avis au travers d'enquêtes régulières sur les besoins.
 Créer un espace de communication en ligne pour permettre les échanges et ouvrir le débat sur des thématiques ou des questions préoccupantes.

Voyez-vous d'autres actions pour améliorer les interactions entre les différents acteurs, en faveur d'une meilleure diffusion de l'information sur la bio ?

Diffusion des résultats de l'enquête

Merci d'avoir participé à l'enquête. Si vous souhaitez recevoir les résultats, vous pouvez nous laisser votre mail.

e-mail

Si vous avez des remarques à nous faire sur ce questionnaire, vous pouvez laisser votre commentaire ici.